



Nous transformons
pour ensuite encore
mieux vous servir

**Trisconi-Meubles
Monthey**

**Fermé du 8 mai
à fin juillet**

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le n° 60 ct.

**Terrible embardée
au-dessus
de Monthey
Un mort**
Voir page 26

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais



**Un beau
sport
d'été**

Des vertes prairies d'Ecosse, dont il est originaire, le golf a rapidement conquis des adeptes dans le monde entier. Autrefois réservé à la « gentry », ce sport est aujourd'hui à la portée de tous ceux qui cherchent la détente dans la nature. Que vous jouiez sur un « mini-golf » ou sur un immense « green », les joies que vous en tirez et le délassément que vous ressentirez feront de vous un fervent de ce sport méconnu.

Photo NF

Le Valais solidaire des régions victimes de la sécheresse Appel aux consortages d'alpage

L'exceptionnelle sécheresse qui sévit depuis quelques semaines provoque une pénurie de fourrage dans les régions du Jura et du Plateau. Des centaines de têtes de bétail ont déjà dû être dirigées vers les abattoirs. Les agriculteurs enregistrent des pertes importantes. La situation empire de jour en jour ; elle risque d'être bientôt catastrophique.

En Valais, la sécheresse est généralement mieux supportée. Les foins sont d'un rendement satisfaisant presque partout. Quelque 3000 bovins en provenance de l'extérieur du canton pâturent déjà dans le Vieux-Pays. Les milieux compétents estiment que ce nombre pourrait être dépassé. Dans beaucoup d'endroits, l'herbe est

suffisante pour accueillir encore maintenant du bétail des régions sinistrées.

La Chambre valaisanne d'agriculture, en collaboration avec le Département cantonal de l'agriculture, entreprend une action pour venir en aide aux éleveurs des régions les plus touchées. Elle lance un appel à tous les consortages et exploitants d'alpage du canton susceptibles de prendre en charge du bétail supplémentaire. Il suffit de téléphoner au secrétariat de la Chambre (tél. 027 22 75 75), qui dressera un inventaire des possibilités d'accueil pour en informer ensuite les organisations intéressées.

Chambre valaisanne
d'agriculture

Les violons accordés

Il y a à peine deux ou trois semaines, la majorité était sur le moment de se fragmenter, on échangeait des menaces, on prenait des positions en flèche et les vieux frétillaient d'aise à la perspective des beaux combats à livrer pour la gloire éternelle de la doctrine gaulliste. Dans l'opposition, on se regardait avec de mauvais rictus aux lèvres et M. Marchais déclamaient de lugubres prophéties après l'élection cantonale où nombre d'électeurs socialistes avaient donné leurs voix au

représentant de la majorité - qui fut élu - plutôt que de se porter au secours du candidat communiste resté seul en lice pour représenter le

**BILLET DE PARIS
par Charles Exbrayat**

programme commun. Aujourd'hui, la brise de l'amitié, le zéphyre de la compréhension réciproque soufflent sur toutes les travées de la Chambre des députés ; la majorité s'est ralliée au premier ministre pour voter la loi sur les plus-values et les communistes ont accepté les conditions de listes communes en vue des élections municipales de l'an prochain.

Suite page 25

**G. Heinemann
ancien président
de la RFA est mort**

Voir page 28

LES LEÇONS D'ITALIE

Les élections italiennes ont montré en même temps, que l'expansion du communisme continuait et qu'elle avait subi un coup d'arrêt. La marée était parvenue jusqu'aux portes du pouvoir, mais ces portes lui ont été fermées. Le phénomène mérite une réflexion profonde, d'autant qu'il a une portée mondiale.

Disons les choses comme elles sont. La veille du scrutin historique du 20 juin 1976 en Italie, on était fondé à craindre le pire, c'est-à-dire que le PCI bouscule la DC, lui ravisse la première place dans le pays, et s'im-

par Suzanne Labin

pose irrésistiblement comme grand partenaire, voire patron du gouvernement. Or, ce basculement dans l'abîme ne s'est pas produit. Certes, le PCI a gagné encore quelques pourcent, mais ce fut au détriment de son voisin immédiat le parti socialiste. Par rapport aux élections régionales de

l'an dernier, qui avaient déclenché l'angoisse dans le monde, et qui peuvent légitimement servir de références car elles furent aussi politisées qu'une élection législative, l'ensemble des deux forces d'extrême gauche n'a pas progressé d'un pas. La démocratie chrétienne, unique barrage politique dont dispose le pays, s'est par contre redressée spectaculairement. Certes, elle aussi n'a retrouvé sa prééminence ancienne qu'en reprenant des voix sur ses deux ailes. Mais la grande différence, c'est que la DC s'est rétablie en s'affirmant, tandis que le PCI n'a avancé qu'en se reniant.

Suite page 2

ESPAGNE UN GOUVERNEMENT MALGRÉ TOUT

MADRID (ATS/AFP). - Après quatre jours de longues et difficiles négociations, M. Adolfo Suarez, deuxième président de gouvernement de la monarchie, a réussi, tard dans la nuit passée, à former son cabinet. La plupart des nouveaux ministres espagnols sont totalement inconnus du grand public. Ils émanent, pour la plupart, de l'aile modérée, au sein du régime, de la démocratie chrétienne. Neuf ministres du précédent gouvernement gardent en outre un portefeuille dans le cabinet Suarez. La moyenne d'âge des nouveaux ministres est sensiblement la même que celle de leurs prédécesseurs sous Arias Navarro.

Voir page 28

Ecône: déclaration de la conférence des évêques

MISE EN GARDE ET APPEL A L'UNITE

EINSIEDELN, 7 juillet (KIPA). A l'issue de leur assemblée plénière, tenue à Einsiedeln, les évêques suisses ont publié la déclaration suivante :

« Conscients de leur responsabilité envers l'unité de l'Eglise, les évêques suisses ont suivi avec une préoccupation croissante les événements d'Ecône.

Le fondateur d'Ecône, Mgr Marcel Lefèbre, a manifesté, d'une manière toujours plus nette, son opposition ouverte au 2^e concile du Vatican et à l'autorité suprême de l'Eglise. Nous savons que le pape Paul VI ainsi que plusieurs évêques ont fait de nombreuses démarches en vue d'une conciliation avec Mgr Lefèbre. Malheureusement toutes ces tentatives ont été vaines, en effet, Mgr Lefèbre a transgressé, toujours plus, certaines normes fondamentales de l'Eglise. Les ordinations illicites du 29 juin sont l'expression d'une résistance ouverte contre le pape et l'Eglise.

Vu ces faits, les évêques suisses affirment les points suivants :

- Celui qui, en toute liberté, veut être membre de l'Eglise catholique romaine, ne peut pas se situer sciemment en opposition avec la foi et la discipline de cette Eglise et se soustraire à l'autorité du concile et du pape.
- Comme Mgr Lefèbre refuse manifestement l'obéissance à l'autorité suprême de l'Eglise, il se retranche lui-même de la communion de l'Eglise catholique, aussi longtemps qu'il demeure dans son attitude.
- Les prêtres, les séminaristes et les laïcs qui continueraient à suivre Mgr Lefèbre, doivent être conscients qu'ils se retranchent également de la communauté ecclésiale. Nous leur demandons d'examiner leur attitude et de ne pas rompre avec l'unité de l'Eglise.
- Les prêtres et les diacres qui ont été ordonnés à Ecône contre la volonté de l'Eglise et qui de ce fait n'ont

aucun mandat pour exercer un ministère, ont en tout temps la possibilité de prendre contact avec l'autorité compétente en vue de trouver une solution pour leur avenir.

- Ceux qui, par ailleurs, dans la mise en œuvre de renouveau nécessaire voulu par le concile, ne tiennent pas compte des directives de l'Eglise,

sèment eux aussi la confusion. Par leurs innovations et leurs expériences hasardeuses, ils courent également le danger de rompre avec l'Eglise.

Toute division est en opposition à la volonté du Christ. C'est pourquoi nous attendons que l'appel pressant du pape à l'unité soit entendu et suivi.

De la feuille au nectar...



La vigne est une culture qui demande une attention constante. De l'automne à l'automne, quatre saisons sur quatre, les travaux sont réglés comme les offices d'un monastère. Tous s'enchaînent et se complètent, ingrats, mais indispensables... Car il y a long de la feuille au nectar.

Photo NF

Londres : le piège de l'« eurocommunisme »

«Aussi convaincant qu'une conférence diocésaine qui se serait tenue dans un bouge hideux, avec Lucifer pour hôte et un grand discours de Belzébuth», a remarqué le Daily Telegraph au lendemain de la récente «assemblée» communiste de Berlin-Est. Où étaient venus, sur ordre de Moscou, ses principaux séides, sâtrâpes et satellites, pour parler «indépendance», «égalité», «non-intervention dans les affaires d'autrui» - à proximité du mur de la honte, de ses barbelés, de ses miradors d'où l'on abat sans pitié le moindre malheureux cherchant à s'enfuir de l'enfer soviétique...

Titre de l'éditorial du quotidien londonien: Les chevaux de Troie de Moscou. Et l'on sait de quoi il s'agit: en l'occurrence, du fameux «eurocommunisme», pour user de la dernière trouvaille dialectique du jargon extrême gauchiste. Or, que dissimule cette nouvelle et fumeuse expression (absurde, de surcroît, le communisme n'étant pas une invention russe, mais, hélas! européenne)? Rien d'autre qu'un énorme piège, tendu à l'Europe de l'Ouest; rien d'autre qu'une grosse manœuvre pour l'infector mortellement, dans son grand sommeil, dû aux narcotiques de «mass media» manipulés de l'intérieur.

L'idée est celle-ci, parfaitement exposée par le Telegraph: après les quelque cinquante ans du sinistre bilan de l'URSS - tyrannie, impérialisme, faillite économique - les partis communistes de l'Europe de l'Ouest commencent à se rendre compte qu'une dépendance trop visible, sinon une association trop étroite du et avec le Kremlin, représentent un évident handicap électoral. D'où, pour les Marchais et autres pseudo-champions de la classe ouvrière genre marquis Berlinguer, la nécessité de créer l'impression d'un communisme «new-look» et «indépendant» - de ce côté-ci du rideau de fer, bien entendu, la chose étant aussi impensable qu'inutile à l'Est, sous strict régime totalitaire appelé par dérision «démocratie populaire».

De nous faire croire, donc, comme l'a relevé dans le Times Lord Chalfont, ancien ministre travailliste, que les communistes «européens» ne sont réellement que de bons démocrates patriotes «orientés à gauche», qui «par un accident de l'histoire se voient encombrés du titre de partis communistes»; et qu'au surplus, et de toute manière, le communisme n'a rien de «monolithique», qu'en version européenne, et accédant au pouvoir à Rome, Paris ou ailleurs, il ne représente aucun danger pour nos libertés. Même si, par ailleurs, il con-

De Londres, par Pierre Hofstetter

tinue d'adhérer fermement aux principes de Marx et Lénine, de manifester ouvertement sa totale solidarité avec le parti du «grand frère», à Moscou...

L'imposture de l'«eurocommunisme» prendra-t-elle, et s'y laissera-t-on tromper?

Robert Moss, dans le journal The Free Nation, assure que de nombreux «libéraux naïfs», à l'Ouest, croient sérieusement que cet «eurocommunisme» est en quelque sorte différent du communisme du bloc soviétique. Et de citer, en passant le cas des gouvernements autrichien et suédois, et plus particulièrement du Foreign secretary Anthony Crosland, à Londres, qui considèrent qu'un «communisme évolutif dans le sens européen» n'est plus un grand danger!

C'est aussi l'opinion d'une grande partie de ce qu'il est convenu d'appeler l'«intelligentsia occidentale»: laquelle, observe Peregrine Worsthorne, a toujours, «par habitude, sinon par manie, accordé le bénéfice du doute, et prêtés des principes libéraux, aux communistes étrangers». Habitude qui remonte à l'époque, décrite par un historien, «où Béatrice et Sidney Webb vivaient en ca-

pitalistes, parlaient de socialisme et finirent dans le camp communiste; où Bernard Shaw réprimanda durement G.D.H. Cole, qui se disait «socialiste-libéral», en affirmant que s'il n'est pas communiste, il ne peut être socialiste»; l'époque où H.G. Wells, Harold Laski et d'autres allaient interviewer Lénine, puis Staline, en revenant apporter la bonne nouvelle, à savoir qu'il n'y avait rien à craindre de ces grands et nobles esprits».

Ces intellectuels et gens de plume ne furent-ils que des dupes? Non, répond George Watson, dans la revue Encounter: la plupart ne pouvaient ne pas savoir ce qu'il en était; ni connaître l'horrible réalité du bolchevisme (les premiers camps d'extermination apparurent en Russie en 1918, à la suite d'un décret de Lénine). Plusieurs, de fait, allèrent très loin dans l'ignominie: Gide, qui critiquait Staline parce qu'il ne le trouvait pas assez brutal, le pseudo-libéral Stephen Spender, acclamant la grande terreur dont «sortira un ordre nouveau et plus juste»...

C'est cette même «intelligentsia» qui, ensuite, allait faire de l'horrible Mao Tsé-toung (quarante millions de Chinois massacrés sous son règne) un simple «réformateur agrarien», Tchang Kai-shek devenant du même coup un «réactionnaire fasciste», puis alla louer l'exceptionnel tour de force du sanglant barbu de La Havane, réussissant en un laps de temps record à transformer la plus belle des Antilles en rigide et misérable satellite de l'URSS!

Pessimiste, Peregrine Worsthorne estime que, par comparaison avec l'influence qu'ont pu avoir les bolchevistes de salon d'hier et d'avant-hier, l'«eurocommunisme» d'aujourd'hui est un danger nettement plus précis, atteignant, par sa propagande et son bourrage de crânes, les «mass media» aidant, toutes les classes de la population, où l'on oublie facilement que, pour changer de nom, une chose n'en reste pas la même. En l'occurrence, le bolchevisme dans toute son horreur.

MÉZIÈRES-JORAT : RÉUNION DES ANCIENS LOUPS DE MER

En 1951, s'est fondée à Lausanne une amicale des anciens loups de mer comprenant tous les marins suisses, allant du moussaillon au commandant, qui ont servi sur les navires en haute mer. Actuellement, cette amicale romande compte 150 membres, tous anciens marins, en grande partie de la compagnie d'Armements maritimes Suisse-Atlantique dont le siège est à Lausanne. Leur siège est au café de l'Europe à Lausanne, propriétaire M. Charles Rollinet, ancien marin aussi. C'est une association qui permet de resserrer les liens d'amitié entre eux, de garder des souvenirs inoubliables et intacts sur une activité pas comme les autres. C'est par le plaisir de découvrir des pays, de parcourir le monde, la perspective de naviguer, de faire de beaux voyages, puis le goût de l'aventure, du risque, qui ont décidé ces jeunes de s'enrôler dans la marine avec la possibilité de travailler dans son métier.

Avec sa flotte de 14 navires battant pavillon suisse, notre marine marchande est bien vivante et présente. Elle parcourt tous les océans, elle remonte profondément à l'intérieur des terres par les grands fleuves qui sont le St-laurent, le Mississippi et autres grands d'Afrique, d'Orient et d'Europe. Cette amicale, qui n'a pas de statuts, ni de cotisations, se veut avant tout une fraternité. Elle se réunit en assemblée une fois l'an et organisera chaque année une journée familiale à la campagne avec les enfants. C'est le dimanche 27 juin qu'a eu

lieu dans la belle propriété de M. Ch. Rollinet à Mézières, par un temps splendide et dans la verdure, cette réunion d'anciens marins venus de toute la Suisse romande, même de Coire où l'un de ses membres M. Jean-Pierre Fullemann, pilote d'hélicoptère à Héli-Suisse, avait tenu à revoir ses camarades. L'on notait encore la présence de membres fondateurs, MM. René Vuillens, La Tour-de-Peilz, Charles Quillier, Yverdon, puis M. Max Gisclon, Villars-Tiercelin, en fonction dès février 1945, en pleine guerre, Mlle Francine Borloz, la seule femme marin de l'amicale, stewardess sur un navire norvégien, M. Francis Poncioni, intendant des commandants à Suisse-Atlantique, commandant de deux navires.

Journée magnifique entre gens de la mer où est grande et intacte cette amitié des équipages, cette confiance entre eux des grands moments de solitude. Leurs souvenirs sont mémorables, inoubliables, que ce soit les escales, les tempêtes, même un naufrage pour l'un d'eux avec le Nyon en 1962, suite à une collision dans la Manche par un épais brouillard avec un bateau indien.

Jambon à l'os, salades variées, desserts et bonnes bouteilles, il n'en fallait pas plus pour créer cette chaude ambiance comme savent le faire les marins, ce qui a permis à nos matelots suisses de passer une agréable journée, sur terre ferme, dans un bel esprit de solidarité et de joyeuses retrouvailles.

A Genève, assemblée annuelle d'«Interpares International»

L'assemblée d'Interpares International - organisation de marchands de matériaux et équipements pour la construction - a eu lieu cette année à Genève en avril.

Y participèrent notamment des membres d'Allemagne occidentale, de Suède, de Hollande, d'Autriche et de France.

Un voyage d'étude, parfaitement organisé, permit aux participants de visiter plusieurs commerces suisses de la branche. Il permit de constater que les changements de structures qui s'opèrent dans la branche de la construction se poursuivent dans l'ensemble de l'Europe occidentale et prennent une tournure analogue dans les différents pays.

La vente à l'utilisateur final fut au centre des débats, car ce canal de distribution prend de plus en plus d'importance en Europe.

Tous les participants sont d'avis que le commerce spécialisé doit s'attaquer énergiquement à ce thème et tenter de lui trouver une solution valable, avant que des mi-

lieux étrangers à la branche ne s'emparent de ce marché.

L'unanimité a également été faite sur le principe pour le commerce spécialisé de poursuivre son activité dans la voie efficace du développement des services, du conseil et de la qualité.

Un flux d'échange d'informations et d'expériences entre les membres doit sans cesse renforcer les intérêts communs et la collaboration s'intensifier dans tous les domaines.



Chaque nodule du sein qu'il soit minuscule ou indolore doit être examiné par le médecin. Les chances de guérison dépendent du diagnostic précoce de la maladie.

Notre vente de cartes a pour but d'informer le public et de secourir les malades cancéreux de condition modeste.

Ligue suisse pour le cancer

Un sentier forestier comme cadeau pour un centenaire

Lors de la commémoration à Kriens/LU, de «100 ans de protection de la forêt», commémoration qui s'est déroulée en présence de représentants de la Confédération, du canton de Lucerne et de la commune de Kriens, un sentier forestier-Grutli a été ouvert à la population. La Société suisse Grutli a saisi l'occasion de cette commémoration fédérale pour élargir son engagement dans le domaine de la prévoyance-santé en réalisant un sentier forestier standardisé pour toute la Suisse. Une trentaine de ces sentiers ont déjà été inaugurés dans toutes les régions du pays. D'ici l'automne, et durant les prochaines années, de nombreux autres sentiers semblables seront ouverts un peu partout. Le sentier Grutli comprend 57 essences d'arbres et d'arbustes différents et ces essences sont numérotées tout au long d'une promenade qui s'étend sur environ trois kilomètres. Une brochure richement illustrée comprend la description des essences forestières; elle est également utilisable en dehors du sentier numéroté et on peut l'acquérir contre une modique contribution.

A l'occasion de la fête de Kriens, M. Kilian Boner, directeur général, salua les invités et il situa l'activité prophylactique de la Société suisse Grutli dans le contexte des objectifs que s'est fixée cette assurance suisse en pleine expansion. L'engagement dans le domaine de la prévoyance-santé se justifie non seulement du fait de l'accroissement vertigineux des dépenses médicales, mais il résulte aussi des obligations ressenties au plan de la politique sociale par chaque entreprise, d'ailleurs un tel engagement découle directement de l'activité primaire de la Société suisse Grutli laquelle consiste à protéger. Les sentiers forestiers doivent nous rapprocher de la nature et contribuer à ce que chacun, même les non sportifs vive à nouveau d'une manière plus saine; les parcours «fitness» et les sentiers forestiers-Grutli sont donc complémentaires.

M. Karl Borgula, inspecteur des forêts de la ville de Lucerne prit en charge, à l'intention de la population, ce sentier merveilleusement situé et dont la variété botanique est remarquable. Bien que la forêt soit située sur le terrain de la commune de

Kriens, il appartient à la ville de Lucerne. Ainsi, en quelques mois la région lucernoise dispose déjà d'un deuxième sentier forestier-Grutli. L'orateur souligna l'importance de ces sentiers forestiers qui sont appelés à stimuler, chez les jeunes notamment, le besoin de reprendre contact avec la nature.

Pour conclure, M. Bernard Bittig, sous-directeur de l'Inspectorat fédéral des forêts, traita du thème «100 ans de protection de la forêt». Il évoqua les années septante du siècle dernier et honora la mémoire des hommes qui, faisant preuve d'une largesse de vue étonnante, avec la première loi fédérale concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts, avaient déjà pris une mesure en faveur de la protection de la nature

dont nous évaluons la véritable portée aujourd'hui seulement. Si, à l'origine, on trouvait au premier plan la protection de l'homme contre les menaces de la nature, il en va tout autrement aujourd'hui où, en raison de sa fonction régénératrice, c'est la forêt qui doit être protégée. Dans cet ordre d'idées, on ne peut que se féliciter lorsqu'une entreprise suisse contribue à élargir nos connaissances sur la forêt. M. Bittig exprima le souhait que la population continue à se servir de la forêt d'une manière sensée et qu'elle s'oppose activement aux déprédations délibérées.

Des chansons présentées par l'école primaire de Kriens et des morceaux exécutés par la fanfare de cette commune accompagnèrent cette fête particulièrement impressionnante.

LES LEÇONS D'ITALIE

par Suzanne Labin

Suite de la première page

Ce double fait, qui n'a pas assez retenu l'attention, contient la première et plus importante leçon de l'événement. Le PCI progresse, mais dans la stricte mesure où il masque son visage. Pour racoler les voix, il met en relief non pas son programme propre et véritable, non pas le communisme, mais son attachement soudain aux valeurs d'une société que sa doctrine stigmatise mais que sa propagande flatte. Voyez, dit-il aux foules qu'il rassemble, je respecte toutes les libertés, je maintiens la propriété et l'artisanat et le commerce et la libre entreprise, je garantis la monnaie, je trouve le Christ très bien, je préserve l'alliance atlantique, je pratique le pluralisme, j'aime l'ordre, la famille, la discipline et la patrie, avec moi les trains partiront à l'heure, il n'y aura pas de grèves et chacun gagnera beaucoup de lires. Autrement dit, votez pour moi, parti communiste, parce que je ne suis pas communiste. C'est un cas flagrant d'hommage que le vice doit rendre à la vertu. A l'heure où tant de gens cèdent à l'immense bluff intellectuel qui présente la formule socialiste ou communiste de société comme tellement supérieure à la formule de libre entreprise, il est essentiel d'observer que seule la seconde se vend, que seule elle répond aux vœux profonds des humains, que la formule marxiste est intrinsèquement repoussante pour une majorité du peuple, et que dès qu'il s'agit non plus de plastronner en chaire, mais d'attirer des électeurs, les marxistes doivent se grimer pour avoir l'air non marxistes. Ils ne peuvent recruter parmi les masses que des dupes, pas des adeptes. Occidentaux défaitistes, que ne redressez-vous votre stature en voyant que vos adversaires ne peuvent grandir qu'en la singeant.

Symétriquement, ladémocratie chrétienne n'a retrouvé sa prééminence dans le pays, et son souffle, que parce qu'elle a pleinement et fièrement assumé son rôle de

gardienne des libertés contre la menace communiste. Sa lente dégradation pendant les vingt dernières années depuis la mort de Gasperi, sanctionna ses compromissions équivoques avec le socialisme, son trouble profond devant le chantage bien connu qui menace de la chute dans les ténèbres et de déshonneur quoiconque ne dépose pas un tribut d'hommage sur les autels de la gauche. Parmi les têtes pensantes de la DC, rares étaient celles qui se croyaient autorisées à prôner, voire simplement accepter, la société libérale, à dénoncer le communisme comme une entreprise de barbarie, à mettre en question l'axiome que seule une alliance à gauche était «avancée» et «respectable». Il arriva alors ce qui arrive en ce moment en France au giscardisme: quand on ne cesse de mendier un brevet de vertu sociale à la gauche, on bâtit celle-ci en force dominante, on justifie ses prétentions, on invite implicitement le peuple à la rallier puisqu'on reconnaît implicitement qu'elle a raison sur le fond. En même temps, on décompose chez les cadres de la politique, et plus largement de la société, toute confiance en eux-mêmes, on les paralyse par l'idée qu'ils ne représentent pas une autorité légitime, on livre tous les rouages de l'Etat à l'infiltration massive des agents de l'ennemi.

Au bord de l'abîme vers lequel sa propre leucémie l'avait entraînée, laDC s'est miraculeusement ressaisie, et l'Eglise derrière elle qui jusqu'alors s'enivrait avec délices d'alcools marxistes. Le rôle d'Amintore Fanfani fut déterminant pour réveiller ce grand corps endormi, fait d'autant plus remarquable qu'il avait été jadis l'un des principaux responsables de son hypnose gauchiste.

L'ANTICOMMUNISME PAIE

On observera que l'événement confirme une fois de plus que l'anticommunisme déclaré est payant. Je dis «une fois de plus» parce que le fait s'est vérifié dans de

nombreuses élections passées. Et je dis «confirme» à l'intention des suicidaires occidentaux qui nient le fait et détestent qu'on «fasse de l'anticommunisme». Considérer qu'on déchoit si on attaque systématiquement un ennemi qui travaille systématiquement à votre perte, n'est-ce pas suicidaire, n'est-ce pas la preuve qu'on s'est laissé abuser ou intimider par cet ennemi au point de trouver mauvais ce qui lui déplaît. Pour justifier cette démission intellectuelle devant le communisme, nos suicidaires élégants racontent que l'anticommunisme est une attitude «négative» et «bornée» qui rebute les gens, alors que l'expérience, une fois de plus en Italie, prouve que c'est le seul ressort possible de leur réveil.

Par un sophisme apparenté, on tente de faire honte à ceux qui dressent le spectre du communisme, en les accusant de «miser sur la peur». Ce qui serait certes répréhensible s'il n'y avait pas lieu d'avoir peur, mais est en ne peut plus sain dès lors que la peur est justifiée. Et jamais la peur de tomber dans l'enfer communiste ne fut plus légitime que le 20 juin 1976 en Italie. La DC eut mille fois raison de jouer sur ce réflexe de sauvegarde infiniment précieux, et elle en fut récompensée.

ET MAINTENANT ?

La menace d'un effondrement immédiat au cœur de l'Occident est donc ajournée. Mais si nous n'exploitons pas à fond le répit qui vient de nous échoir, cette menace gonflera à nouveau. Nous avons gagné une bataille, nous n'avons pas encore gagné la guerre. Il reste hautement attristant et inquiétant que 34% d'un peuple aussi subtil que l'Italien puisse croire et suivre le parti de l'apocalypse, même grimpé grossièrement en ange. Il s'est avéré que la civilisation occidentale possède tout ensemble une pesanteur trop lourde pour être renversée facilement par le communisme, et une cervelle trop légère

pour résister à sa démagogie. A la longue, si l'esprit politique de l'Occident continue à trahir sa force sous-jacente, alors c'est la force qui finira par céder.

Et c'est bien dans ces termes que se pose le problème concret immédiat en Italie. La DC ne pourra déployer aux gouvernes la fermeté qu'elle vient de retrouver en paroles que si elle réussit à détacher une fraction substantielle du parti socialiste italien de la fascination morbide qu'exerce sur lui le parti communiste. Pour cela, elle doit d'abord éteindre en son sein les tendances gauchistes qui lui ont fait tant de mal et qui continuent d'intriguer sourdement autour du secrétaire général, ensuite convaincre le PSI que c'est dans l'accoquinement avec le communisme qu'il perdra tout ensemble, comme l'annonce le suffrage du 20 juin, son âme, son honneur et son influence. Ce qui sauvera non seulement l'Italie, mais encore la France, où joue dans les rangs socialistes une fascination du même genre. Et le seul moyen de désensorceler ces socialistes éperdus de gauchisme, c'est de leur montrer que la société occidentale, dans ses profondeurs, ne veut pas du marxisme, et avec la meilleure des raisons, à savoir qu'elle lui est infiniment supérieure sur tous les plans, y compris celui de la justice sociale.

On peut résumer en disant qu'il n'est pas impossible que le 20 juin 1976 ait marqué le point culminant de la vague communiste en Europe. Mais à condition que l'Occident oppose enfin à cette vague toute sa taille, sa conscience en même temps que ses œuvres, c'est-à-dire qu'il continue vigoureusement sur la lancée qui permit le coup d'arrêt. Il n'y a pas de salut hors de cette ligne d'action simple et forte: le communisme, il faut le dénoncer ouvertement et le combattre inlassablement. Comme dirait Danton: ce qu'il faut à la République face au totalitarisme, c'est de la fermeté, encore de la fermeté, toujours de la fermeté.

Publicitas 21 21 11



Notre rubrique immobilière vous y aidera.

NOUVELLE
FORD
FIESTA

La fête s'annonce bien



Une grande première mondiale

La fête s'annonce belle et durable. C'est en effet le sentiment qui animait tous ceux qui avaient assisté récemment dans le Tessin à la présentation en première suisse de la nouvelle Ford Fiesta. Sentiment de réussite esthétique rapidement doublé d'un corollaire indispensable offert par les performances très intéressantes du moteur.

Mais le journaliste, pas plus que n'importe quel autre intéressé, ne peut éviter les effets positifs d'une première découverte. Lorsque le voile s'est levé, délivrant la nouvelle Fiesta de la coquille qui l'enveloppait, l'admiration totale, sans retenue avait immédiatement succédé à l'inquiétude relative qui précédait cet instant historique. Débouchant sur le marché mondial comme un cheveu dans la soupe, la nouvelle « petite Ford » devait immanquablement apporter avec elle ce léger plus qui la différencierait de ses rivales directes, qui lui permettrait de ne pas trop souffrir de l'engorgement actuel du marché européen. Inquiétude injustifiée ! Ce léger plus, la Fiesta le portait en elle, conférant immédiatement à son nom prédestiné une signification et une portée plus populaire. Ford voulait nous réserver une jolie petite « fiesta ». Le premier point est d'ores et déjà atteint. Le deuxième le sera peut-être dans une année ou deux. Mais c'est là une autre histoire...

MOTEUR : DE L'ORDINAIRE À L'EXTRA...

Depuis plusieurs années, Renault (avec sa R5), Peugeot (avec sa 104),

VW (avec sa Polo ou sa Golf), Fiat (avec sa 127) avaient à tour de rôle cherché à réaliser ce qu'il y avait de mieux dans la catégorie pour satisfaire une nouvelle et très large tranche d'acheteurs. Avec deux ans de retard, il n'apparaît pas illogique, c'est le moins que l'on puisse dire, que Ford, avec sa toute nouvelle Fiesta, franchisse un nouveau cap dans la perfec-

par Gérard Joris

tion de ses produits. Sa première réussite touche la carrosserie et le confort, chapitre que nous aborderons brièvement ci-après. La deuxième nous vient bien évidemment du moteur proprement dit des quatre modèles de la Fiesta 957 (957 cm³) comme celles de la Fiesta L, S ou Ghia, toutes équipées d'un moteur de 1117 cm³, vont en effet d'un ordinaire légèrement amélioré (modèles 957 et L) à un extraordinaire mesuré (modèles S et Ghia). Pour ces deux derniers modèles, le niveau de puissance du moteur atteint effectivement un degré qui laisse songeur pour une voiture de cette cylindrée.

CONFORT ET ESTHÉTIQUE

Mais ce n'est pas dans le moteur seul que Ford a manifesté le plus d'attention. Le confort, la sécurité et l'esthétique ont également fait l'objet de soins attentifs. Ici plus que tout ailleurs, les ingénieurs de la firme allemande ont été particulièrement heureux.

Certes, les grandes nouveautés ne sont pas légion mais la calandre à lamelles, le spoiler avant et le capot arrière court et tronqué avec un grand hayon particularisent la nouvelle Fiesta. Son poids extrêmement léger (700 kg) a d'ailleurs contraint les ingénieurs américains à « limer » partout où cela était possible. L'ont-ils fait au détriment de la sécurité ? A ce qu'ils affirment, évidemment non ! Mais ces affirmations devront résister à l'usure du temps pour obtenir entière confirmation, comme l'ont fait jusqu'ici avec plus ou moins de bonheur ses rivales des principales marques concurrentes.

En l'occurrence, esthétique et confort sont donc réunis. L'espace intérieur des quatre modèles de la nouvelle Fiesta dépasse sans aucun doute les normes habituelles si bien que les passagers avant comme les passagers arrière jouissent d'un espace suffisant sans que les capacités du coffre à bagages en souffrent réellement (300 litres normalement mais 1205 litres comme voiture à deux places).

A L'ASSAUT DU MARCHÉ !

La Ford Fiesta peut donc se jeter à l'eau avec confiance. Son succès parmi les acheteurs de petites voitures n'est pourtant pas garanti, tant le marché automobile actuel regorge de modèles de cette catégorie. C'est ici un premier inconvénient (majeur ?) que la Fiesta devra vaincre rapidement. Ses prix (10 250 francs pour la Fiesta 957, 10 990 francs pour la L, 11 850 francs pour la S et 12 790 francs pour le modèle Ghia) ne paraissent pas exagérés. L'espoir est donc permis !

La gamme de la nouvelle Ford Fiesta s'étend sur quatre longueurs d'onde. A gauche, le modèle « S », à droite, le modèle « L ».

Photos NF

● Brèves fiches techniques

Fiesta 957

Moteur : Cylindres : 4 ; cylindrée : 957 cm³ ; taux de compression : 8,3 : 1 ; puissance max. (DIN) : 40 ch (29 kW) ch à 5500 tr/mn ; couple max. (DIN) : 6,5 mkg (64 Nm) mkg à 2700 tr/mn ; moteur, emplacement : transversal, à l'AV ; arbre à cames : latéral ; carburateur : 1 Motorcraft vertical à corps simple ; essence : normale ; paliers de vilebrequin : 3 ; choke : à la main ; refroidissement : à eau, avec ventilateur électrique. — **Transmission :** Roues motrices : AV ; embrayage : monodisque à sec ; vitesses AV : 4 ; levier du changement de vitesses : au plancher. — **Direction :** Type : à crémaillère ; démultiplication : 18,6 : 1 ; diamètre de braquage : 9,8 m. — **Freins (avec servo) :** Freins à disques AV ; freins à tambours AR ; frein à main mécanique sur roues AR. — **Suspension :** AV : indépendante avec ressort hélicoïdal avec amortisseur télescopique à double action réunis en un seul élément, bras transversaux, barres de réaction, rayon de pivotement négatif ; AR : tube rigide, bras longitudinaux, amortisseurs télescopiques, ressorts hélicoïdaux, barre Panhard, version S : avec barre stabilisatrice. — **Carrosserie :** Type : limousine ; portes : 2 + hayon ; places : 5. — **Dimensions - poids :** Longueur hors tout : 356,5 cm ; largeur hors tout : 156,7 cm ; hauteur hors tout : 136 cm ; empattement : 228,6 cm ; voie : AV 133,4 cm, AR 132,1 cm ; capacité du réservoir : 34 litres ; capacité du coffre : 205 + 50 litres (1205 litres comme voiture à 2 places) ; poids à vide : 714 kg (en ordre de marche) ; poids max. autorisé : 1070 kg (selon permis). — **Performances (données d'usine) :** 0-100 km/h : 19,7 secondes ; vitesse max. : 131 km/h ; consommation : 6,9 litres/100 km.

Fiesta L, S, Ghia

Moteur : Cylindres : 4 ; cylindrée : 1117 cm³ ; taux de compression : 9,0 : 1 ; puissance max. (DIN) : 53 ch (39 kW) ch à 5700 tr/mn ; couple max. (DIN) : 8,2 mkg (80 Nm) mkg à 3000 tr/mn ; moteur, emplacement : transversal, à l'AV ; arbre à cames : latéral ; carburateur : 1 Motorcraft vertical à corps simple ; essence : super. — **Transmission :** Roues motrices : AV ; embrayage : monodisque à sec ; vitesses AV : 4 ; levier du changement de vitesses : au plancher. — **Direction :** Type : à crémaillère ; démultiplication : 18,6 : 1 ; diamètre de braquage : 9,8 m. — **Freins (avec servo) :** Freins à disques ; freins à tambours ; frein à main mécanique sur roues AR ; nombre de circuits : 2. — **Suspension :** AV : indépendante, jambes élastique McPherson (ressort hélicoïdal avec amortisseur télescopique à double action réunis en un seul élément), bras transversaux, barres de réaction, rayon de pivotement négatif ; AR : tube rigide, bras longitudinaux, amortisseurs télescopiques, ressorts hélicoïdaux, barre Panhard, version S : avec barre stabilisatrice. — **Carrosserie :** Type : limousine ; portes : 2 + hayon ; places : 5. — **Dimensions - poids :** Longueur hors tout : 356,5 cm ; largeur hors tout : 156,7 cm ; hauteur hors tout : 136 cm ; empattement : 228,6 cm ; voie : AV 133,4 cm, AR 132,1 cm ; capacité du réservoir : 34 litres ; capacité du coffre : 205 + 50 litres (1205 litres comme voiture à 2 places) ; poids à vide : 720 kg (en ordre de marche) ; poids max. autorisé : 1100 kg (selon permis). — **Performances (données d'usine) :** 0-100 km/h : 16,1 secondes ; vitesse max. : 145 km/h ; consommation : 7,9 litres/100 km.



Les quatre modèles de la nouvelle Fiesta sont équipés de deux portes et d'un hayon arrière.

Photo NF

Faites un essai dès aujourd'hui

SION :

Garage Kaspar, tél. 027/22 12 71

MARTIGNY :

Garage Kaspar SA, tél. 026/2 63 33

COLLOMBEY :

Garage de Collombey SA, tél. 025/4 22 44

Bonne route avec FIESTA

(Sécurité comprise !)

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures...

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Jeudi 8,7, Duc, tél. 22 18 64 et 22 27 03
Vendredi 9,7, Gindre, tél. 22 58 08

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Du 2,7 au 9,7, Garage de l'Ouest, tél. jour 22 81 41, nuit 23 13 07.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Martigny

Pharmacie de service. - Dès samedi à 17 h., pharmacie Vouilloz, av. de la Gare 22, tél. 2 66 16 et 2 39 01.
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures...

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Schwab, tél. 4 15 44.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, tél. 6 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, tél. 3 51 51.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

Table with 2 columns: Fund Name and Values. Includes Affiliated fund, Chemical fund, Technology fund, Europafonds, Unifonds, Unirenta, Unispecial 1, Crossbow fund, CSF-Fund, Intern. Tech. fund.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Salade de crabe
Beefsteak pommes frites
Fromage blanc

LE PLAT DU JOUR :

Salade de crabe

Un paquet de crabe congelé ou un crabe frais d'environ 300 g, un cœur de laitue, demi-botte de radis, 2 tomates, 2 oignons, un œuf dur, un poivron, un cornichon, quelques bouquets de chou-fleur cru, olives vertes farcies, huile, citron, mayonnaise.

Laissez dégeler lentement le crabe dans son emballage. Lavez soigneusement les différents légumes, mélangez la laitue effeuillée et égouttée avec les tomates pelées épinées, les radis, les oignons, le cornichon, le tout coupé en rondelles, les bouquets de chou-fleur cru et le crabe égoutté. Salez et poivrez. Ajoutez de l'huile et du jus de citron. Garnissez de rondelles d'œuf dur et d'olives. Servez avec une mayonnaise additionnée de petits dés de poivron.

POIGNÉE DE CONSEILS

Pour conserver les vieux livres: si vos livres brochés, parce qu'ils ont été beaucoup lus, se sont abîmés, ne les cachez plus. Voici une façon simple de les recouvrir tout en leur donnant un aspect attrayant. Découpez, dans du carton fort, une enveloppe aux mesures du livre que vous désirez recouvrir, donnez-lui la forme exacte des plures du livre et recouvrez-la d'un joli papier ou tissu adhésif, en harmonie avec les couleurs de la pièce dans laquelle se trouve votre bibliothèque ou l'étagère où vous les rangez.

Pour les vêtements en plastique: sur tous les vêtements en plastique, qu'ils soient lisses ou en relief, on peut effectuer un stoppage rapide. On trouve, en effet, un produit en tubes. (Il existe en plusieurs coloris qui, mélangés, permettent d'obtenir pratiquement toutes les teintes) qu'on étale dans le trou à colmater, sur lequel on applique ensuite un fer modérément chaud.

Draps usés: les draps usés en leur milieu, seront raccomodés de la manière suivante: on les coupera en deux dans le sens de la longueur et on assemblera (après avoir enlevé la partie abîmée) les bords extérieurs par une fine couture retournée.

Deux trucs: très souvent, après avoir défilé un ourlet, on constate que sa trace reste visible, même

Dans le silence et la solitude on n'entend plus que l'essentiel. (Camille Belguise)

NOS AMIES LES BÊTES

Un truc pour conserver aux chiens un beau poil? Il suffit d'ajouter à leur boisson, une fois par jour, quelques gouttes de fleur de soufre. Une fois par semaine, donnez-leur deux ou trois comprimés de levure de bière. On peut également mettre dans leur pâtée une noisette de beurre cru.

Rations types pour les différentes races de chiens? Grands chiens (15 à 20 kg, ex. le boxer): 600 à 700 g de viande, 200 grammes de légumes, 100 g de céréales. Chiens moyens (5 à 10 kg, ex. cocker): 350 à 400 g de viande, 150 g de légumes, 80 g de céréales. Petits chiens (moins de 5 kg, ex. teckel): 130 à 150 g de viande, 100 g de légumes, 50 g de céréales.

L'amour c'est...



... lui dérober une boucle de ses cheveux.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved. © 1975 by Los Angeles Times

D' CLAUDETTE

Comic strip panels with dialogue bubbles. Characters include a man and a woman. Dialogue includes: 'OH... BONSOIR!', 'VOUS CONTEMPLÉZ LE LIEU DU FUTUR BARRAGE? EMOUVANT N'EST-CE PAS?', 'J'ÉTAIS. ON ME L'A DIT AUVILLAGE. VOUS ÊTES PARISIENNE. CELA SE VOIT, D'AILLEURS...', 'YA-T-IL QUELQUE CHOSE QU'ON NE VOUS A PAS DIT, AU VILLAGE?', 'OH! C'EST LE CLICHÉ HABITUEL... ET PUIS JE NE SUIS PAS DU PAYS...', 'SE DIRE QU'IL Y A LA UNE PETITE VALLÉE TRANQUILLE ET QU'UN CATACLYSME VA S'ABATTRE DESSUS...'

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: irrégulière. Une prédominance de petits déchets a affecté le marché français dans des transactions calmes.
FRANCFORT: irrégulière. Dans un marché maussade, les déchets l'ont généralement emporté.
AMSTERDAM: soutenue. La plupart des titres se soutiennent dans des transactions sans éclats.

BRUXELLES: faible. Tous les compartiments de la cote se replient dans un volume d'affaires étouffé.
MILAN: affaiblie. Les titres italiens sont orientés à la baisse sans grandes transactions.
LONDRES: faible. Une fois de plus le marché anglais perd du terrain dans des affaires sans éclats.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Title and Value. Includes Total des titres cotés (155), dont traités (84), en hausse (25), en baisse (38), inchangés (29), cours payés (219).

Le net recul de la bourse de New York d'hier (-8,3) s'est répercuté sur le marché suisse des actions. Malgré cela, le volume des affaires ne s'en est pas trop ressenti. Si, dans l'ensemble, les bancaires ont été assez faibles, il faut relever le net recul de Banque Leu (la porteur -110 et la nom. -80).

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country, Buy Rate, Sell Rate. Includes France (51.00/53.00), Angleterre (4.35/4.60), USA (2.44/2.54), Belgique (6.05/6.30), Hollande (89.50/91.50), Italie (29.00/31.50), Allemagne (95.00/97.00), Autriche (13.30/13.60), Espagne (3.55/3.75), Grèce (6.50/7.75), Canada (2.50/2.63).

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item, Buy Rate, Sell Rate. Includes Lingot (9775.00/9900.00), Plaquette (100 g) (975.00/1005.00), Vreneli (98.00/108.00), Napoléon (106.00/116.00), Souverain (Elisabeth) (107.00/117.00), 20 dollars or (480.00/510.00).

BOURSE DE ZURICH

Table with 4 columns: Fund Name, Buy Rate, Sell Rate, and another column. Includes Suisse (6.776/7.776), Brigue-Viège-Zermatt (89/85 D), Gonergratbahn (625 D/625 D), Swissair port. (582/580), Swissair nom. (515/510), UBS (3210/3190), SBS (445/440), Crédit Suisse (2740/2735), BPS (1825/1835), Elektrowatt (1520/1545), Holderbank port. (441/450), Interfood port. (2600 off./2545), Juvena port. (250/250), Motor-Columbus (940/920), CERlikon-Bührle (1815/1820), Cie Réassurances port. (4400/4325), Winterthur-Ass. port. (1740/1740), Zurich-Ass. port. (9250/9150), Brown. Boveri port. (1700/1695), Ciba-Geigy port. (1545/1530), Ciba-Geigy nom. (652/650), Fischer port. (685/685), Jelmoli (1115/1150), Héro (3075/3050), Landis & Gyr (700/700), Losinger (830 off./820 off.), Globus port. (2250 off./2250 off.), Nestlé port. (3495/3425), Nestlé nom. (1900/1895), Sandoz port. (5250/5250), Sandoz nom. (2250/2260), Alusuisse port. (1350/1325), Alusuisse nom. (480/482), Sulzer nom. (2930/2970).

Bourses européennes

Table with 4 columns: Fund Name, Buy Rate, Sell Rate, and another column. Includes Air Liquide (355/355), Au Printemps (50.10/50), Rhône-Poulenc (91.70/91.50), Saint-Gobain (120/119.50), Finsider (291/278), Montedison (486/489), Olivetti priv. (1045/1020), Pirelli (1038/1015), Daimler-Benz (349/347.80), Karstadt (388/384), Commerzbank (182.50/181.50), Deutsche Bank (284.20/281.50), Dresdner Bank (207/206), Gevaert (1180/1176), Hoogovens (52.70/52.40).

Bourse de New York

Table with 4 columns: Fund Name, Buy Rate, Sell Rate, and another column. Includes American Cyanam. (25/25 1/2), American Tel & Tel (56 3/4/56 3/4), American Tobacco (39 5/8/40), Anaconda (29 1/8/28 7/8), Bethlehem Steel (43 3/4/43 3/8), Canadian Pacific (18 3/8/18 5/8), Chrysler Corporation (19 1/8/19), Dupont de Nemours (135 3/4/135 3/8), Eastman Kodak (98 1/8/97 7/8), Exxon (104 5/8/104 5/8), Ford Motor (55 3/8/56 3/8), General Dynamics (63 1/4/64 1/4), General Electric (57 1/8/57 1/2), General Motors (66 1/4/66 3/4), Gulf Oil Corporation (27 3/8/27 1/4), IBM (275/277 7/8), International Nickel (34 3/4/34 7/8), Int. Tel & Tel (28 3/8/28 1/4), Kennecott Cooper (35 3/4/35 1/2), Lehmann Corporation (11 1/2/11 3/8), Lockheed Aircraft (11 1/4/11 5/8), Lorc Inc. (—/—), Nat. Dairy Prod. (45 1/8/45), Nat. Distillers (25 1/4/25 7/8), Owens-Illinois (59 1/4/59 1/4), Penn Central (1 1/2/1 1/2), Radio Corp. of Am (29/28 7/8), Republic Steel (37 3/4/37 1/2), Royal Dutch (47 1/8/47 3/8), Tri-Contin Corporation (11 3/4/11 3/4), Union Carbide (65 1/2/64 7/8), US Steel (52 7/8/52 1/2), Westing Electric (17 1/8/17 1/8).

Fonds de placement (hors cote)

Table with 4 columns: Fund Name, Demand, Offer, and another column. Includes America Valor (448/458), Anfos 1 (120.50/121), Anfos 2 (109/110), Foncipers 1 (2000/2020), Foncipers 2 (1120/1140), Intervalor (62.50/64), Japan Portfolio (357/367), Swissvalor (209/212.50), Universal Fund (77.75/78.75), Universal Bond (92.50/94), AMCA (33 1/4/34 1/4), Bond-Invest (67 3/4/68 3/4), Canac (86 1/2/87 1/2), Denac (63 1/2/64 1/2), Espac (198 1/2/200 1/2), Eurit (105 1/2/107 1/2), Fonsa (89 1/2/90 1/2), Germac (93/97), Globinvest (62 1/2/63 1/2), Helvetinvest (103.60/—), Pacific-Invest (73 1/2/74 1/2), Safit (131/136), Sima (167 1/2/169 1/2), Canada-Immobil (650/670).

Tendance soutenue. Volume: 18.490.000

Table with 4 columns: Fund Name, Buy Rate, Sell Rate, and another column. Includes Dow Jones: Industr. (991.81/991.16), Serv. pub. (88.57/89.24), Ch. de fer (223.28/224.14), Canasec (489/500), Crédit Suisse Bonds (68/69), Crédit Suisse Intern. (63/65), Energie-Valor (76 1/2/78), Intervalor (62 1/4/63 1/4), Swisimmobil 61 (1070/1080), Ussec (625/635), Automation-Fonds (72/73), Eurac (299/300), Intermbilfonds (74 1/2/75 1/2), Pharmafonds (146/147), Poly-Bond int. (66 1/2/67 1/2), Siat 63 (1075/—), Valca (71 1/2/73 1/2).

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

NF

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Jeudi et vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
BONS BAISERS DE RUSSIE
Samedi et dimanche
GOLDFINGER
avec Sean Connery

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
Un film de Sergio Leone que vous ne devez pas manquer à revoir
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
Claudia Cardinale, Henry Fonda, Charles Bronson
Film en début de spectacle

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures et soirée à 21 heures
PARFUM DE FEMME
De Dino Risi avec Vittorio Gassman
En nocturne à 23 heures
LES 4 DE L'AVE MARIA
Terence Hill, Bud Spencer, Eli Wallach

ANZÈRE Le Zodiak
Tél. 027 9 22 22

Ce soir jeudi : RELÂCHE

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir jeudi : RELÂCHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Dès ce soir et jusqu'à dimanche - 18 ans
Soirée à 20 h. 30, Dimanche matinée à 15 h.
LA GOUVERNANTE
de Gianni Grimaldi avec Martine Brochard, Turri Ferro, Agostina Belli, Pino Caruso

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Dès ce soir et jusqu'à dimanche - 18 ans
Soirée à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
CATHERINE ET CIE
de Michel Boisrond avec Jane Birkin, Vittorio Caprioli, Jean-Claude Brialy, Patrick Dewaere, Jean-Pierre Aumont

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Dès ce soir et jusqu'à dimanche - 18 ans
Soirée à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
LA TRAHISON SE PAIE CASH
de Phil Karlson avec Joe Don Baker, Conny van Dyke, John Marley

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELÂCHE
Vendredi et samedi
L'INSPECTEUR HARRY

FULLY Michel

Ce soir jeudi à 20 h. 30 - 18 ans
De l'horreur à gogo !
LE MONSTRE EST VIVANT
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans
Sergio Leone présente Terence Hill, Miou-Miou, Robert Charlebois et Klaus Kinski dans
UN GÉNIE, DEUX ASSOCIÉS, UNE CLOCHE

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 18 ans
Un film très drôle... mais, pour public averti !
CE COCHON DE PAOLO
avec Giancarlo Giannini et Rossana Podesta

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Un phénoménal éclat de rire !
LES GASPARDS
avec Michel Serrault et Philippe Noiret

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
Un « policier » signé Pierre Granier-Deferre
ADIEU POULET
avec Lino Ventura et Patrick Dewaere

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Fermé pour cause de rénovation

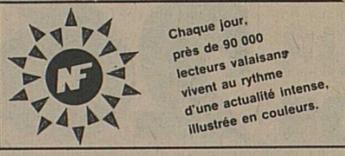
MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir jeudi à 20 h. 30 - 18 ans
Après Mallzia le nouveau film de Laura Antonelli avec Jean Rochefort
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBÉE SI BAS...
Une merveilleuse comédie !

BEX Rex

Ce soir jeudi à 20 heures - enf. dès 12 ans
A hurler de rire !
QUATRE ZIZIS AU GARDE-À-VOUS !
Un extraordinaire film comique !
A 22 heures - Dès 18 ans révolus
Strictement pour adultes
JEUNES FILLES BIEN SOUS TOUT RAPPORT

Notre annonce est lue par plus de 65 % des ménages



TELEVISION

(tv) Suisse romande

- Emissions en noir et blanc
- 15.05 (ou 15.35) Tour de France 12^e étape : Port Barcarès - Pyrénées 2000.
- 18.10 Point de mire
- 18.20 Téléjournal
- 18.25 Vacances-jeunesse Chronique de montagne. Avec les yeux des autres. Le Groupement romand des skieurs aveugles et ambylopes (GRSA).
- 19.00 Les dernières volontés de Richard Lagrange (23)
- 19.15 Agenda
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Tour de France
- 20.20 Destins Alain Bombard. (2^e diffusion).
- 21.45 Molière pour rire et pour pleurer 1^{er} épisode : l'illustre théâtre. Avec Roger Mirmont, Jean-Pierre Darras, Marianne Comtell, Caroline Cellier, etc. (2^e diffusion)
- 22.40 Téléjournal

(tv) Suisse alémanique

- Emissions en noir et blanc
- 17.30 Tour de France
- 18.10 Cours de formation pour adultes
- 18.40 Pause
- 18.50 Téléjournal
- 18.55 Mémento sportif
- 19.25 Fin de journée
- 19.35 Point chaud
- 19.40 Méditerranéum 1. Les Hittites, peuple de l'Antiquité
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Boulevard du crépuscule (Sunset Boulevard) Film américain de Billy Wilder (1950). Avec William Holden, Gloria Swanson, Erich von Stroheim, Nancy Olson
- 22.05 Téléjournal
- 22.15 Dans le même bateau La maladie mentale

(tv) Suisse italienne

- Emissions en noir et blanc
- 18.30 Cyclisme
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Robinson Crusoe (2)
- 20.15 Gheorghe Zamfir et son orchestre roumain (2^e partie)
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Reporter
- 22.00 Le secret des Flamands (3)
- 22.55 Cyclisme
- 23.10 Téléjournal

(tv) France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 11.30 Midi première
- 12.00 TF1 actualités
- 12.35 Télévision régionale
- 12.50 Tarzan. Œil pour œil
- 13.40 Court métrage
- 14.00 Tennis. Coupe Davis à Eastbourne : Grande-Bretagne - France
- 17.15 Pour la jeunesse. 17.15 Pour chaque enfant. 17.16 Présentation. 17.18 Animation pour les tout-petits. 17.29 Bonjour Sésame. 17.42 Les infos. 17.52 Laurel et Hardy
- 18.00 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
- 18.20 Actualités régionales
- 18.43 Les émissions des formations politiques
- 19.00 TF1 actualités
- 19.30 Nick Verlainne. 1. Comment voler la Tour Eiffel
- 20.30 L'événement
- 21.30 Tour de France cycliste
- 21.45 Jazz à Juan. Count Basie
- 22.15 TF1 actualités

(tv) Antenne 2

- 12.35 Magazine régional
- 12.50 Images sur...
- 13.00 Flash information Aujourd'hui madame
- 14.00 Flash information
- 14.10 Au cœur du temps. 6. La dernière patrouille
- 15.00 Flash information
- 15.05 Tour de France cycliste avec à 16.00 Flash journal
- 16.15 Aujourd'hui magazine
- 16.45 Fenêtre sur...
- 17.15 Le palmarès des enfants
- 17.30 TV service
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.44 Y'a un truc
- 19.00 Journal de l'A2
- 19.30 Fantomas se déchaine. Un film d'André Hunebelle. Avec Jean Marais, Louis de Funès, Mylène Demongeot
- 21.05 Roma la Rose
- 21.55 Journal de l'A2

(tv) France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 17.45 A la recherche d'Antoine de Saint-Exupéry
- 18.05 La télévision régionale
- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 Tribune libre
- 18.55 FR3 actualités
- 19.00 20 heures en été Les grands noms de l'histoire du cinéma. Cycle : cinéma d'hier et d'aujourd'hui
- 19.30 La bataille. Un film de Nicolas Farkas. Avec Annabella, Betty Stockfeld, Charles Boyer, etc.
- 21.00 FR3 actualités

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin
- 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
- 8.05 Revue de la presse romande
- 8.25 Mémento des spectacles et des concerts
- 8.30 Spécial vacances
- 9.00 Informations + News service
- 9.05 La puce à l'oreille
- 10.05 Conseils-santé
- 12.00 Le journal de midi
- 12.15 Les uns, les autres
- 12.30 Edition principale
- 13.00 Comment vivent les Américains (4)
- 14.05 La radio buissonnière
- 16.15 Feuilleton : Des bretelles pour le ciel (4)
- 17.05 En questions
- 18.00 Le journal du soir
- 18.20 Edition régionale
- 18.40 Informations sportives
- 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
- 19.00 Edition nationale et internationale
- 20.05 Court métrage : passage du petit Lupercus
- 20.30 Pour un soir d'été
- 22.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations + News service
- 9.05 La tête à l'ombre Hommage à Gustave Roud
- 9.45 Les grandes aventures de l'Océan
- 10.00 L'aventure humaine et la mort
- 10.40 Les grands écrivains, source d'inspiration musicale
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 Ici et ailleurs
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Tutti tempi
- 17.30 Rhythm'n pop
- 18.00 Informations
- 18.05 Jazz-live
- 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Jazz en réédition
- 20.00 Informations
- 20.05 Pèlerinage en Inde
- 20.30 L'œil écoute Bicentenaire de la déclaration d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique
- 22.00 Mon Amérique à moi
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Top class classics. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Musique légère. 16.05 Théâtre. 17.15 Onde légère. 18.20 Musique divertissante. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Consultation : médecine - Les maladies d'été. 22.05 La chanson. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
- 6.00 Musique et inf. 9.00 Radio-matin. 12.00 Inf. de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Concerto N° 2 pour piano et orch., Tchaïkovsky ; Danses concertantes, Strawinsky ; Double Concerto pour flûte, violon et petit orch., Tchérepnine. 21.50 Chronique musicale. 22.05 Jazz. 22.30 Radio-journal. 22.45 Musique légère. 23.10 Airs de danse. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Publicitas
Sion 21 21 11

Notre sélection du jour

Molière pour rire et pour pleurer

Premier épisode : L'illustre théâtre

Cette série, dont la réalisation est due à Marcel Camus, est une reconstitution à peine romancée de la vie de Molière. Au cours des divers épisodes, c'est toute l'aventure de l'illustre théâtre, des démêlés du génial auteur avec le clergé et la cour royale qui est évoquée, depuis les débuts de Molière, encore adolescent, et Jean-Baptiste Poquelin, jusqu'à sa mort le 17 février 1673. Dans le rôle de l'auteur-comédien, l'excellent acteur français Jean-Pierre Darras donne pleine mesure de son talent, aux côtés de Caroline Cellier et de Marianne Comtell. Scénarios et dialogues ont été confiés à différents auteurs, dont Georges Neveux, qui signa les textes des troisième et sixième épisodes. Cet ancien secrétaire

de Louis Jouvet est l'auteur de nombreuses pièces de théâtre et fut l'un des grands novateurs en matière de télévision en France : sa dramatique « Monsieur II », programmée en 1962, exploitait pour la première fois un thème de science-fiction sur le petit écran. Parmi ses nombreuses créations, il faut naturellement citer par ailleurs le feuilleton « Vidocq » qui est sans doute l'un des plus gros succès de ces dernières années en matière de production à épisodes.



Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gerald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

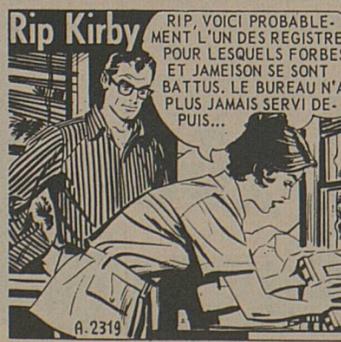
Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau) ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Sociétés locales et demandes d'emplois : 53 ct le millimètre
Réclames : 2 fr. 10 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 25 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 ct le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.



météo

Orages, Xème édition

Au nord des Alpes, en Valais, nord et centre des Grisons : par nébulosité changeante, le temps sera partiellement ensoleillé, des averses ou des orages se produiront dans la seconde moitié de la journée et la température, en plaine, sera voisine de 25 à 30 degrés l'après-midi. La limite du zéro degré reste proche de 3500 mètres. Vent en rafales au voisinage des orages.

Evolution probable pour vendredi et samedi : encore ensoleillé et chaud, orages étendus surtout samedi.

Prix MIGROS plus actuels que jamais!

Sensationnel! Baisses de prix sur les films

(ça tombe bien,
à l'époque des vacances!)



Kodacolor II
Film couleur pour appareils
pocket, 110/12 poses.

3.-

Nouveau
prix

Agfacolor CT 18
Film pour dias en
couleurs,
135/36 poses.

10⁵⁰

Nouveau
prix

Kodachrome 25
Film pour dias en
couleurs,
135/36 poses.

11⁸⁰

Nouveau
prix

110/20 poses.

3⁸⁰

Nouveau
prix

Kodachrome 64
Film pour dias en
couleurs,
135/36 poses.

11⁸⁰

Nouveau
prix

**Kodachrome 40
Super 8.**

10.-

Nouveau
prix

Agfacolor CN
Film couleur pour appareils
pocket, 110/20 poses.

3⁸⁰

Nouveau
prix

Kodacolor II
Film couleur pour Kodak-
Instamatic et autres
appareils à cassettes,
126/12 poses.

3.-

Nouveau
prix

126/20 poses.

3⁶⁰

Nouveau
prix

Kodacolor II
Film couleur, 135/36 poses.

4⁵⁰

Nouveau
prix

Cartouche de 3 films - plus avantageux!

Agfacolor CNS 2
126/20 poses

3 films 9⁵⁰
au lieu de 11.70

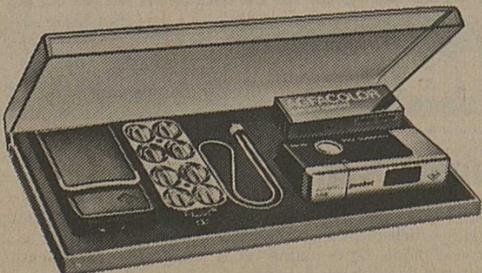
Agfachrome Super 8

3 films 26.-
au lieu de 30.-

Pour vos photos, pensez Migros!



Appareil pocket AGFAMATIC SENSOR TOPFLASH



Modèle 2008
Objectif 9,5/26 mm, mise au
point par 2 symboles de temps.

110.-

Distance de 1,2 m à l'infini, vitesses 1/50 et 1/100 de sec.,
déclencheur Sensor, viseur à cadre lumineux, changement
automatique sur 1/50 de sec. lors de l'utilisation d'un topflash.
En boîte-cadeau avec 1 film Agfacolor CN 110/12, 1 topflash
Philips, 1 chaînette métallique, **1 étui de cuir souple.**

Nouveau! Appareil réflex Mamiya 528 AL

Objectif 2,8/48 mm, vitesses d'obturation
1/15 jusqu'à 1/500 de sec. et B. Mesure CdS
de la lumière à travers l'objectif, réglage
automatique et manuel de l'exposition, viseur
à prismes avec télémètre à coïncidence,
blocage du déclencheur, sabot de flash avec
contact direct pour flash électronique.

Y compris pile et étui. **290.-**

MIGROS



TOUR DE FRANCE



Poulidor, à 40 ans, peut-être le coureur le plus jeune de tous...

Une journée de repos nécessaire avant la terrible étape de ce jour

Lucien Van Impe, deuxième à Divonne-les-Bains à 3'54" de son compatriote Freddy Maertens, a été, avec le Hollandais Joop Zoetemelk, qui a réussi un doublé assez sensationnel à l'Alpe d'Huez puis à Montgenèvre, le grand bénéficiaire des deux étapes alpestres du Tour de France 1976, bien que ces deux étapes se soient pratiquement limitées à deux longues courses de côte. Il va donc entamer le dernier acte de l'épreuve - le plus long (1926 km 450), le plus difficile (12 cols et trois arrivées en altitude) et le plus varié (montagne, contre la montre et courses en plaine) - avec le maillot jaune sur les épaules.

Les deux étapes alpestres - celle des Alpes de Provence n'a été effectuée que comme une corvée par les coureurs, Viejo excepté - ont donné une nouvelle physiologie au classement général. Leader pendant les huit premiers jours, Freddy Maertens s'est retrouvé à la 14^e place et les 3'54" d'avance qu'il possédait sur Van Impe se sont transformées en 5'56" de retard.

On a donc eu la confirmation que le champion de Belgique, malgré quelques progrès, n'est pas un véritable grimpeur. Mais il n'a pas été le seul à rétrograder.

Son coéquipier Michel Pollentier n'a pas été meilleur que lui, Hennie Kuiper, qui reste un concurrent à surveiller en raison de son tempérament d'attaquant n'a pas bien passé les cols non plus et on peut considérer que Delisle, Bellini, Pesarrodona et Ocana sont écartés du débat final, tout en restant capables d'une performance leur permettant de redorer leur blason. En revanche, et c'est là l'avis de Maurice de Muer, le directeur sportif de Bernard Thévenet, Kuiper, Martins, Baronchelli (qui semble avoir surmonté sa déception de Montgenèvre) et Lopez-Carril peuvent être encore considérés comme dangereux.

VAN IMPE, PAS DE QUOI S'INQUIÉTER !

Pourtant, tout le monde a tendance à considérer que le futur vainqueur se trouve parmi les six premiers du classement général (Van Impe, Zoetemelk, Poulidor, Thévenet, Galdos et Bertoglio), groupés en 2'05" et que le tiers gagnant devrait être constitué de Van Impe, Zoetemelk et Thévenet, cités sans ordre préférentiel.

Van Impe qui n'a que 7" d'avance sur Zoetemelk et 1'48" sur Thévenet,

estime que les Pyrénées lui ont toujours mieux convenu que les Alpes (ne gagna-t-il pas à Pyrénées 2000 en 1973 ?) et qu'en conséquence, il n'a pas à nourrir d'inquiétude dans l'immediat.

Zoetemelk confie qu'il a retrouvé sa meilleure condition physique et que la succession d'efforts qui reste à accomplir peut lui être bénéfique.

THÉVENET ATTEND LE « CONTRE LA MONTRE »

Quant à Thévenet, il rappelle qu'il a toujours mieux passé le deuxième massif montagneux que le premier. En 1975, il avait été meilleur dans les Alpes que dans les Pyrénées. Il espère

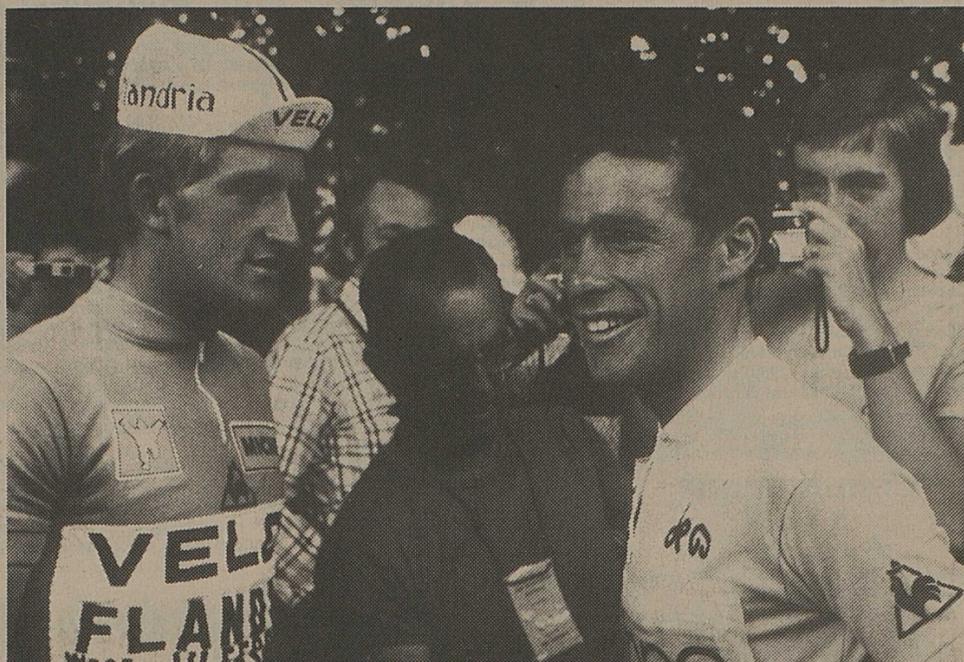
que ce sera l'inverse qui, cette fois, se produira. Et il estime que le « contre la montre » Fleurance-Auch peut lui être favorable. En 1975, il avait pris 2'15" à Van Impe sur le même parcours et seul Merckx l'avait précédé.

Enfin, restent Poulidor, Galdos et Bertoglio. Le vétéran Français redoute toujours que son âge ne lui joue un mauvais tour un de ces jours, ce qui reste à prouver. Le petit Espagnol Francisco Galdos craint principalement la course contre la montre. Bertoglio est en fait l'inconnue de la course. On avait attendu davantage de

lui dans les Alpes mais il n'a pourtant pas été déçu. Sera-t-il capable de se surpasser dans les Pyrénées ? Nul ne le sait.

BATTAGLIN NE REPARTIRA PAS

L'Italien Giovanni Battaglin, équipier et lieutenant de Fausto Bertoglio, ne prendra pas le départ de la 12^e étape du Tour de France, ce matin à Perpignan. Exténué et malade, il a décidé de renoncer et de rentrer chez lui pour récupérer des fatigues accumulées depuis le Tour d'Italie. Battaglin était 33^e du classement général à 21'04 de Van Impe.



Hier Maertens (à gauche), aujourd'hui Van Impe (à droite), ce soir peut-être Zoetemelk, Thévenet ou un autre. L'arrivée à Pyrénées 2000, aujourd'hui, éclaircira le problème.

Le FC Sion a repris l'entraînement

OBJECTIF : DANS LES SIX PREMIERS !

« Les curieux et les badauds sont priés de se maintenir à l'écart » ! Le comité du FC Sion n'a évidemment pas eu recours à cette phrase légendaire qui entoure généralement un événement important, hier en début de soirée. Il y avait donc bien quelques curieux, mais surtout quelques journalistes pour assister, au stade de Tourbillon, à la reprise des entraînements de la première équipe.

Contingent, objectifs, transferts éventuels, tous les principaux sujets d'avant-saison ont évidemment fait l'objet des discussions.

Pour la première fois aux ordres de Istvan Szabo, les joueurs de l'équipe

fanion, dont la nouvelle vedette yougoslave Svirid Djordjic ont répondu présent. Manquaient à l'appel Vergère, en période d'exams, et Coutaz, encore incomplètement rétabli depuis sa blessure de fin de championnat. Tous les autres ont été rapidement plongés dans le vif du sujet par le nouvel entraîneur séduisant, qui a pour le moins l'air de prendre sérieusement les choses en main...

L'objectif ne faisait évidemment pas le moindre doute : terminer dans les six premiers au terme des deux premiers tours afin d'éviter le tour de relégation. Reste à savoir s'il n'est pas au-dessus des possibilités de

l'équipe ?

Le sujet des transferts enfin n'a rien apporté de nouveau. Tous les joueurs (à l'exception de ceux déjà annoncés comme Barberis, Valentini, Cucinotta et Bajic, ce dernier jouera éventuellement dans un autre club romand) ont signé à nouveau, y compris le gardien Donzé. Les pourparlers avec Jean-Michel Elsig (Bienne) n'ayant pas abouti, il semble bien que la liste des transferts soit complète en ce qui concerne le FC Sion. Rappelons encore que la première rencontre d'entraînement aura lieu à Tourbillon, contre l'OGC Nice, le samedi 17 juillet, à 18 heures.

G. Joris



Serge Trinchero se remet au maniement de la balle sous les yeux intéressés de Istvan Szabo. Le ton est bel et bien donné pour la « première » du FC Sion.

FOOTBALL

Le bilan de la saison

La saison de football 1975/76 s'est terminée le week-end dernier avec la promotion de MendrisioStar en ligue nationale B et celle d'Aurore Bienne en première ligue. Voici le bilan :

Ligue nationale A. - Champion : FC Zurich. Vice-champion : Servette. Relégués : Lugano, La Chaux-de-Fonds, Bienne.

Ligue nationale B. - Champion : Bellinzona (seul promu). Relégués : Martigny, Wettingen.

Coupe de Suisse. - Vainqueur : FC Zurich. Finaliste : Servette.

Coupe de la ligue. - Vainqueur : Young Boys. Finaliste : FC Zurich.

Ligue nationale C. - Champion : Sion. Finaliste : Winterthur.

Première ligue. - Promus : MendrisioStar (Champion), Kriens. Autres finalistes : SC Zoug, Locarno (à la place de Morbio), Berne, Bulle. Relégués : Toessfeld, Giubiasco, Emmenbrücke, Montreux.

Deuxième ligue. - Promus : Blazers, Glattbrugg, Unterstrass, Derendingen,

Birsfelden, Muttenz, Ibach, Lerchenfeld, Aurore, Superga La Chaux-de-Fonds, Orbe, Sierre, Renens. Autres champions de groupes : Weinfelden/Buerglen, Staefa, Agno, Onex, Turgi, Portalban. Relégués : Bad Ragaz, Heiden, Gossau, Romanshorn, Diessenhofen, Glattfelden, Industrie, Wallisellen, Horgen, Affoltern A.A., Neuenhof, Reinach, Utzenstorf, Zuchwil, Frenkendorf, Liestal, Wolhusen, Reiden, Rotweiss Buempflitz, Kirchberg, Courtemaiche, Bevilard, Neuchâtel Xamax « 2 », La Sagne, Bodio, Malvaglia, Arbedo, Beaugard Fribourg, Domdidier, Le Mont-sur-Lausanne, Echallens, Crans-sur-Céligny, Forward Morges, Saint-Léonard, Steg, CS Italien Genève et Veyrier.

Juniors. - Inter A/1. Champion : Bellinzona. Finaliste : Sion. Inter B/1. Champion : Sion. Finaliste : Grasshoppers. Vétérans. Vainqueur de la coupe : Lausanne-sports. Finaliste : Stade Lausanne. Coupe Romande : Collex Bossy.

Lucerne et Kriens : quelques problèmes

Lucerne et Kriens, deux voisins de ligue nationale B, ont presque terminé leurs transferts. Le néo-promu de Kriens, qui sera entraîné par Paul Wolfisberg, n'a pas de départs à signaler. La formation lucernoise sera renforcée par Andy Schurmann (Lucerne), André Schaer (Xamax), Othmar Budmiger (Emmenbrücke) et Claude Chavanne (Luzerner Sport-Club). Raymond Luttenegger, vice-président actuel (il sera élu président dans une dizaine de jours), nous a déclaré mercredi, que les dirigeants du néo-promu avaient renoncé à des transferts « sensationnels », car les moyens financiers nécessaires ne sont pas à disposition. La formation lucernoise espère se sauver grâce à la bonne camaraderie et à des joueurs enthousiastes, qui resteront amateurs au vrai sens du mot.

Le voisin de l'Allmend a lui aussi des problèmes à résoudre, car le gardien Roland Inderbitzin et l'excellent Léo Kaufmann ne veulent pas renouveler leur contrat respectif. Inderbitzin aimerait jouer en Suisse romande et Kaufmann a l'intention d'arrêter de jouer au football. Pour remplacer Bigi Meyer, qui est retourné aux Grasshoppers, les dirigeants lucernois ont engagé Bruno Rahmen (Bâle). Pierre-Albert Waerber (Granges), Heinz Furrer (Horw), Wal-

ter Fischer (Sursee), Hanspeter Huber (Blue-Stars) et Dino Siegenthaler (Gerlafingen) porteront le maillot bleu-jaune la prochaine saison. Les Lucernois sont encore en pourparlers avec Rieder (Carouge) et Abacherli (Locarno). Schurmann (Kriens), Wildhaber et Marthy (Balzers), ainsi que Bizig (Zoug) quitteront Lucerne. Quant à Waser, Hummel, Bucher et Binder, qui avaient été prêtés au FC Lucerne, ils joueront définitivement avec le club entraîné par Luttenegger. Ces quatre joueurs ont participé aux rencontres de championnat de la saison écoulée. (e.e.)

Transferts au FC Rarogne

Arrivées : Michel Zufferey (prêt d'une année de Chalais via Etoile Carouge).

Départs : Hans Lienhardt (prêt d'une année à Viège).

Schwemle à Bellinzona

L'A.C. Bellinzona, qui a obtenu sa promotion en ligue nationale A, a engagé pour la prochaine saison l'Allemand Dieter Schwemle (27 ans), depuis octobre dernier au FC Bienne et auparavant en Bundesliga allemande avec Kickers Offenbach.



TIR

La jeunesse de Sion au petit calibre

La section petit calibre de la Cible de Sion a organisé un tir à l'intention des jeunes filles et jeunes gens de 13 à 16 ans. Sous la surveillance de plusieurs moniteurs qualifiés, 4 jeunes filles et 34 jeunes gens ont terminé le tir 1976.

Le programme se constituait d'une passe de 10 coups sur cibles à 5 points.

Voici les principaux résultats de cette journée :

Insignes d'or : 50 points : Gaudin Patrick (année de naissance : 1962) ; 49 : Schopfer Pierre-Alain (1962), Moreillon Serge (1961), Marti Stéphane (1961) ; 48 : Barras Dominique (1961) ; 47 : Christen Otto (1960) ; 45 : Haefliger Jean-Michel (1960), Mayor Bertrand (1960).

Insignes d'argent : 47 points : Schopfer Roger (1963), Couturier Yvan (1962), Chabbey Jean-Paul (1961), Crettaz Florian (1961), Briguet Pierre-Paul (1961) ; 45 : Clavien Raymond (1963), Leuthold Bernard (1962), Winteregg Claude (1961) ; 42 : Simonetta Christine (1960) ; 41 : Héritier Myriam (1960) et suivent 20 tireurs...



SKI

Communiqué AVCS

CONVOCAION

Cours I : du 12 au 17 juillet 1976 à Montana.

1. Jost Armin, 1957, 3981 Obergesteln, SC Obergoms ; 2. Salamin Aurèle, 1958, 3961 Grimentz, SC Grimentz ; 3. Favre Frédy, 1957, 1914 Isérables, SC Rosablanché ; 4. Kirchler Josef, 1958, 3981 Oberwald, SC Obergoms ; 5. Zumtaugwald Elmar, 1958, 3921 Randa, SC Dom ; 6. Salamin Armand, 1959, 3961 Grimentz, SC Grimentz ; 7. Annheim Daniel, 1959, 3920 Zermatt, SC Dom ; 8. Darbellay William, 1958, 1931 Liddes, SC Vélain ; 9. Tissières Gérald, 1960, 1937 Les Arlaches, SC Val Ferret ; 10. Brantschen Roland, 1957, 3921 Randa, SC Dom ; 11. Zurbriggen André, 1958, 3901 Saas-Grund, SC Hohnsaa ; 12. Anthamatten Georg, 1960, 3901 Saas-Grund, SC Hohnsaa ; 13. Mathey Stéphane, 1960, 1922 Salvan, SC Salvan ; 14. Chevey Léopold, 1960, 3966 Réchy, SC Brentaz ; 15. Burgener Urban, 1960, 3901 Saas-Grund, SC Hohnsaa ; 16. Imoberdorf Erwin, 1960, SC Obergoms ; 17. Michlig René, 1960, 3902 Glis, SC Ried-Brig ; 18. Carlen Hans, 1960, SC Obergoms ; 19. Truffer Stefan, 1960, 3921 Randa, SC Dom ; 20. Hischer Ernst, 1959, 3981 Oberwald, SC Obergoms ; 21. Imboden Vincenz, 1958, 3921 Täsch, SC Obergoms ; 22. Imboden Christian, 1960, 3921 Täsch, SC Obergoms.

Entrée au cours le lundi 12 juillet 1976 à 11 heures, hôtel Cisalpin, Montana.

Licenciement le samedi 17 juillet 1976. Logement à l'hôtel Cisalpin, à Montana. Equipement pour la condition physique et le ski.

Frais 100 francs à verser à l'entrée au cours.

Entraîneur M. Paul Jaggi.

Invités : Burgener Beat, 1955, 3901 Saas-Grund, SC Hohnsaa ; Albasini Stéphane, 1955, 3966 Chalais, SC Brentaz ; Gaillard Stanislas, 1956, 1936 Verbier, SC Alpina.

AVCS nordiques
Armand Genoud



La chasse aux médailles

● Australie : cinq médailles d'or

Les responsables de la sélection olympique australienne se montrent très prudents à la veille des Jeux de Montréal. Ils s'attendent à un maximum de cinq médailles d'or de la part d'une délégation où figurent pourtant des athlètes de tout premier plan.

C'est surtout sur la natation que se reportent les espoirs australiens. Stephen Holland, ex-recordman du monde du 1500 m libre, a de grandes chances de s'imposer à Montréal. Il compte sur son excellente condition physique, due à un entraînement forcené pratiqué à Perth, pour prendre sa revanche sur l'Américain Brian Goodell, qui vient de lui ravir son record du monde. Les responsables australiens font également confiance à Mark Terry (200 m dos), Neil Rogers (100 m papillon) et Graham Windeatt, qui remporta la médaille d'argent du 1500 m libre à Munich mais exerce à présent ses talents sur 200 et 400 m nage libre. Chez les femmes, la vedette incontestée est Jenny Turrall, qui sera une adversaire très sérieuse pour Shirley Babashoff et les Allemandes de l'Est sur le 800 m libre.

En athlétisme, Reale Brown espère monter pour la première fois sur la plus haute marche du podium après ses médailles d'argent à Mexico sur 200 m et à Munich sur 100 et 200 m. Charlene Rendina pourrait pour sa part tenir un rôle en vue dans le 800 m. L'athlétisme masculin est moins prometteur. Mais le sauteur à la perche Donald Bair, qui a récemment battu l'Américain Dave Roberts, ainsi que Graham Crouch sur 1500 m, figureront probablement parmi les finalistes de leur spécialité.

L'Australie, qui a coutume de s'approprier une médaille d'or en yachting, compte perpétuer cette tradition grâce à son champion olympique David Forbes, vainqueur en star à Kiel. Deux autres disciplines seront représentées par des concurrents de valeur : le judo avec le poids léger Warren Richard et le hockey sur terre, qui a déjà valu à l'Australie une médaille de bronze à Tokyo et une d'argent à Mexico.

● Bulgarie : lutte, haltérophilie et Ivanka Christova

À Montréal, les Bulgares auront une tâche bien difficile : défendre dignement leur rang de huitième nation dans la liste des médailles (21 médailles, dont six d'or). Sur un total de 53 médailles remportées par la Bulgarie jusqu'ici aux Jeux olympiques, les lutteurs viennent nettement en tête avec neuf médailles d'or, dix-sept d'argent et six de bronze.

À Montréal, les regards seront de nouveau tournés vers eux. Les spécialistes sont d'avis que deux des médailles d'or de Montréal reviendront à des lutteurs bulgares : Alexandre Tomov, quatre fois champion du monde, et Petar Kirov, qui ne cache pas son ambition de remporter sa troisième médaille d'or olympique.

L'haltérophilie connaît depuis quelques années un essor incontestable. Aux Jeux précédents, les Bulgares ont été particulièrement efficaces : trois médailles d'or et trois d'argent. Les plus grandes chances vont cette fois du côté du jeune recordman du monde Valentin Christov (poids lourds).

Chez les athlètes, Ivanka Christova, qui vient de réussir l'exploit de battre le record du monde féminin du poids à deux reprises en l'espace de 24 heures, constituera l'atout N° 1. Mais Maria Vergova (disque), Nicolina Chtereva, Svetla Zlateva et Lilianna Tomova en sprint, auront également leur mot à dire.

La Bulgarie pourrait également se distinguer en aviron, en canoë-kayak et en boxe, avec le champion olympique sortant des poids mouches, Guergo Kostadinov. La délégation bulgare comprendra 178 concurrents et concurrentes.

● RDA : consolider sa 3^e place

La RDA est prête à rééditer sa performance de Munich et à maintenir, à Montréal, sa position derrière les deux « grands » (Etats-Unis et URSS). Elle avait remporté en 1970 20 médailles d'or, 23 d'argent et autant de bronze.

Les grands atouts des Allemands de l'Est restent la natation et l'athlétisme féminins, l'aviron et le canoë-kayak. En natation, les filles de la RDA, malgré la valeur de leurs concurrentes américaines, pourraient s'adjuger toutes les médailles d'or. L'extraordinaire Kornelia Ender devrait à elle seule gagner le 100 et 200 m libre, le 100 m papillon, le 200 m quatre nages et, si l'horaire des compétitions le permettait, elle se serait également alignée au départ du 100 m dos, une discipline dont elle a détenu pendant quelques jours le record du monde.

La « mauvaise surprise » ne pourra venir que de la seule Shirley Babashoff, qui vient de s'adjuger le record du monde du 800 m nage libre. Chez les garçons, le recordman du monde du 200 m papillon, Roger Pyttel, et le « vétéran » Roland Matthes, ce dernier visiblement en fin de carrière, sont les seuls à pouvoir lutter avec les Américains.

Les athlètes est-allemands, même du côté féminin, auront la tâche beaucoup moins aisée à Montréal qu'à Munich face à une concurrence internationale plus relevée. Renate Stecher, pendant de longues années numéro un du sprint mondial, peut nourrir quelques inquiétudes face aux Allemandes de l'Ouest Inge Helten et Annegret Richter. Avec Marianne Adam au poids, Ruth Fuchs au javelot, Rosemarie Ackermann en hauteur et Sigrun Thon-Siegl en longueur, ainsi que Annelie Erhardt au 100 m haies, la RDA possède toutefois de quoi faire oublier une éventuelle défaite de Renate Stecher.

En aviron, les Allemandes de l'Est épauleront pour la première fois leurs rameurs, ce qui promet une moisson de médailles encore plus impressionnante que celles du passé. La RDA, victorieuse à cinq reprises à Nottingham, brillera également en canoë-kayak mais il ne sera plus question de suprématie face à une concurrence de haut niveau (Hongrie et URSS notamment).

● Cuba : ses boxeurs et quelques athlètes

Cuba cherchera à Montréal, comme beaucoup d'autres pays, à faire mieux qu'à Munich (3 médailles d'or, 1 d'argent et 4 de bronze). Mais son souci restera de conserver le « Leadership » du sport latino-américain.

Les résultats élogieux obtenus dans tous les grands tournois par les boxeurs de l'école cubaine permettent d'espérer de nouveaux succès. Les Cubains aligneront encore Teofilo Stevenson, l'inattendu champion du monde des poids lourds à Munich, et Emilio Correa, champion olympique des welters, mais aussi Jorge Hernandez (mi-mouche), Orlando Martinez (mouche) et Rolando Garbay (moyens), qui sont tous des médailles en puissance.

Outre la boxe, qui constitue le point fort du sport cubain, les récents Jeux panaméricains de Mexico (1975) ont démontré que les athlètes cubains auront encore leur mot à dire à Montréal. On pense bien sûr au sprinter Silvio Leonard, digne élève d'Enrique Figuerola et à la vélocité Silvia Chivas, qui peuvent accéder au podium sur 100 m mais aussi dans les relais.

Silvio Leonard se remet lentement, mais sûrement semblait-il de son accident de Mexico qui l'obligea à subir une délicate intervention chirurgicale. Cuba comptera également sur Alejandro Casanas (110 m haies) et Alberto Juantorena (400 m).

Les Cubains nourrissent également des espoirs en haltérophilie avec Francisco Casamayor (mouche), Roberto Urrutia (légers) et Javier Gonzales (lourds). Par contre, leurs basketballeurs n'ont pas retrouvé le rendement qui leur avait permis d'enlever la médaille de bronze à Munich.

● RFA : moins d'espoirs qu'à Munich

Le sport ouest-allemand, dans le creux de la vague depuis les Jeux de Munich, aura bien du mal à remporter autant de médailles à Montréal. Devant leur public, les Allemands de l'Ouest avaient enlevé 40 médailles (quatrième au classement général). Ils ne prévoient pas une moisson aussi fructueuse à Montréal.

C'est en athlétisme et en aviron, disciplines qui ont valu bien des satisfactions à la RFA par le passé, que le déclin paraît le plus net. Les Allemands ne comptent en effet que sur quelques individualités pour faire triompher leurs couleurs. Il s'agit surtout du marcheur Bernd Kanneberg (50 km), du lanceur de marteau Karl-Hans Riehm, capable de faire échec aux Soviétiques, et, surtout, de Inge Helten qui, depuis peu, est devenue la femme la plus rapide du monde (11'04 chronométrage électrique). Avec Annegret Richter qui, elle, a égalé le record du monde manuel (10"8), elle fera partie d'un relais 4 x 100 m capable de lutter avec les meilleures. Les chances de la jeune Brigitte Holzapfel (18 ans) ne sont pas non plus négligeables au saut en hauteur (1 m 91).

Chez les rameurs, il n'y a guère que le champion de skiff Michael Kolbe qui figurera parmi les favoris olympiques. La crise qui secoue l'équitation ouest-allemande se fera sentir à Montréal où les espoirs de la RFA reposeront presque exclusivement sur le vétéran Hans-Guenther Winkler, après le forfait du champion du monde Hartwig Steenken et l'élimination de Gert Wilfang.

Dans d'autres domaines, l'Allemagne de l'Ouest alignera des représentants tout de même capables de briguer des médailles. On pense à Peter Nocke qui, sur 200 m nage libre, peut s'intercaler entre les Américains, à l'escrimeur Alexandre Pusch, champion du monde à l'épée en 1975, au gymnaste Eberhard Gienger, champion du monde à la barre fixe et au lutteur Adolf Seger, déjà champion du monde et d'Europe chez les moyens.

Par équipes, la RFA nourrira quelques ambitions légitimes, notamment en hockey sur terre, où elle a un titre olympique à défendre, et en handball.

HANDBALLEURS A VOS BALLONS

UNE ORGANISATION À REVOIR

UNE ORGANISATION À REVOIR ?

Le rideau étant maintenant tombé sur le dernier acte du championnat d'été de la région Vaud-Vallais-Genève, nous avons jugé utile de rechercher l'intérêt que suscite cette compétition auprès des équipes romandes.

En première ligue en particulier, aucune équipe ne semble prendre très au sérieux cette compétition d'été qui ne permet pas d'accéder à une catégorie de jeu supérieure. Le titre de première ligue est sans valeur et les formations romandes qui doivent attendre deux mois avant de pouvoir disputer les finales sont sérieusement handicapées faute de matches d'entraînement.

Nous avons également constaté, cette année encore, qu'une fois les places acquises dans le groupe de tête, que les équipes du milieu du classement ne cherchent plus à lutter, ce qui fausse finalement le classement. Effectivement cet été, les Amis-Gyms de Lausanne ont sauvé leur place en première ligue grâce au manque de combativité de certaines équipes.

DES FRAIS INUTILES

Il faut être objectif et reconnaître qu'aucun pôle d'attraction existe actuellement pour motiver dirigeants et joueurs. Les déplacements sont coûteux et les frais d'arbitrage exagérés. En effet, déplacer deux arbitres pour toutes les rencontres de première ligue ne se justifie pas pour un championnat de cette valeur. Pour bien montrer encore l'esprit qui règne dans cette compétition, on applique le règlement à la lettre et l'on n'hésite pas à infliger des amendes aux joueurs qui auraient oublié de prendre un maillot avec un numéro.

UNE ÉTUDE NÉCESSAIRE

En conclusion, nous pouvons dire que le championnat d'été qui en est à sa 3^e édition mérite d'être revu sans délai avant qu'il ne sombre dans l'indifférence la plus totale. Personnellement nous pensons que durant les mois de mai et juin il faut ac-

corder une attention soutenue au mouvement des juniors. Organiser dans les catégories A, B, C, D une compétition qui permette à tous les jeunes joueurs de se préparer très sérieusement en vue de la compétition en salle. Pour les autres catégories de jeu, les tournois sont assez nombreux pour trouver des possibilités de jouer avant les vacances d'été.

Lors de l'assemblée des délégués qui s'est déroulée le 26 juin à Lausanne, les responsables des régions ont bien démontré cette volonté d'une réorganisation en refusant à la ligue nationale deux projets qui favoriseraient seulement cette catégorie de jeu (coupe en salle, augmentation de la LNB). Il semblerait maintenant que les premiers jalons sont posés ce qui nous fait penser que très prochainement des propositions concrètes pourront être faites aux responsables des différents championnats.

CLASSEMENTS DES ÉQUIPES

DE MONTHEY

Troisième ligue (groupe D)	
1. US Yverdon II	6 6 0 0 95- 51 12
2. HC Monthey	6 5 0 1 91- 63 10
3. HBC Prilly	6 3 0 3 71- 63 6
4. Bobst	6 3 0 3 56- 60 6
5. Renens	6 3 0 3 67- 73 6
6. SFG Chailly	6 1 0 5 54- 74 2
7. Sp. Hôtelière Lsne	6 0 0 6 54-104 0
Juniors B	
1. HC Monthey	6 6 0 0 83- 35 12
2. Chénois	6 5 0 1 99- 52 10
3. Servette	5 3 0 2 64- 50 6
4. Amis-Gyms	6 3 0 3 51- 47 6
5. Pâquis	6 1 1 4 60- 74 3
6. Cugy	5 1 1 3 40- 64 3
7. Meyrin	6 0 0 6 41-116 0
Juniors C	
1. HC Monthey	12 11 0 1 175- 46 22
2. Lausanne-B.	12 10 0 2 159- 57 20
3. CS Chénois	12 8 0 4 126- 49 16
4. Lausanne-Ville	12 7 0 5 137- 69 14
5. SFG Grottes	12 4 0 8 102- 89 8
6. P.-Saconnex	12 1 0 11 20-205 2
7. HC Cugy	12 1 0 11 29-233 2

Les grands favoris... (3)

● **Daniel Morelon (Fr.)** — Daniel Morelon, qui défendra son titre de vitesse sur piste acquies en 1968 à Mexico et conservé à Munich, est le plus titré des sportifs français en activité. Il termina en effet troisième de la vitesse à Tokyo et, associé à son camarade Pierre Trentin, il a remporté la médaille d'or du tandem à Mexico. Son palmarès compte également sept titres de champion du monde de vitesse, un titre mondial en tandem (avec Trentin) et de nombreux accessits dans cette discipline : une fois deuxième et trois fois troisième.

Daniel Morelon est le troisième d'une famille de onze enfants. Né le 24 juillet 1944 à Bourg-en-Bresse, — il aura 32 ans le jour de la finale à Montréal — Morelon est fonctionnaire à la préfecture de police de Paris. Ses débuts internationaux remontent à 1963, quand il termina quatrième du tournoi mondial.

À Montréal, sur la petite piste en bois qui le vit perdre son titre mondial en 1974 (battu en quart de finale par le Soviétique Kravtsov), ses principaux adversaires seront l'Italien Giorgio Rossi, Serge Kravtsov et le Tchécoslovaque Anton Tkac, champion du monde 1974.

● **Darrell Pace (EU.)** — Digne successeur de son compatriote John Williams, médaille d'or de tir à l'arc aux Jeux olympiques de Munich en 1972 avec 2528 points, Darrell Pace, un Américain de 19 ans, sera le grand favori de cette discipline à Montréal.

C'est à l'âge de 13 ans, après avoir participé (et gagné) pour la première fois à un concours de tir à l'arc réservé aux « novices » que Pace a fait ses débuts dans ce sport. Trois ans plus tard, il remportait le titre de champion des Etats-Unis puis, en 1975, celui de champion du monde à Interlaken, en Suisse. Au cours de la même année, il devenait le premier tireur à marquer 1300 points, sur un maximum de 1440, dans un tournoi de la Fita (Fédération internationale de tir à l'arc).

Surnommé « Supe » (diminutif pour « Superman ») Pace est d'un gabarit assez moyen (1 m 80 pour 59 kg). Tout récemment, au cours des épreuves de sélection américaines, il a réalisé, malgré le vent et la pluie, le total de 2570 points sur un doublé Fita. En outre, aux 50 mètres, il a réussi 332 points.

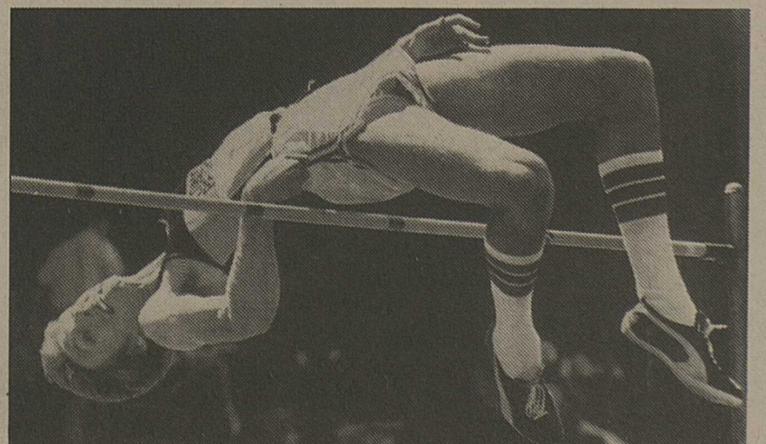
« Je pense être capable de faire encore mieux à Montréal », dit-il. On ne voit pas très bien qui pourrait lui enlever cette médaille d'or à laquelle il tient tellement.

● **Dwight Stones (EU.)** — Expansif, volubile, sûr de lui, dominateur, ambitieux et orgueilleux, Dwight Stones (22 ans), recordman du monde du saut en hauteur (2 m 31) est le Cassius Clay blanc et la super-vedette de l'athlétisme américain.

La classe, la personnalité et l'ascendant de ce grand garçon blond (il mesure 1 m 97 et pèse 81 kg) ne se discutent pas. C'est

incontestablement le meilleur « Fosburyste » mondial. Sa technique est parfaite et ses élèves (parmi lesquels Bill Jankunis) sont ses plus dangereux adversaires. Son pouvoir de concentration, sa détermination, son travail d'approche minutieux, sont admirables. Invaincu en match international, il a connu la défaite aux Etats-Unis, et récemment à Eugene, où Jankunis (2 m 28) l'a battu.

Médaille de bronze à Munich, recordman mondial un an plus tard dans la même ville (2 m 30), Stones a mis 65 essais et trois ans pour faire monter le record d'un centimètre, exploit accompli à Philadelphie dans le cadre des championnats universitaires américains, 55 jours avant la finale olympique. Il est, en dépit de la défaite subie à Eugene, le grand favori pour Montréal, tant il a dominé ces dernières années le saut en hauteur mondial. Né le 6 décembre 1953 en Californie, Stones étudiant en relations publiques à Long Beach.



L'Américain Dwight Stones, recordman mondial du saut en hauteur sera le grand favori à la médaille d'or.

Tennis - 1/4 de finale à Gstaad

Les favoris passent aisément

Quatre des quarts de finalistes du simple messieurs étaient connus à l'issue de la quatrième journée des championnats internationaux de Suisse, à Gstaad.

L'Italien Paolo Bertolucci, qui avait éliminé le Colombien Molina, tête de série N° 7, a poursuivi sa série des matches en trois sets. A chaque fois, il s'impose par 6-4 dans l'ultime manche. Cette fois, il a dominé l'Allemand Pohmann grâce à la sûreté de son revers. Le Néo-Zélandais Parun, tête de série N° 4, a longtemps peiné avant de briser l'opposition du Tchecoslovaque Hrebec (7-6 5-7 6-4) au terme d'une véritable guerre d'usure. Hrebec, qui avait fait le break, au début de la troisième manche, fut décontenancé lorsque Parun se mit à suivre résolument son service au filet.

Vainqueur de Guenthardt la veille, l'Argentin Cano s'était armé de patience face au Japonais Hirai, infatigable renvoyeur. Finalement le Sud-Américain battit en deux sets serrés (7-5 6-4) le tombeur de Kanderl.

Adriano Panatta n'affichait pas sous le soleil vespéral son aisance habituelle. Le blond Brésilien Kirmayr, aux jambes torses mais à la course vive, ne manifestait aucun complexe. Il se permettait à la volée de damer le pion à son illustre adversaire. Au premier set, les deux antagonistes s'assuraient régulièrement leur service. Au « tie break », le Brésilien (classé 138^e joueur mondial par ATP), menait même 4-2 avant de s'incliner 7-5. Dans la deuxième manche, Panatta prenait le service de Kirmayr dès le deuxième jeu. Il menait 3-0 pour l'emporter finalement 6-3 contre un adversaire combattif à l'extrême.

Face au Chilien Cornejo, devant lequel il avait failli être battu en deux sets la veille, l'Allemand Karl Meiler obtenait sa qualification pour les huitièmes de finale au cours d'une troisième manche spectaculaire. Cornejo sauva quatre balles de match avant de

s'avouer vaincu. Matche également interrompu la veille, la rencontre Taygan-Hailler tourna à l'avantage de l'Américain plus maître de ses nerfs.

Les derniers concurrents suisses ont disparu au cours des premiers matches de double. Petr Kanderl et Dimitri Sturza ont démontré face à Ramirez-Borowiak qu'ils formaient bien une équipe de double de valeur européenne. Les deux joueurs d'outre-Atlantique furent fréquemment surpris par les services de Sturza et les smashes de Kanderl. Au premier set, Sturza perdit son service au onzième jeu et dans la deuxième manche, Kanderl lâcha le sien au cinquième jeu. Ramirez-Borowiak l'ont emporté 7-5 6-4.

Associé à un Australien, Fairchild, de valeur fort modeste, Heinz Guenthardt, imparfaitement remis de son indisposition de la veille, n'a pas pesé lourd face à la paire Lewis-MC Namara, victorieuse 6-0 6-2. Guenthardt gagna une fois son service au deuxième jeu.

Voici les résultats : Simple messieurs, 2^e tour : Bob Hewitt (Af-S) bat Norman Holmes (E-U) 6-4 6-0 ; Ferdi Taygan (E-U) bat Jean-Louis Hailet (Fr) 6-0 2-6 6-4. Huitièmes de finale : Ricardo Cano (Arg) bat Hira Ken

Hirai (Jap) 7-5 6-4 ; Adriano Panatta (It) bat Carlos Kirmayr (Bre) 7-6 6-3 ; Onni Parun (Nlle-Z) bat Jiri Hrebec (Tch) 7-6 5-7 6-4 ; Paolo Bertolucci (It) bat Hans Pohmann (RFA) 5-7 6-3 6-4. Karl Meiler (RFA) bat Patricio Cornejo (Chi) 3-6 7-6 6-4.

Simple dames, 1^{er} tour : Gail Lovera (Fr) bat Susana Villaverde (Arg) 6-3 6-0.

Doubles dames, 1^{er} tour : Michèle Gurdal-Nacko Sato (Be/Jap) battent Susi Eichenberger-Marianne Kindler (S) 6-1 6-1 ; Betzy Nagelsen-Wendy Turnbull (EU/Aus) battent Petra Delhees-Annie von Planta 7-6 6-1.

Double messieurs, 1^{er} tour : Borowiak-Ramirez (E-U/Mex) battent Sturza-Kanderl (S) 7-5 6-4 ; Lewis-MC Namara (NZ/EU) battent Fairchild-H. Guenthardt (Aus/S) 6-0, 6-2.

Double messieurs, premier tour : Hage-lauer - Hagey (Fr-EU) battent Manson - Taygan (EU) 4-6, 6-3, 6-2 ; Fassbender - Pohmann (RFA) battent Pinner - Taroczi (RFA-Hon) 6-3, 7-5 ; Cano - Prajoux (Arg-Chi) battent A. Fillol - Segura (Chi-EU) 7-5, 6-2 ; Hrebec - Kodes (Tch) battent Parun - Pilic (NZ-You) 4-6, 6-1, 10-8 ; Bertolucci - Panatta (It) battent Molina - Velasco (Col) 6-3, 6-2.

Les USA, la GB et la France réintègrent la coupe Davis

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont décidé de réintégrer la coupe Davis. Après le rejet par les membres de la coupe Davis, jeudi dernier à Londres, d'une motion prévoyant l'expulsion de tout pays qui refuserait d'en rencontrer un autre pour des motifs politiques, les trois pays avaient décidé, en guise de protestation, de quitter en commun la compétition en 1977. Revenant sur cette prise de position, les trois nations ont cédé, selon M. Philippe Chatrier, président de la Fédération française, à la « pression amicale » des dirigeants des 70 pays représentés à Monaco, à l'assemblée générale de la Fédération internationale.

ATHLETISME

John Walker au meeting de Zurich



Ce sont finalement sept recordmen du monde, six champions d'Europe et les meilleurs athlètes de dix-huit pays qui participeront, vendredi et samedi, au meeting international de Zurich, au Letzigrund.

Parmi les principaux engagés, on trouve le Néo-Zélandais John Walker (recordman du monde du mile et des 2000 m), la Polonaise Irena Szewinska (200 et 400 m) et les Allemands Klaus Wolfermann (javelot), Walter Schmidt (marteau), Inge Helten (100 m chronométrage électrique) et Annegret Richter (100 m chronométrage manuel). Les champions d'Europe en lice sont l'Italien Pietro Mennea (200m), l'Allemand de l'Ouest Karl Honz (400 m), le Bri-

tannique Ian Pascoe (400 m haies) et le Polonais Bronislaw Malinowski (3000 m steeple).

La plupart de ces champions ne s'aligneront pas dans leur discipline favorite. C'est ainsi que Walker se contentera de disputer le 800 m alors que Malinowski courra le mile.

Les meilleurs Suisses seront évidemment de la partie, et notamment ceux dont la sélection pour Montréal est encore en suspens. Parmi eux, Roberto Schneider aura comme adversaire le Britannique Berwyn Price, François Aumas se mesurera à Jim Bolding et Rolf Ziegler alors que Jean-Pierre Egger (poids) et Isabella Lusti (saut en longueur) seront opposés aux meilleurs représentants de RFA.

Cyclisme : les mondiaux juniors en Belgique

Dernier jour « fade » pour la Suisse

DE NOTRE CORRESPONDANT EN BELGIQUE, ROGER AIMAR

L'équipe suisse au championnat du monde en Belgique a livré hier après-midi sa dernière épreuve de ces joutes. La course contre la montre par équipes, disputée sur un parcours de 63 km, courant dans la campagne entourant Grace-Hollogne, où étaient fixés le départ et l'arrivée, a vu le triomphe de la formation italienne. En 1 h. 22'36"53, elle a couvert la distance à la moyenne de 45 km 755 à l'heure. Le quartette transalpin comprenait Corrado Donadio (2^e de l'épreuve individuelle sur route), Gianni Giacomini (4^e le même jour), ainsi qu'Ivano Massei et Alessandro Primavera. L'URSS a pris la deuxième place, la Pologne la troisième. Le « quatre » helvétique, quant à lui, n'a guère brillé. Après quelques kilomètres, Jean-Louis Schneider était victime d'une crevaison. Attendu par ses coéquipiers Francesco Canonica, Roman Pfister et Markus Meyer, il ne pouvait soutenir le train de ce trio et était distancé. Sur la fin, Canonica et Meyer baissaient nettement de régime et c'est Pfister qui se chargeait le plus souvent du rôle de locomotive. Finalement, nos représentants s'octroyaient seulement le 14^e rang, soit l'antépénultième place, ne laissant derrière eux que la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Au départ de cette compétition, le coach national, Robert Ochsenr, eut quelques démêlés avec les gens de l'organisation. Ceci nous amène à quelques considérations d'ordre général sur l'ensemble de ces championnats du monde juniors 1976. Il

est certain maintenant que la mise en place, telle qu'elle avait été conçue à Lausanne l'an passé, frisait la perfection comparativement à celle que nous avons vécue ces jours derniers. Il faut avouer que les Belges, particulièrement privilégiés en ce qui concerne le domaine des professionnels, n'accordent qu'une importance très minime à des rencontres pour les jeunes. Un confrère de l'endroit nous l'avait annoncé dimanche dernier à Gooik : « Vous allez aujourd'hui voir comment une course se déroule chez nous ». En fait l'ambiance de ladite course se situe à mi-chemin entre la fête folklorique et la kermesse villageoise. La route, vraiment bouclée qu'en de très rares endroits, est encombrée de gens qui la traversent et le retraversent sans cesse. Des coureurs, des gens ou des cyclotouristes se baladent sur le circuit en tous sens et en toute liberté. Du côté de la presse, le télex brille par son absence alors que le système de téléphone ne permet qu'à grand-peine, et avec une bonne dose de patience, d'atteindre d'autres pays. Et puis, alors qu'à Lausanne le fait était strictement interdit, des voitures publicitaires précédaient ou suivaient les courses. D'où l'ire d'Ochsenr, hier, qui s'est vu refuser l'accès au circuit avec le bus national et qui a dû se contenter de prendre place dans une voiture privée. Pour ce qui est de la piste, une assemblée quasi confidentielle a occupé les vastes gradins de Rocourt durant ces après-midis ou soirées. Pourtant, le spectacle, comportant un net pourcentage de moins de chutes qu'il y a douze mois, méritait amplement le déplacement.

ROBERT DILL-BUNDI DE RETOUR EN SUISSE

Hier matin, Robert Dill-Bundi a profité de la voiture de personnes de l'entourage de sa famille pour regagner la Suisse. Encore sous le coup du formidable exploit accompli le soir précédent, il tentait de donner une explication à cette remarquable performance. « Honnêtement, j'étais totalement démoralisé avant les huitièmes de finale. Et puis, au cours de mon match contre Bonanzi, j'ai retrouvé ce nerf de la guerre, cette rage de vaincre qui m'avaient fait cruellement défaut les jours précédents. En demi-finale, j'ai dû m'employer à fond pour venir à bout de Lippold. Le fait de combler l'1'30 de retard en deux tours pour triompher avec 30 centièmes d'avance m'a redonné une totale confiance. En finale, je me suis efforcé de partir le plus vite possible pour dominer tout de suite mon adversaire. La tactique a porté ses fruits, puisque Mortag n'a pas pu combler le handicap qu'il avait sur moi à mi-course ». Montréal est maintenant en vue. Pour la qualification pour le Canada, Dill-Bundi doit affronter Daniel Gisiger. La rencontre se déroulera le 13 de ce mois au Hallenstadion de Zurich. Il avait été prévu, originellement, un déplacement à Munich, mais celui-ci n'aurait été effectué que si le « quatre » sur piste avait obtenu son visa pour les Jeux olympiques.

R. A.

Trois sélections de dernière heure en RDA

La Fédération est-allemande d'athlétisme a révélé les noms de trois sélectionnés de dernière heure pour les Jeux de Montréal. Il s'agit du lanceur de poids Udo Bayer (champion d'Europe junior en 1973, huitième mondial en 1976 avec 21 m 21), du sauteur en hauteur Henry Lauterbach (champion junior de RDA avec 2 m 23) et du sprinter Joerg Pfeiter, qui remplacera probablement Eugen Ray, blessé.

Carlo Grippo : 1'45"3 au 800 m

L'espoir italien Carlo Grippo (21 ans) a réussi à Turin la troisième meilleure performance mondiale de l'année sur 800 m en 1'45"3, au cours de la première journée des championnats d'Italie. Il a ainsi amélioré de près d'une seconde son record personnel, qui datait de deux mois.

Cette première journée a par ailleurs été marquée par la défaite de Pietro Mennea qui, sur 100 m, s'est incliné devant Vincenzo Guerini, crédité comme lui de 10"4.

Le GP Guillaume-Tell

LES ITALIENS ET LES SUISSES

Déjà en évidence la veille, les Italiens ont encore dominé la 3^e étape du Grand Prix Guillaume-Tell qui, sur 150 km, conduisait les coureurs des Grisons au Tessin par le col du Lukmanier. A Arbedo/Castione, la victoire est revenue à Giuseppe Martinelli (21 ans) devant son compatriote Angelo Tosoni et l'Espagnol José-Luis Mayo.

Le premier peloton a terminé à 40". Il comprenait notamment l'Italien Roberto Ceruti et le Suisse Bruno Wolfer, qui ont ainsi conservé les deux premières places du classement général (ils ne sont toujours séparés que par trois secondes).

La décision est intervenue dans la longue montée du Lukmanier. Il se forma alors un groupe de tête fort de dix-sept coureurs, parmi lesquels six Italiens.

Martinelli, Tosoni et Mayo parvinrent à quitter ce groupe à cinq kilomètres de l'arrivée pour se disputer au sprint la victoire d'étape.

Classement de la 3^e étape, Coire - Arbedo/Castione : 1. Giuseppe Martinelli (It) les 150 km en 3 h. 56'01" (moyenne 38,135) ; 2. Angelo Tosoni (It) ; 3. José-Luis Mayo (Esp) même temps ; 4. Frantisek Kalis (Tch) à 40" ; 5. Juan-José Moral (Esp) ; 6. Richard Trinkler (S) ; 7. Gabriele Landoni (It) ; 8. Bernardo Alfonso (Esp) ; 9. Vittorio Algeri (It) ; 10. Bruno Wolfer (S) ; 11. Jean-René Bernardeau (Fr) ; 12. Walter Prandi (It) ; 13. Franciek Ankudowicz (Pol) ; 14. Roberto Ceruti (It) ; 15. Juerg Luchs (S) ; 16. Paulino Martinez (Esp) ; 17. Paul Ackermann (S), tous même temps.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Roberto Ceruti (It) 11 h. 43'59" ; 2. Bruno Wolfer (S) à 3" ; 3. Ankudowicz (Pol) à 1'31" ; 4. Moral (Esp) à 1'51" ; 5. Trinkler (S) à 2'01" ; 6. Tonosi (It) à 4'48" ; 7. Luchs (S) à 5'11" ; 8. Thalmann (S) à 5'54" ; 9. Mayo (Esp) à 6'46" ; 10. Weibel (RFA) à 7'27" ; 11. Duteil (Fr) à 7'50" ; 12. Raczkowski (Pol) à 8'16" ; 13. Martinez (Esp) à 10'24" ; 14. Landoni (It) à 12'30" ; 15. Martinelli (It) à 12'50".

APRÈS LES CHAMPIONNATS ROMANDS À LAUSANNE ET LA CHAUX-DE-FONDS

Nous avons donné, dans notre édition de mercredi les principaux résultats des cadets valaisans à Fribourg. L'élite à Lausanne et les écoliers à La Chaux-de-Fonds n'ont pas eu un comportement moins méritoire. Voici les principaux résultats qui se chiffrent par 9 titres, 9 médailles d'argent et 10 médailles de bronze :

LAUSANNE

Titres : Rudolf Anderegg 16 m 25 au poids, Carol Schaller 6 m 87 à la longueur, Paul Morand 15"3 sur 110 m haies, Pierre Déléze sur 1500 m, Michel Déléze sur 3000 m et Geneviève Bonvin sur 1500 m dames.

Argent : Robert Imhof 45 m 82 au disque, Paul Morand 6 m 86 à la longueur, Odette Vetter sur 3000 m dames, Marie-Louise Bregy sur 100 m et 200m, et Arlette Schmid sur 400 m.

Bronze : Paul Vetter sur 800 m (1'59"48), Paul Wacker sur 100 m, Leander Bregy au javelot, Alfons Stu-

der sur 1500 m, Danielle Dubuis sur 100 m et Geneviève Bonvin sur 800 m.

LA CHAUX-DE-FONDS

Titres : Jacqueline Dumoulin sur 600 m, Ulrich Grégoire sur 80 m haies et Alain Fournier sur 300 m.

Argent : Corinne Tagliaferri au poids, Christine Gaspoz sur 600 m et Pascale Rey sur 300 m.

Bronze : Ulrich Grégoire à la longueur, Alain Fournier sur 80 m, Patrick Bitz à la hauteur et Pascal Marguelisch sur 1000 m.

Par ailleurs, lors du camp d'entraînement d'Ovronnaz, plusieurs meilleures performances suisses (records) ont été établis lors d'un meeting interne mais officiel par les jeunes athlètes valaisans : Jacqueline Dumoulin (4'19"9 sur 1200 m), Christine Gaspoz (4'23"3 sur 1200 m mais catégorie inférieure), Nathalie Zimmermann (46 m 96 à la balle et 19 m 64 au javelot).

Dimanche 11 juillet

DEUX COURSES EN VALAIS

Lourtier - Mauvoisin

La 4^e course pédestre Lourtier - Mauvoisin aura lieu ce prochain dimanche 11 juillet. L'élite devra parcourir 12 km 300 pour une dénivellation de 800 m alors que les juniors et les dames (départ de Fionnay) auront à accomplir 6 km pour une dénivellation de 340 m. Les départs auront lieu simultanément pour toutes les catégories respectivement à Lourtier et à Fionnay à 8 h. 30. La distribution des prix se fera à Lourtier (maison d'école à 15 h. 45).

Une course pour enfants de 1 km 500 est également au programme. Départ à 13 h. 30 à Lourtier.

Les inscriptions peuvent se faire encore sur la ligne de départ pour toutes les catégories. Le record de l'épreuve est détenu actuellement par le Français Jean-François Barbier en 54'39" pour la catégorie élite, par Norbert Moulin (24'53") pour la catégorie juniors et par Chantal Langlacé (34'52") pour la catégorie dames.

Monthey - Champéry

La « classique » suisse de la montagne, Monthey - Champéry, se déroulera ce dimanche 11 juillet et pourra compter sur la participation de plusieurs champions suisses et membres de l'équipe nationale de marche. Sur une longueur de 13 km 200, les Marquis, Badel, Grob et autres vont en effet se livrer une lutte passionnante qui tiendra sans doute en haleine le nombreux public monthésan. Le Lausannois Alfred Badel détient d'ailleurs le record de l'épreuve en 1 h 12'25".

Horaire de la manifestation :

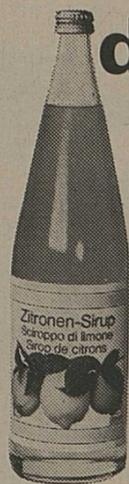
- 10.30 Départ des catégories élite, juniors et vétérans.
- 11.00 Départ des cadets (sortie Val-d'Illiez).
Départ des écoliers (entrée de Champéry).
- 11.10 Premières arrivées.

SUPER-DISCOUNT DENNER



Nouveau

Sirop de citrons



au lieu de ~~3.10~~
Prix d'essai

2.10

1 litre

+ dépôt - .50

Nouveau

Ravallo Pâté au jambon



au lieu de ~~1.20~~ Prix d'essai

.90

125 g

Produit de qualité suisse

N'oubliez pas:

que pour chaque cartouche de cigarettes suisses au nouveau prix, vous obtenez **UN BON DE TABAC DENNER d'une valeur de 85 centimes.** Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès, que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.

Nos actions

Incarom

au lieu de ~~7.20~~ seulement

4.60

300 g

Bouillon de bœuf Knorr

au lieu de ~~20.90~~ seulement

15.30

1 kg

Nouveau

Crème à café



stérilisée
au lieu de ~~2.10~~
Maintenant seulement

1.80

+ dépôt - .50
(Bouteille consignée)

Nouveau

Bâtons au chocolat Rastosa

Chocolat suisse avec noisettes entières et broyées

seulement
1.85

3 x 45 g



Multi Niaxa

30° 40° 60° 95°

au lieu de ~~17.40~~ seulement

13.95

4.5 kg

Dish Lav

pour lave-vaisselle

au lieu de ~~17.40~~ seulement

13.95

4 kg

Rioja



Federico Paternina
Banda Azul
1971

Mise en bouteilles dans la région de production

7 dl

au lieu de ~~3.60~~ seulement

2.95

Particulièrement avantageux



GOLF

Hairspray 4.25

3 sortes

Bombe de 420 g

Shampoo 2.75

3 sortes

250 ml

Fixatif 2.10

2 sortes

125 ml

Traitant-Rinçage-Baume 2.50

125 ml

Ragusa 2.20

3 x 50 g

Sirop d'oranges 2.80*

Sirop de grenadine 2.80*

Sirop de framboises 3.30*

* = 1 litre + dépôt - .50

Crème à café 1.-

2 dl seulement

Café D-Gold

lyophilisé



avec caféine
100 g **4.20**

200 g **8.-**

sans caféine
100 g **4.60**

200 g **8.70**

- Genève** - 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)
- Carouge** - 15, avenue Praille
- Lausanne** - 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)
- Corsier s/Vevey** - 143, avenue de Cour (Le Reposoir)
- Sion** - 7, rue des Cèdres
- Martigny** - 51, route de Fully
- Fribourg** - 55, Pérolles
- Yverdon** - 8, rue des Remparts
- Bienne** - 44, rue de la Gare
- Moutier** - 2, rue du Moulin
- Monthey** - 20, avenue de la Gare
- Neuchâtel** - 43, rue des Sablons
- Porrentruy** - 16, rue Achille-Merguin
- Payerne** - 12/14, rue de Lausanne
- La Chaux-de-Fonds** - place de la Gare
- Charmilles** - 81, rue de Lyon
- Les Pâquis** - 43, rue de Lausanne
- (Le Reposoir)** - 143, avenue de Cour
- (Sébellon)** - 90, rue de Genève
- (avec produits frais)** - place de la Gare

TV-27/8776

CHAMPIONNAT CORPORATIF DU CHABLAIS



A une semaine de la pause de l'été, on relève que Ciba-Geigy II apparaît comme devant être le leader de son groupe alors que dans le premier groupe, Circolo qui était favori avec Ciba-Geigy I a fait match nul contre Deva. Il faut relever la très nette victoire de Placette contre Stesa par 6-0, score qui est également celui de deux autres rencontres.

Giovanola - Aisa 2-1. Début de rencontre difficile : rafales de vent, puis pluie battante. Après 15 minutes de jeu, Giovanola ouvre le score, accentue sa pression et obtient un second but avant la pause. Aisa ne baisse pas les bras et se crée une multitude d'occasions dangereuses qui se brisent régulièrement sur un gardien en grande forme. Peu avant le coup de sifflet final, Giovanola encaisse un but, son gardien ayant été pris à contre-pied.

Ciba-Geigy I - Centre loisirs 2-3. C'est un exploit que les gars du Centre des loisirs ont réussi en battant Ciba-Geigy I, une des meilleures équipes du championnat. Le Centre des loisirs a entamé cette partie avec détermination, ouvrant le score et obligeant son adversaire à revenir chaque fois à la marque. Si la seconde mi-temps fut quelque peu houleuse, ce fut le fait que l'adversaire du Centre des loisirs enregistrait sa première défaite de la saison. Dommage que certains joueurs des chimistes ne dominèrent pas leur nervosité devant les réussites du Centre des loisirs, ceci en fin de partie. Le vainqueur de cette rencontre a présenté une équipe quelque peu fragile certes, mais très homogène.

Ciba-Geigy II - Stesa 6-0 (5-0). Pour leur dernière rencontre du tour qualificatif, les hommes de Ciba-Geigy II affrontaient ceux de Stesa, formation comptant dans ses rangs des joueurs à ne pas sous-estimer... Désireux de terminer en beauté, Ciba-Geigy II a fait une véritable démonstration de football en première mi-temps ; par la suite, le score étant acquis, le jeu baissa d'un ton en restant d'un bon niveau. Ainsi, la seconde garniture des produits chimiques conduite par R. Turin, où règne une très bonne ambiance, termine au premier rang du groupe avec 14 points en sept rencontres.

Circolo - Djewa 0-0. Djewa n'a pu imposer son jeu manquant de plusieurs de ses titulaires. Cela a donc donné une rencontre assez équilibrée et le résultat nul enregistré est équitable.

RSO - Ultra-précision 6-0. Début pénible pour RSO qui réussit à ouvrir la marque

sept minutes avant la fin de la première mi-temps. La seconde partie voit une nette domination de RSO qui concrétise cette supériorité par 5 buts.

AOMC - PTT 0-6. Décidément les postiers semblent avoir repris confiance en leurs possibilités face aux cheminots qui n'ont pu résister à l'attaque incisive des facteurs qui a trouvé de larges failles dans la défense adverse.

Steiger - Banques 3-1. Cette rencontre disputée sur le terrain de Vouvy a vu les banquiers dominer en première mi-temps sans pouvoir concrétiser cette supériorité. C'est Steiger qui ouvre le score 3 minutes avant la pause. Alors que le score est à 2 partout, les banquiers luttent pour tenter d'emporter la partie mais c'est Steiger qui marque sur contre-attaque.

Placette - Stesa 6-0. Cette rencontre qui opposait le vainqueur du tournoi Inter-Placette 1976 contre Stesa a vu la victoire de Placette par 6-0. Le vainqueur a présenté un très bon jeu d'équipe, dominant toute la rencontre.

Flash sur J.-F. Fasola

Président depuis 3 ans du FC Placette, Jean-François Fasola souhaite que son équipe réussisse en 1976 à se classer dans le trio de tête, après avoir été championne du groupe C en 1973, du groupe B en 1974 et seconde du groupe A en 1975.

Membre du comité de l'Association corporative de football de Monthey et environs, depuis juillet 1975, J.-F. Fasola est responsable de l'élaboration du bulletin de l'ACF qui comprend six éditions annuelles de 600 exemplaires de seize pages. Ce bulletin est un excellent reflet de toutes les activités des FC membres de l'association et des organismes responsables de celle-ci. J.-F. Fasola est également responsable des publics relations de l'ACF.

Relevons encore que l'ACF de Monthey et environs, grâce aux efforts entrepris par J.-F. Fasola a pu mettre sur pied en janvier 1977 une rencontre qui opposera le champion corporatif 1976 de l'ACF à une équipe londonienne. Cette récompense a pu être attribuée grâce à la rédaction de Monthey du NF, aux maisons Trisconi, Orsat et Placette.



FOOTBALL

Les juniors suisses à Hambourg

La sélection suisse des juniors entamera la prochaine saison par un camp d'entraînement qui aura lieu du 23 juillet au 1^{er} août à Hambourg. Cinq des joueurs qui ont participé au tour final du tournoi de l'UEFA en Hongrie sont encore de la partie : Bernhard Tillmann, Jean-François Henry, Daniel Dickenmann, René Erlachner et Charles Zwygart. Trois matches d'entraînement sont prévus dans le cadre de ce camp : 25 juillet contre l'Autriche, 28 juillet contre une sélection polonaise et 31 juillet contre une sélection hambourgeoise.

Voici les joueurs retenus :
Gardiens : Jean-Claude Milani (né en 1959, Onex) et Bernhard Tillmann (1958, Wettingen).

Défenseurs et demis : Willy Beyeler (1958, Fribourg) ; Gerhard Constantin (1958, Salquenen) ; Jean-François Henry (1958, Monthey) ; Heinz Luedi (1958, Granges) ; Bruno Madoerin (1958, Grasshoppers) ; Claudio Negroni (1959 Nordstern) ; Horst Thoma (1958,

FC Zurich) ; Peter Zuberbuehler (1958, Grasshoppers).

Avants : Daniel Dickenmann (1959, Grasshoppers) ; René Erlachner (1959, Olten) ; Jean-Pierre Geiser (1958, Neuchâtel Xamax) ; Pierre-Albert Tachet (1959, Stade Nyonnais) et Charles Zwygart (1958, La Chaux-de-Fonds).

AVFA

Communiqué officiel N° 58

Arbitrage

Pour toutes les questions d'arbitrage, nous prions les clubs et les arbitres de s'adresser directement au préposé à l'arbitrage M. René Mathieu, Sierre, tél. 027/55 66 63

Comité central de l'AVF
Le président : René Favre

Le tournoi pour juniors de l'UEFA

Le tirage au sort de l'ordre des rencontres du tour préliminaire du tournoi pour juniors de l'UEFA a eu lieu à Zurich. Ces matches éliminatoires devront se jouer avant le 11 avril 1977. Le tour final aura lieu en Belgique du 19 au 28 mai (Anvers, Liège, Charleroi, Bruges, finales à Bruxelles). La Belgique, en tant que pays organisateur, et Malte, se trouvent qualifiés d'office pour le tour final.

Résultats du tirage au sort :

Groupe 1 : Pays de Galles - Angleterre ; groupe 2 : Islande - Norvège ; groupe 3 : Eire - Ecosse ; groupe 4 : Danemark - Irlande du Nord ; groupe 5 : France - Luxembourg ; groupe 6 : RFA - Liechtenstein ; groupe 7 : Autriche - Portugal ; groupe 8 : Tchécoslovaquie - Italie ; groupe 9 : Pologne - Bulgarie ; groupe 10 : Roumanie - Yougoslavie ; groupe 11 : URSS - Turquie ; groupe 12 : Hongrie - Grèce ; groupe 13 : Suisse - Espagne - Hollande ; groupe 14 : RDA - Finlande - Suède ; qualifiés d'office : Belgique, Malte.

Répartition des qualifiés pour le tour final :

Groupe A : vainqueur du groupe 1 Belgique vainqueur groupe 2 - vainqueur groupe 12 ; groupe B : vainqueur groupe 3 - vainqueur groupe 5, vainqueur groupe 10 - vainqueur groupe 6 ; groupe C : vainqueur groupe 7 - Malte-vainqueur groupe 11 - vainqueur groupe 4 ; groupe D : vainqueur groupe 13 - vainqueur groupe 14 - vainqueur groupe 8 - vainqueur groupe 9.

EQUIPPES

Nominations valaisannes

Nous venons d'apprendre les nominations suivantes par la Fédération suisse des sports équestres.

Juge national : M. Martin Andenmatten, de Sierre ; constructeur et commissaire pour le contrôle des parcours : M. Charles Andenmatten, de Sierre ; constructeur : M. Pierre Taramaraz de Grimisuat et M. Jürgen Hulsdell de Saint-Maurice.

Tournoi en faveur de Terre des Hommes

Samedi 10 juillet aura lieu le traditionnel tournoi de l'ACF en faveur de Terre des Hommes. Les rencontres éliminatoires se dérouleront durant la journée et les finales dès 15 heures. A l'issue des finales, le public assistera à une rencontre hors tournoi et aux démonstrations d'ailes delta dont les pilotes exécuteront des atterrissages de précision.

Quelques « premières » sur le marché

Peugeot: élargir la gamme 104



Berlines 104 « GL 6 » et Berlines 104 « SL »

La présentation des 2 nouvelles versions qui s'ajoutent à la 104 « GL » et au coupé « ZS » correspond à un élargissement de la gamme 104 située dans un segment du marché particulièrement animé depuis trois ans et fortement concurrentiel au niveau de la production internationale.

La sortie des modèles « GL 6 » et « SL » coïncide avec l'arrêt de production de la 204, lancée en 1965, qui fut en son temps, rappelons-le, la voiture la plus immatriculée en France pendant trois années consécutives. Plus d'un million et demi d'exemplaires en auront été construits.

Sous un aspect compact et moderne, les nouvelles 104 offrent une habitabilité très

proche de celle de la 204, des performances supérieures et une consommation moindre.

Elles sont équipées du moteur XW 3 de 1124 cm³ développant 57 CV DIN avec une vitesse maximale de 145 km/h.

Pour tenir compte de la demande croissante du type dit « 5 portes » l'arrière de ces nouvelles versions a été remodelé avec un panneau ouvrant jusqu'au plancher, une glace arrière de plus grande surface, une tablette AR articulée et une banquette AR rabattable.

La version « GL » bénéficie des mêmes aménagements arrière que ceux des « GL 6 » et « SL » et reste équipée du moteur XV 3 de 954 cm³ donnant 44,5 CV DIN avec une vitesse maximale de 135 km/h et fonctionnant à l'essence ordinaire.

Le coupé 104 « ZS » (1124 cm³ - carburateur vertical inversé - 66 CV DIN

155 km/h) demeure le complément indispensable en version « 3 portes » des différentes Berlins 104.

Ainsi le choix sera dorénavant offert entre 4 versions différentes de la 104 en Suisse.

- la Berline « GL », 954 cm³, 44,5 CV DIN
- la Berline « GL 6 » 1124 cm³, 57 CV DIN

- la Berline « SL », 1124 cm³, 57 CV DIN
- le coupé « ZS » 1124 cm³, 66 CV DIN

Le lancement des nouvelles versions « GL 6 » et « SL » sur le marché suisse est prévu pour cet automne.

Une nouvelle Audi 100

Au cours de ces sept dernières années, l'Audi 100 n'avait jamais subi de modifications techniques importantes, exceptés certains détails d'équipement. Maintenant, les usines d'Ingolstadt présentent une voiture toute nouvelle qui devrait faire école dans la catégorie supérieure des voitures confortables d'Europe.

Avec sa partie avant surbaissée et une version moteur puissante, la nouvelle et élégante Audi 100 présente un caractère sportif particulièrement accentué. Des nouveautés techniques d'avant-garde, un confort d'équipement extraordinaire, ainsi que les mêmes caractéristiques exceptionnelles de sécurité reprises de l'ancien modèle, permettent à la nouvelle Audi 100 de se situer dans un segment de marché où la clientèle est très exigeante. Les ingénieurs Audi ont cependant pu conserver les qualités d'extrême économie. En outre, le caractère particulièrement silencieux de la conduite a encore été accentué.

Les prix n'ont pas encore été fixés avec exactitude, mais la version 1,6 l devrait bénéficier d'un prix très intéressant.

Cette nouvelle Audi sera présentée à la presse au cours du mois d'août.



RABAIS jusqu'à 50% et plus! **SOLDÉS** **GRANDES MARQUES** **GARANTIES TOTALES** **chez le plus grand spécialiste du Valais**

Autoris. off. du 1 au 17 juillet

Partez en vacances avec la différence!

MACHINES À LAVER

ZANUSSI, pour 5 kg de linge (photo), 12 programmes Commutable 220/380 V.

rabais 892.-
val. 1690.- soldée 798.-

Vous manquez de place? Choisissez donc la machine 100% automatique à roulettes, compacte: elle se glisse sous une table (largeur 58 cm, prof. 45 cm). Pour 5 kg de linge, 12 programmes



rabais 262.-
val. 990.- soldée 728.-

... et bien d'autres modèles intéressants, HOOVER, ZOUG, etc. Venez voir!

Entrée libre. Prix nets au comptant, à l'emporter. Sur demande, livraison, installation par spécialistes, crédit.

Economisez jusqu'à 229.- Fr. et plus
FRIGO

Sur votre indispensable nouveau 160 litres**, dessus table, compartiment réfrigération intense 13 litres (-12°). Dégivrage presse-bouton

Rabais 129.-
val. 398.- soldée 269.-

145 litres***, dessus table, compartiment congélation 13 litres (-18°). Dégivrage presse-bouton

Rabais 149.-
val. 468.- soldé 319.-

Frigo et congélateur 235 l.**** luxe, avec véritable congélateur 40 litres (-24°). Deux portes. Dégivrage automatique

Rabais 229.-
val. 748.- soldé 495.-

Et d'innombrables autres modèles de grandes marques, et de toutes grandeurs. Profitez de ces aubaines inespérées!

Gagnez jusqu'à 450.- Fr.
sur votre nouveau congélateur familial

qui vous fera, de plus, empocher d'énormes économies chaque année!

à droite: congélateur-armoire (220 l.)
Armoire 55 litres
RABAIS

150.-
val. 448.- soldé 298.-

Armoire 120 litres.
Dessus-table
RABAIS

200.-
val. 668.- soldé 468.-

Bahut 270 litres
RABAIS

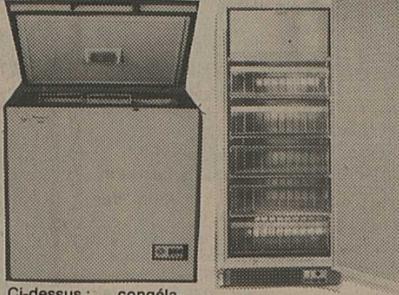
319.-
val. 798.- soldé 479.-

Armoire 290 litres
Hauteur 142 cm
RABAIS

330.-
val. 1168.- soldé 838.-

Bahut 390 litres
RABAIS

290.-



Ci-dessus: congélateur-bahut (250 l.)

Bahut 500 litres
Rabais 330.-

val. 1128.- soldé **798.-**

Ainsi qu'une quantité d'autres modèles sacrifiés à des prix incroyables

RÉSERVATION EXPRESS

Un acompte d'un tiers suffit pour réserver vos achats jusqu'après vos vacances



MAGRO ménager

Tél. 027/31 28 53 (rez inférieur) SION-Uvrier

Tél. 025/7 82 21 ROCHE près Villeneuve

PETITS APPAREILS MÉNAGERS

- Yaourtière Mélior
1 litre (50.-) 37.50
Bio-gril Mélior (60.-) 39.-
Four à raclette Snacky Mélior (99.-) 69.50
Friteuse Fri-Fri 2 kW (227.-) 129.-
Trancheuse électr. Zyliss (160.-) 129.-

ASPIRATEURS

- Aspirateur Hoover «427» 600 Watts (198.-) 148.-
Aspirateur Hoover 750 Watts (428.-) 278.-
Aspirateur Volta «U 240» 950 Watts (648.-) 468.-

Divers

Nous liquidons

carrelages et faïences

Premier choix, format traditionnel. Chartreuse, Cassetone, Exagone. Exclusivité: les célèbres grès de Florence. Patrizia - Fontana - Pastorelli - Richetti - Indus - Lurano - Gardenia etc. Marbre - Mosaïques japonaises. Pierre naturelle Sembrancher - Granit - Dalles béton lavé 50/50 - Escaliers
Remise selon commande de 10 à 50%
Demandez catalogue articles cadeaux

Expo-Céramique, rue Marc-Morand 23, 1920 Martigny
Tél. 026/2 38 25 - 2 11 89
Vevey, angle rue des Deux-Marchés - rue du Centre 36-2662

A louer à Sion, rue du Sex 19 appartement 2 pièces

Fr. 340.-, charges comprises
Libre dès le 1.10.1976
Tél. 027/23 36 65 36-26637

Petit café-restaurant à louer

à proximité de Sion, bien agencé, avec terrasses et jardin ombragés.

Conditions très intéressantes. Libre tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-901204 S à Publicitas, 1951 Sion, en indiquant le numéro de téléphone.

Sion, Chan.-Berchtold 22 et passage de la Matze 11-13
chambres indépendantes
dès Fr. 55.- plus charges, disponibles.

Pour visiter: 22 37 19 et 22 90 23
Gérances P. Stoumann - Sogim SA
Lausanne
Tél. 021/20 56 02 140.263.220

Valais

A louer pour le mois d'août

chalet

4 chambres, 7 lits
Confort

Tél. 027/38 24 95 36-26611

A vendre

chalet type valaisan

Construction maçonnerie et madriers, double rainage et doublé intérieur, trois chambres à coucher, un grand séjour, cuisine, 2 WC, salle de bains, cave, avec 500 m2 de terrain.

Prix unique: Fr. 98 000.-

Offres sous chiffre 89-183, Annonces Suisses SA, place du Midi 27, Sion.

A vendre à Sion Rue de l'Aéroport

appartement 4 1/2 pièces

Prix intéressant.

Immeuble neuf
Confort moderne

Renseignements et visites: tél. 027/22 84 90 36-26541

A vendre

appartements

à rénover. Bien situés dans le val d'Hérens

Offres: case postale 37
1211 Genève 16 pour visiter: tél. 027/81 12 42 36-26497

A vendre à Nax, 1200 m

magnifique chalet

Situation exceptionnelle
4 pièces, loggia, garage
700 m2 de terrain

Fr. 140 000.-

Tél. 027/36 22 38 (heures de bureau) 36-2434

A louer à Sion à la périphérie de la ville

appartement 3 1/2 pièces

dès Fr. 375.- plus charges

appartement 4 1/2 pièces

dès Fr. 440.- plus charges

Construction soignée, zone de verdure, place de jeux, de parc, TV 6 chaînes, immeuble neuf.

Pour renseignements, s'adresser au 027/22 16 94
J. Pellet
Rue Dent-Blanche 20 36-263

Vacances à la mer Italie

à Viserba, S. Giuliano Mare, Rimini, Riccione, directement sur la plage. Hôtel, pension, appartements, chambres à des prix très modestes. Repos garanti, hors de tout bruit.

Pour réservation et renseignements: Salon de coiffure Adam, 1950 Sion
Tél. 027/22 52 77 ou 22 79 72 36-26630

Torgon, « La Vollère »

Dimanche 11 juillet
dès 8 heures

Concours de pétanque

Renseignements: tél. 025/7 57 24 36-26643

Télébible

Une parole d'entraide de réconfort d'espérance pour vous jour et nuit

Appelez le 027/22 41 75 à SION



Nouvelle. Grande routière.
confortable-sûre-rapide

Nouveau

La nouvelle VX 2300: une des voitures les plus spacieuses et les mieux équipées de sa catégorie. Sièges confortables recouverts en tissu avec appuis-tête, instruments fonctionnels sans reflets, épais tapis silencieux. Châssis de sécurité avec suspension agréable; pneus à ceinture d'acier; sécurité active et passive. Moteur robuste de 2,3 l. et 109 CV-DIN. Avec boîte manuelle à 4 vitesses ou automatique GM. Aussi en version Estate: pour des chargements jusqu'à 1,65 m³.

Garantie: 1 an sans limitation de kilométrage



VX 2300



Un produit General Motors

Garage des Alpes
Philippe Parvex
1964 Conthey
Tél. 027/36 16 28

Garage de Chippis
Laurent Tschopp
3965 Chippis
Tél. 027/55 12 99

VIH/318/76/S

HE Staub s.a. 716

Rimini août-septembre 1976

Séjours de 8, 15 ou 22 jours
Transport et pension complète dès Fr. 280.-

Paris - Lisieux 12 au 16 août

Voyage mi-pèlerinage - mi-touristique
Transport et pension complète dès Fr. 330.-

Renseignements et inscriptions: Cie Martigny-Orsières, service automobile à 1937 Orsières, tél. 026/4 11 43



36-7012

AVIS IMPORTANT

La maison Joseph Albini à Montreux

Meubles de style et anciens
Mobiliers et objets d'occasion

a cessé son commerce à Sion

s/s Grand-Pont 44
depuis le 30 juin 1976

Les seuls magasins à Montreux

Avenue des Alpes 18
Téléphone 021/61 22 02

bouquet
magazine féminin suisse
Trois couples pendant 13 mois seuls sur un bateau
Ce qu'on n'a jamais écrit sur ce grand bonhomme que fut Fernandel
Qu'en est-il, en Suisse romande, des chiens abandonnés pendant l'été?
Les recettes de Claude Evelyne
La chronique de Christian Defaye et des radotages amoureux
En vente partout dès ce matin

Offres et demandes d'emplois

Imprimerie Rhodanique SA à Saint-Maurice formerait tout de suite
jeune homme
 ayant terminé sa période de scolarité (deuxième secondaire si possible), en vue d'un apprentissage
d'imprimeur typo-offset
 Les candidats intéressés sont priés de s'adresser immédiatement à la direction de l'entreprise, téléphone 025/3 65 61. Préférence sera donnée à personne domiciliée dans la région. 36-26658

Maison fribourgeoise d'ameublement cherche, dans plusieurs localités du Valais
indicateurs ou représentants
 Gains intéressants. Voitures à disposition
 Ecrire sous chiffre 17-600041, à Publicitas, 1630 Bulle

Gotec
 Rue des Casernes 59, 1950 Sion
 sucht für den Ein- und Verkauf eine
Kaufmännische Angestellte
 mit:
 - kaufm. Lehrabschluss oder gleichwertiger Ausbildung
 - einige Jahre praktische Erfahrung
 - deutscher Muttersprache, mit guten Französischkenntnissen (möglichst Bilingue)
 Es wird ein selbständiges und abwechslungsreiches Aufgabengebiet geboten.
 Damen, die sich dafür begeistern können, bitten wir um Einreichung ihrer vollständigen Bewerbungsunterlagen mit handgeschriebenem Lebenslauf und Foto. 36-2661

Cherche
sommelière
 Débutante acceptée
 Travail d'équipe
 Café Belvédère, pizzeria Sierre
 Tél. 027/55 12 08 36-1301

Cherche
femme de ménage
 pour nettoyage de restaurant. Deux à trois heures par jour.
 S'adresser au café Belvédère, pizzeria, Sierre
 Tél. 027/55 12 08 36-1301

Café-restaurant d'Anniviers, Sierre, cherche
une sommière
une sommière pour remplacement extra
 Tél. 027/55 14 78 36-1338

Café-restaurant Le Market 1870 Monthey cherche pour le 1er septembre
1 fille ou garçon de cuisine
1 fille
 pour garder deux garçons de 6 et 4 ans
 Fermeture hebdom. : dimanche.
 Tél. 025/4 23 22 143.266.294

Cherchons pour tout de suite ou à convenir
jeune fille
 désirant travailler dans ménage à Zurich et s'occuper de 2 garçons 18 mois (jumeaux). Possibilité de suivre des cours de langues.
 Prendre contact au 01/66 07 92 44-301889

Cantine des Casernes, Sion cherche
sommelière
 Entrée immédiate.
 Tél. 027/22 21 12 36-26653

Hôtel St-Georges 3962 Montana cherche pour l'été (environ fin août, mi-septembre)
filles ou garçons de salle portiers
 (étudiants acceptés)
 Tél. 027/41 24 14 36-26557

Jeune fille 18 ans
cherche emploi temporaire dans hôtel ou restaurant, si possible en montagne
 Tél. 027/22 82 90 36-301839

Etudiante cherche à donner, dans la région de Sierre **cours privés** de français, de math. ou de langues, pendant les mois d'été. S'adresser au 027/55 13 15 89-40364

On cherche pour Sion
employée de maison
 Heures de travail : 7 h. 30 - 13 h. 30
 Congé samedi et dimanche.
 Tél. 027/22 39 65 heures des repas ou le soir 36-26625

Mécanicien autos
 avec pratique et permis poids lourds cherche emploi comme **mécanicien ou chauffeur**. Libre dès mi-sept.
 Offre écrite sous chiffre P 36-301851 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche
une personne
 pour la cueillette des abricots.
 S'adresser à G. Vairoli Martigny
 Tél. 026/2 27 17 36-90340

L'entreprise Auguste Grand & Fils à Martigny, cherche
tapissiers
 Entrée tout de suite
 Tél. 026/2 21 51 36-90337

Cherchons pour entrée immédiate ou à convenir
serrurier-tôlier
 expérimenté, sachant travailler de manière indépendante.
 S'adresser à Jean Sacco & Cie, route de Chalais, Chalais
 Tél. 027/55 11 32 heures bureau 36-5855

Auberge Magrappé, Veyonnaz cherche pour tout de suite
sommelière
 Débutante acceptée.
 Tél. 027/22 12 27 36-1258


 Cherchons pour tout de suite ou date à convenir
1 sommière pour la brasserie
1 sommière pour 3 jours par sem.
1 dame de buffet pour 3 jours par semaine
1 femme de chambre à la demi-journée
 Bonne rétribution et heures de travail régulières assurées. Place à l'année.
Hôtel de la Gare, 1950 Sion
 Tél. 027/23 28 21 89-231

Affaires immobilières

Cherche à louer
chalet 6-8 lits
 rive gauche entre Brigue et Sion altitude 1200 mètres
juillet 1977
 M. Widmer Kurt Ringstrasse 23 8057 Zurich 36-26632

A louer
 à 5 minutes de Sion, **Savièse**
villa 4 1/2 pièces
 plus garage et gazon
 Tél. 027/22 97 47 36-301852

A remettre
appartement 3 pièces
 Sud 6e et dernier étage Confort
 Rue de la Moya 12 Martigny.
 M. Bochatey
 Tél. 026/2 38 96 36-670

A louer à Martigny, dès le 1er octobre, dans quartier tranquille
grand studio meublé
 Fr. 250.- charges comprises.
 R. Duchoud
 Tél. 026/2 11 27 36-400681

A louer à 4 km de Sion
appartement indépendant 1 1/2 pièce
 meublé (y compris machine à laver et téléphone) plus cave et jardin. Situation reposante.
 Ecrire sous chiffre P 36-301853 à Publicitas, 1951 Sion.
 A louer à Crans-sur-Sierre au 6e étage
studio
 et
appartement 2 pièces
 entièrement meublés, libres tout de suite.
 Tél. 027/43 24 79 le soir 36-26651

Je cherche pour 3 semaines juillet - août
chalet ou appartement 3 adultes 2 enfants
 Roger Ritter Montagny 1095 Lutry 22-305325

P. Burgener
 Médecin-dentiste
SION
absent
 jusqu'au 3 août 36-26626

Placette lutte contre la viande chère

Poulets frais du pays 1er choix le kg **5.90**
Gigot d'agneau N-Z 1er choix le kg **11.-**
Côtelettes d'agneau N-Z 1er choix le kg **11.-**
Lard fumé maigre le kg **6.90**

PLACETTE
 Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Sierre, Vevey, Yverdon

A louer à Pont-de-la-Morge/Sion
appartement 3 1/2 pièces
 Libre dès le 1er septembre.
 Fr. 350.- par mois plus charges.
 Tél. 027/36 21 62 ou 36 21 13

dépôt de 110 m2
 avec accès, place, toilette, chauffage et téléphone.
 Libre dès le 1er octobre.
 Fr. 300.- par mois plus charges.
 Tél. 027/36 21 62 36-26652

A vendre et à louer à Sion
 Rue du Manège
appartements 4 1/2 p.
 subventionnés, avec garages, dans petit immeuble neuf de six appartements.
 Construction soignée. 6 chaînes TV.
Bureau d'arch. J.-Cl. Mayoraz
 Tél. 027/22 96 92 36-26627

Valais central
 On cherche pour clients suisses, plaine, montagne
petites maisons
maisons à restaurer
granges et mazots à transformer
 Sans frais pour les propriétaires. Réponse sera donnée à toute offre. Tenir extrait du registre foncier et plan de situation à disposition s.v.p.
 Offre écrite sous ch. P 36-901205 à Publicitas, 1951 Sion.
 A louer à Sion, avenue Maurice-Trolliet 15, immeuble Bel-Air, 100 m du service automobile

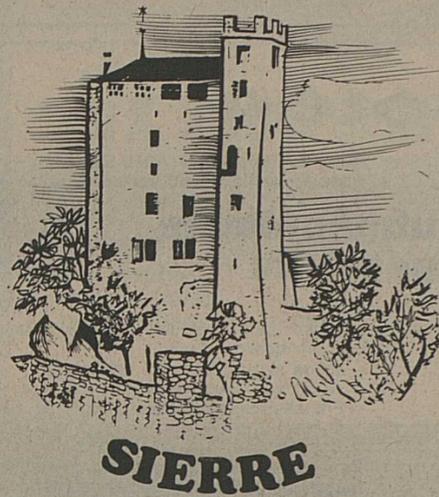
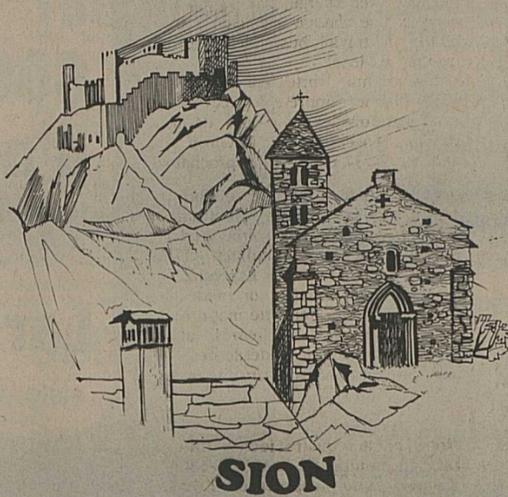
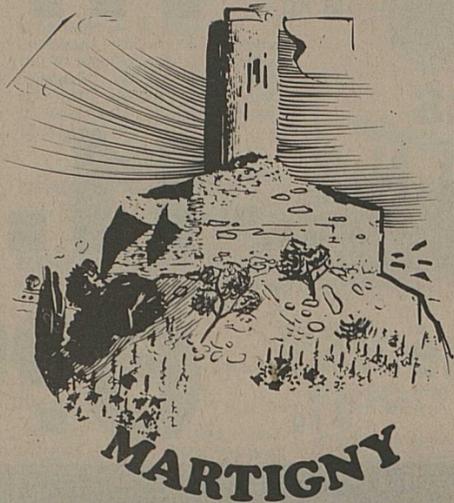
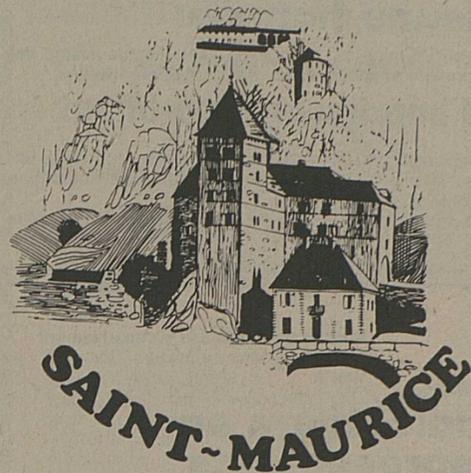
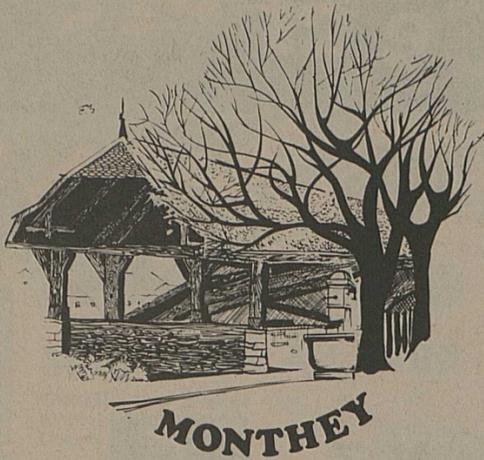
Prêts sans caution Procrédit
 Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue
 Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.
 Je désire Fr.
 Nom Prénom
 Rue No
 NP/Lieu
 A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
 Tél. 037 - 811131
 920'000 prêts versés à ce jour

Urgent!
 A vendre avec 10 % de rabais, très joli
appartement de 3 pièces
 sur les hauts de Montreux, possibilité d'achat pour étrangers, belle vue sur le lac et les Alpes, orientation sud + est
 Tél. 021/29 59 71


 Tout votre équipement
Renko-Sports
 Place Centrale Martigny
Chaussures varappe et promenade
 Galibier - Molitor - Trappeur - Adidas - Darbellay - Kastinger - Dolomit
Choix - Qualité

T-SHIRT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais



BULLETIN DE COMMANDE

à adresser à l'Administration du Nouvelliste, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

T-shirt « NOUVELLISTE » 100 % coton blanc. Imprimé 2 couleurs
Sujets : **Sierre - Sion - Martigny - Saint-Maurice - Monthey - Viège - Brigue**
Tailles enfants : 4 - 6 - 8 - 10 - 12 - 14 ans
Tailles adultes : S - M - L - XL

Livraison selon état du stock

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse exacte : _____ Localité : _____

Veillez m'envoyer contre remboursement au prix de Fr. 8.- la pièce (frais d'expédition en sus) le (ou les) T-shirt(s) suivant(s) :

Nombre	Taille	Sujet

L'Helvétienne: une fanfare de station



MORGINS. - Fondée en 1936, l'Helvétienne a été constituée en partie par des musiciens venant de Troistorrens, anciens membres d'un corps de musique aujourd'hui disparu.

André Rouiller (31 ans, directeur de l'Helvétienne), Robert Diserens (plusieurs années président) et Maurice Rouiller (député) sont trois des membres fondateurs encore actifs.

C'est au café Helvétia qu'eurent lieu les premières répétitions. Cet établissement est toujours le siège des musiciens. Pour maintenir ce corps de musique, les musiciens durent lutter ferme. En 1945, l'Helvétienne fusionna avec l'Echo alpin de Châtel (la station savoyarde) et ceci jusqu'en 1967.

C'est en 1964 que l'Helvétienne fut admise au sein de la Fédération des musiques du Bas-Valais et participa à son premier festival à Saint-Maurice. Cette même année les musiciens morginois inauguraient leur drapeau. En 1968, les musiciens construisaient un chalet dans lequel ils s'installèrent le cœur plein d'espoir : enfin un local de répétition définitif qui fut inauguré en même temps que les nouveaux uniformes. Que dire de cette période difficile présidée avec énergie par Zénon Claret si ce n'est que chaque musicien a fourni 60 heures de travail bénévole pour la construction du local.

Aujourd'hui, forte de 40 musiciens, l'Helvétienne s'appête à recevoir pour la troisième fois les musiques de la vallée d'Illeaz à l'occasion du 10^e Giron le week-end des 16, 17 et 18 juillet prochain.

Le vendredi, le groupe folklorique « Le bon Vieux-Temps » et l'orchestre « Les Astérix » animeront la soirée tandis que le samedi l'ensemble de cuivres « Dents-du-Midi » et l'orchestre « Esperanza » donneront concert. Le Chœur mixte de Morgins participera dimanche matin à un concert apéritif dès 11 heures, alors que l'après-midi ce sera le défilé des corps de musique qui donneront ensuite un concert.

Notre photo : quatre jeunes filles d'honneur en costume de la station entourent le drapeau et le banneret de l'Helvétienne avec, comme toile de fond, la chapelle de Morgins.

Cg. - Photo NF

La saison 75-76 du club de bridge de Monthey

La saison de bridge 1975-76 s'est terminée fin juin au Market dans une ambiance particulièrement animée et joyeuse.

D'abord il y eut la distribution des prix récompensant les meilleurs joueuses et joueurs qui tout au long de l'année, ont lutté pour les meilleures places de notre championnat interne. Plus de 60 joueurs ont participé à ce championnat ce qui, à part le fait d'être un magnifique succès, démontre, si c'est nécessaire, que le jeu de cartes de bridge s'est bien implanté à Monthey et qu'il répond à un besoin pendant les soirées d'automne, d'hiver et de printemps.

Voici le classement des douze meilleurs : 1. Torrione J., Sion ; 2. Luy Gaston, Monthey ; 3. Boissard Edgard, Monthey ; 4. Bo-

chatey Armand, Monthey ; 5. Moret René, Monthey ; 6. Monnay Annelise, Monthey ; 7. Qué Tik Ai, Monthey ; 8. Burkhalter Ch., Vevey ; 9. Auer Jos., Monthey ; 10. Chappuis Sonia, Monthey ; 11. Boissard Olga, Monthey ; 12. Giovanola Claude, Monthey.

M. Torrione de Sion - qui en plus du premier prix a reçu les félicitations et la coupe du président - est talonné par une série de Montheyens de valeur. Il est probable qu'une sérieuse empoignée mettra aux prises tous nos joueurs pour ramener au bord de la Vièze cette fameuse coupe et que cette fois, elle sera fêtée bien pleine !

Cette dernière réunion était l'occasion de féliciter le team montheyan composé pour cette occasion de M^{me} Girard et MM. A. Bochaty, L. Girard et R. Moret qui a remporté dernièrement la coupe Haut-Léman-Valais disputée entre les clubs de Sierre, Sion, Martigny et Vevey.

M. Chappuis, président, rappela que le club est ouvert à tous les joueurs. Les débutants, les avancés seront accueillis avec

grand plaisir dès la saison prochaine - début 6 septembre au Market.

Et puis, la soirée s'acheva dans l'allégresse générale pendant que les bouchons de champagne sautaient autour de nos champions chaudement félicités.

Un membre du club. P.S. Pendant l'été, on joue tous les lundis soir au Market. Vendredi 20 août : tournoi à Champéry.

Retour à Vérossaz

Au souvenir de sa jeunesse, la reine d'Ecosse, Marie Stuart, disait qu'en son cœur était gravé le mot « France ». Sans désirer une autop-sie prématurée, je me demande si la vivacité de mes sentiments n'est pas l'effet d'une mystérieuse naturalisation dont on pourrait retrouver les empreintes.

Une chose est certaine. Lorsqu'une urgence m'arrache de mon gîte, mes yeux cherchent Vérossaz avec l'obstination de l'aiguille magnétique dirigée vers l'étoile polaire. J'attends la joie du retour quand, au sortir des bois, le ciel immense m'accueille, saturé de soleil, le jour et, la nuit, tout frémissant d'étoiles.

Pour connaître ce qu'on aime, il faut croire le perdre et le retrouver soudain à l'état de neuf.

A Porrentruy, j'attendais le train de Paris-Lötschberg que je quitte à Bienne pour gagner le Valais par Lausanne. Il ne vint pas ! J'allai consulter le tableau des arrivées. Avec son heure d'avance qui ne figurait pas sur mon horaire périmé, ce train français m'avait joué un mauvais tour. Il était 17 h. 48. Après une heure d'impatience, on m'offrit un omnibus jusqu'à Bienne. Pour échapper à l'inventaire des haltes intermédiaires du parcours, je l'abandonnai à Delémont.

Une belle lune rousse montait dans le crépuscule avec la solennité d'une mongolfière. Je pus la contempler pendant une heure de pause, jusqu'à l'arrivée du train de Bâle. Nouvelle heure de récréation à Lausanne ! Le dernier train de la journée pour Saint-Maurice dépo-

sait ses clients à toutes les stations, sans se presser.

A minuit, la lune qui m'avait suivi par la voie des airs m'attendait au-dessus des Dents-de-Morcles. C'est en vain que j'appelai un taxi. Il s'était perdu dans la nature ou somnolait.

Une fenêtre de la cure était encore éclairée. Lutte entre ma paresse et mon amour-propre. Si j'alertais un ami et sollicitais le service de sa voiture, je passerais pour un cornichon. Je préférerais les aléas de l'héroïsme.

Alors, avec un élan juvénile, comme Winkelried, je pris mon courage à deux pieds et je partis dans la nuit chaude, pesante serviette à la main. Régulièrement balancée, elle maintenait l'allure.

Il y a, de la gare aux Cases, une route essoufflante puis la monotonie des lacets de la Poya. J'en connais les moindres détails - à la descente ! Les endroits rocailleux et les pistes unies. Tantôt j'avancerais dans une clarté laiteuse, tantôt je m'enfonçais dans l'ombre dense des sous-bois où mes pas tâtaient le sol inégal. Un faux mouvement réveilla une vieille foulure du pied gauche qui, à l'improviste se rappelait à mon souvenir. Je rusais avec ses attaques surnoises dont je ne pouvais prévoir tous les caprices.

Lentement je m'élevais et je mesurais mon ascension en jetant un regard sur les lumières de la plaine dont je m'éloignais. Devenu fontaine ruisselante, je m'arrêtais pour m'éponger et normaliser les battements de mon cœur.

Lorsque les rescapés grecs de la retraite des « Dix Mille » aperçurent, d'un promontoire, une vaste étendue d'eau, ils s'écrièrent : « La mer ! La mer ! » Là-bas, c'était la terre natale !

Toute proportion gardée, telle fut ma joie au moment où je débouchai en plein air sous un ciel de fête, aux abords du village.

Amarrée sur sa terrasse, notre église m'apparut comme un grand vaisseau fantôme, couleur de lune, qui attendait mon signal pour prendre le large !

Je touchais au but. J'allongeai le pas avec ce qui me restait de souffle. Le clocher sonna mon arrivée : il était une heure et demie ! Sur le chemin plat de la cure, je me sentais des ailes !

E. Voirol

Aigle, suisse depuis 500 ans

Lors de sa dernière séance, le comité d'organisation des fêtes du 12 septembre « Aigle suisse depuis 500 ans » a fait le point des préparatifs, qui sont maintenant très avancés.

La composition définitive du cortège historique sera arrêtée ces prochains jours. Notons à ce propos qu'il manque encore une vingtaine de figurants hommes (avis aux amateurs : participation et costume gratuits).

La plaquette officielle, illustrée de clichés dont plusieurs absolument inédits, est à l'impression. Elle retracera l'histoire d'Aigle et de son château.

Le comité a approuvé le projet d'affiche, réellement original et très réussi, établi par M^{lle} H. Boeglen, professeur de beaux-arts au collège secondaire d'Aigle.

Saas-Fee, comme il y a 25 ans

TRANSPORT A DOS DE MULET REMIS AU GOÛT DU JOUR

SAAS-FEE. - Il y a 25 ans, très exactement le 8 juillet 1951, les voitures automobiles ont remplacé les mulets sur la route de Saas-Fee. Pendant très longtemps les gens n'ont pu atteindre Saas-Fee, depuis Saas-Grund, qu'à pied ou à dos de mulet. C'est ainsi qu'en pleine saison on comptait une centaine de mulets transportant voyageurs, bagages et marchandises. Malgré ces conditions de transport, Saas-Fee enregistrait déjà plus de 50 000 nuitées, avant la construction de la route. Mais dès 1952, le nombre de

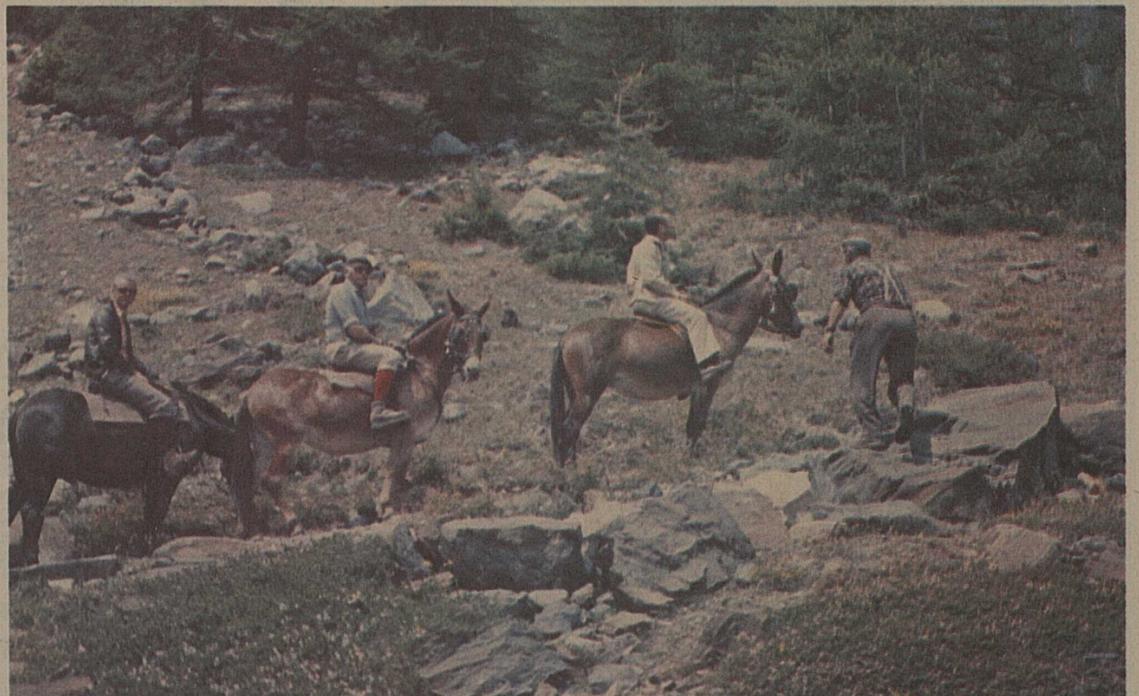
nuitées augmentait de 45 %, pour atteindre le chiffre de 700 000 actuellement.

Cet été, une attraction spéciale est offerte aux touristes. C'est ainsi qu'entre Spielboden et Saas-Fee, on peut voir des colonnes de mulets, transportant des touristes. L'idée en revient à la société des téléphériques, puisque actuellement la première section du téléphérique de Saas-Fee à Spielboden n'est pas en service, par suite d'une transformation. Depuis Spielboden, les « cavaliers » peuvent

rejoindre Längfluh par le téléphérique.

La presse a eu hier l'occasion d'effectuer une partie de ce parcours romantique, sous la conduite de M. Hubert Bumann, président du Grand Conseil et directeur de la société des téléphériques, et de M. Benjamin Bumann, président de la commune. La joyeuse caravane comprenait aussi les représentants de l'office du tourisme et de la commune.

G.



La caravane se dirige vers Spielboden. Elle est conduite par M. Hubert Bumann, suivi par le conseiller municipal Augustin Zurbruggen et le vice-président de la société de développement, M. Walter Bumann. A droite, devant le muletier Photo NF

aujourd'hui!

- Préparation à l'entrée à l'université
- Promotion professionnelle et sociale
- Formation continue enrichissante

Un corps enseignant hautement qualifié et des programmes de préparation adaptés à vos besoins spécifiques vous permettent d'atteindre rapidement le but que vous vous êtes fixé. A l'Ecole Lémania, vous prendrez conscience de vos moyens. Votre désir de réussir dans la vie professionnelle sera stimulé, en accord avec vos aspirations et vos aptitudes. A ce jour, plusieurs milliers d'étudiants ont choisi l'Ecole Lémania; ils s'en félicitent.

Ecrivez ou téléphonez 021 / 20 15 01

écolle
lémania
lausanne

Coupon

Veillez me faire parvenir sans engagement une documentation détaillée relative aux préparations suivantes:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Maturité fédérale | <input type="checkbox"/> Français intensif |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat français | <input type="checkbox"/> Collège secondaire |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat commercial | <input type="checkbox"/> Externat |
| <input type="checkbox"/> Diplôme commerce et secrétariat | <input type="checkbox"/> Internat |

Nom et prénom:

Adresse:

NP, localité:

A envoyer à l'Ecole Lémania NFA 3, chemin de Préville, 1001 Lausanne

SOLDES CONTIS Vente spéciale autorisée du 1er au 17 juillet 1976

NOUS AVONS:

TOUT CE QUE VOUS CHERCHEZ!

Tissus

Lots importants de tissus d'été
Largeur 90 cm maintenant **3.-**

Tissus coton faciles à entretenir, rayés et à carreaux. Largeur 90 cm, avant 15.- maintenant **4.-**

Imprimés soie artificielle, diverses belles qualités et beaux dessins pour robes et blouses. Largeurs 90 et 140 cm maintenant **5.-**

Chemiserie-Hommes

Chemise polo, coton/polyester, cintree, 1 poche de poitrine. Tailles 36-42 maintenant **12.-**

Pyjashort, qualité agréable en frotté, décollé V, bicolores. Tailles 46-54, avant 24.- maintenant **15.-**

Confection-Dames

Imper ciré à moitié prix! Forme trench mode, divers coloris, avant 160.- maintenant **80.-**

Blazer, Tailor-Look en gabardine (polyester/viscose). Rayures tennis, entièrement doublé, avant 98.- maintenant **50.-**

Sur présentoirs spéciaux: Robes d'été mode, en formes variées, nombreux coloris et tailles. Au prix réduit de maintenant **20.-**

Sur présentoirs spéciaux: Robes cocktail grand choix avant 98.- maintenant **75.-**

Jupes mode, unies et fantaisie, avant 79.-, 65.- et 49.- maintenant **30.-**

Pull peluche, forme blouson sport avec col, 6 coloris maintenant **10.-**

Pull rayé à manches courtes, ligne T, coloris mexicains maintenant **10.-**

Enorme choix de bikinis maintenant **10.-**

Un lot de costumes de bain maintenant **20.-**

Tabliers, grande diversité, nombreux coloris prix soldes seulement **10.-**

Tissus rideaux

Voilages terylène avec bordure en couleur et ourlet plomb, hauteur 150 cm, avant 11.- maintenant **6.-**

Hauteur 180 cm, avant 13.- maintenant **7.-**

Hauteur 245 cm, avant 17.- maintenant **10.-**

Tissages de différentes couleurs Les tissus décor à rayures en vogue, de Scandinavie! Qualité coton, facile à entretenir; nombreux dessins et coloris. Largeur 130 cm, avant 10.- maintenant **5.-**

Tissus décoration, imprimés Magnifiques dessins à fleurs ou motifs modernes, coloris actuels dans des qualités supérieures. Largeur 120 cm, avant 15.- maintenant **7.-**

Heure miracle

de 15 à 16 heures

Vendredi 9.7. Tissus d'été, motifs variés et unis durant 1 heure **2.-**

Samedi 10.7. Tissus rideaux, imprimés, unis et transparents durant 1 heure **2.-**

Jusqu'à épuisement du stock!

A SION AU CENTRE COMMERCIAL METROPOLE

CONTIS

Genève, Ballexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

Herboristerie

(Gardez précieusement cette annonce)

Les plantes médicinales sont des médicaments naturels et bienfaisants



Vous pouvez obtenir chez nous les mélanges de tisanes spéciaux suivants:

- Amalgissant
- Contre l'anémie
- Angine
- Artériosclérose
- Arthrose
- Contre l'asthme
- Bronchites
- Cholestérol
- Circulation du sang
- Constipation
- Pour le cœur
- Dépurative
- Digestion
- Diarrhée
- Diabète
- Pour dormir
- Eliminer l'eau
- Estomac
- Faiblesse de vessie
- Foie et bile
- Fortifiante
- Frigidité
- Frileux
- Hémorroïdes
- Impuissance
- La goutte
- Lumbago
- Maladie de la peau
- Ménopause
- Pour les nerfs
- Ongles et cheveux
- Pertes blanches
- Pré-ménopause
- Pression du sang
- Prostate
- Règles douloureuses
- Reins et vessie
- Rhumatisme
- Rhume des foies
- Sciaticque
- Sinusite
- Transpiration
- Contre l'urée
- Varices
- Vésicule
- ... et en plus, sur demande, d'autres mélanges de tisanes élaborés d'après la méthode de M. H. Spring, herboriste de renommée mondiale.

HERBORISTERIE DROGUERIE PRINCIPALE R. Spring Pérolles 18a 1700 FRIBOURG

Pour tous renseignements téléphonez au Tél. 037/22 11 10 ou 037/22 71 43 Expéditions rapides dans toute la Suisse. 17-453

A vendre

Renault 16 TL

modèle 1973, excellent état, garantie facilités de paiement.

Garage de l'Ouest Tél. 027/22 81 41

NOUS IMPRIMONS TOUT ET DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

Nous étudions les prix de vos imprimés en fonction de la conjoncture.

IMPRIMERIE GESSLER S.A. Pré-Fleuri 12 - 1950 SION Tél. 027 / 23 19 05

Dimanche 11 juillet 1976

Fête au col du Tronc

organisée par la société de chant Sainte-Cécile de Vollèges

Messe à 10 heures

Chant - Musique - Cantine

36-26650

Première fois en Europe : 3 pour 2 = Fr. 98.-



Fr. 49.-

M. HELFER

3 montres dame ou homme, 2 montres dame, 1 montre homme, 1 montre homme et 2 montres dame, etc. selon désir

Fr. 49.-

Fabrication suisse, 21 rubis, calendrier, étanche, antichoc avec bracelet cuir métal, une année de garantie. Envoi contre remboursement sans risque. Possibilité d'échange ou restitution de la somme dans les 8 jours.



Fr. 49.-

Gasometerstr. 31, 8005 Zurich Tél. 01/42 78 77

Rémailage de baignoires

ou réparations partielles de parties écaillées. En blanc ou en différentes couleurs

Le travail est effectué sur place avec maximum de propreté et garantie

Hervé Trincherini

1963 Vétroz

Tél. 027/36 13 59

à votre service dans tout le Valais

stock de salami

Nous disposons d'un

à Fr. 9.- le kg

Ecrire à case postale 206 6501 Bellinzone

24-12725

camions Man TT

A vendre

modèle 770. Basculant 3 côtés 16 T

Offres: case postale 37 1211 Genève 16 36-26497

Pavillons de jardin

Grand choix - 25 000 constructions livrées!

Renseignez-vous - visitez notre exposition!

● Vous déterminez le prix ●

Demandez de suite par tél. nos prospectus!

Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

Action d'été

Congélateurs - frigos

G. Vallotton Martigny

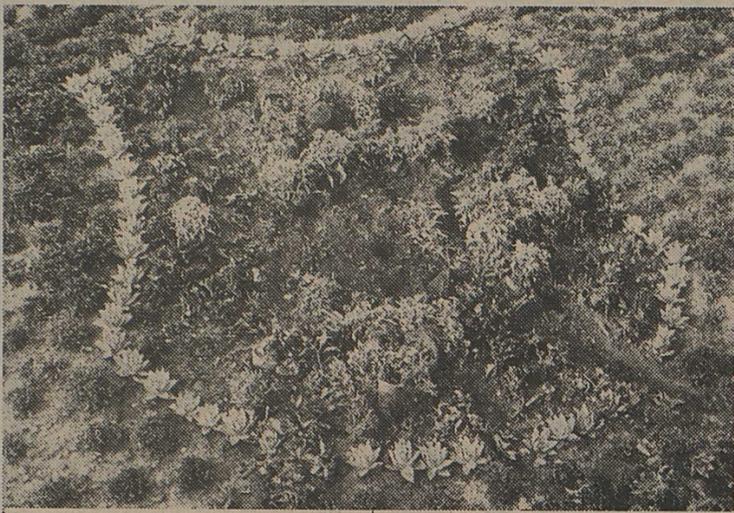
Tél. 026/2 25 60



Aujourd'hui il faut aller voir les SOLDES MAGRO ménager.

Appareils de grandes marques avec garanties totales et rabais jusqu'à 50%: frigos, congélateurs, machines à laver, aspirateurs, grills, etc. Réservez possible. Autoris. off. du 1er au 17 juillet.

Parterre floral saccagé par des ivrognes ou des déséquilibrés



Les écussons floraux complètement abîmés

SION. - Jusqu'à cette année, à l'avenue de France, peu avant le carrefour du Métropole, l'on découvrait l'imposante souche du séquoia de la Caisse d'Epargne qui avait dû être abattu. Depuis le printemps dernier, un très beau massif floral a été aménagé par les services spécialisés de la ville.

Comme l'Harmonie municipale de Sion avait l'honneur de recevoir les harmonies du canton, les spécialistes ont confectionné les armoiries des villes des différents corps de musique. C'était un travail d'artiste, de longue patience, et de beaucoup de doigté et d'imagination. Au fur et à mesure que les semaines passaient les motifs de ces armoiries se précisaient et se coloraient.

Dans la nuit de mardi à mercredi, très probablement entre 2 heures et 3 h. 30 des individus n'ont rien trouvé de mieux que de s'attaquer à ce massif floral. Ils ont arraché une cinquantaine de petits arbustes plantés sur le pourtour, et les plantes et fleurs constituant les armoiries.

Pourquoi s'acharner ainsi sur ce massif floral ? Ces individus étaient-ils pris de boisson ? S'agit-il d'un acte de vengeance à l'égard des responsables de ce massif ou des autorités ? Suivant les empreintes relevées par la police de sûreté, il s'agirait de personnes jeunes. D'autres éléments ont été également recueillis sur place, ce qui facilitera l'enquête.

Un tel acte de vandalisme ne se justifie pas, sauf peut-être pour certains psychanalistes qui diraient que ce massif floral était l'occasion pour ces jeunes de se défouler... !

Nous ne formulons qu'un seul souhait : que les fautifs soient découverts dans le plus bref délai, afin qu'ils supportent les agissements de leurs actes imbéciles.

Nos autorités font de grands efforts pour fleurir et égayer notre cité. Il est décourageant de constater de tels actes. Nous ne devons pas oublier d'autre part, que les frais occasionnés sont supportés par la collectivité dont nous faisons partie. -- gé--

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Vieilles Valaisannes

Vos cheveux, jadis noirs, sont devenus tout aussi blancs que le crépi de vos caves mystérieuses. Vos visages bruns, burinés comme les planches des raccards par le vent des distants glaciers, sourient au klaxon des cars qui emportent les étrangers.

Vos doigts noués se nouent et se dénouent en haut d'un gros tricot, autour d'un fin crochet à multiples lacets tranchant blanc sur la robe noire à amples plis qui surgit de sous le tablier gris ; c'est ainsi que vos doigts courent pour rattraper le cher dernier-né de vos petits-enfants, ce petit faon, dès qu'il grandit.

Le sourire ne quitte plus vos lèvres tremblantes, pourtant, depuis le trépas du cher grand-père qui dort, là, au cimetière, sous vos roses et vos lilas. De vos yeux voilés, vous semblez chercher son âme au-delà des grandes cimes, derrière les verts sapins, alors qu'entre vos dents pieuses sortent des brins d'hymnes au refrain « Jésus... Maria ».

Fières sur le banc des aïeux, - tiens, on dirait une rangée de channes ! - pétillantes comme le vin, solides comme le bon pain pétri par vos mains laborieuses, vieilles Valaisannes, sous vos atours pauvres, comme vous êtes heureuses !

Une Anglaise domiciliée à Finhaut

Ecole valaisanne d'infirmières et d'infirmiers

Un éclaircissement

De jeunes Valaisannes et Valaisans, enthousiastes, généreux, préoccupés de bien orienter leur vie, pensent à la profession d'infirmière, d'infirmier.

Inspiration heureuse ! Pourquoi hésitent-ils à la réaliser ?

« Nous entendons dire que l'école de Sion n'accepte pas d'élèves sans maturité. » « L'école admet des candidats dès 18 ans révolus. Cela suppose une jeune fille, un jeune homme, capable de motiver son choix et faisant ainsi preuve d'une indispensable maturité très liée à la personnalité. »

S'il s'agit de scolarité, une précision est facile à donner.

Ces dernières années, l'école a l'avantage de recevoir, en majorité, des candidats qui

possèdent le diplôme de culture générale ou le diplôme de commerce officiels.

Des jeunes ont une autre préparation et, pour cette raison, chaque admission fait l'objet d'une étude spéciale par une commission.

Les maturistes - classiques, scientifiques, pédagogiques, socio-économiques - sont les bienvenus. Ils affrontent leurs études avec facilité, à condition qu'ils les prennent au sérieux.

Quoi qu'il en soit, pourquoi des jeunes se lamentent-ils encore sur des informations erronées ?

L'Ecole valaisanne d'infirmières et d'infirmiers, sur un simple appel téléphonique, au 027/23 23 12, leur permettrait de prendre une décision éclairée. La Direction

P.S. - Les élèves reçoivent des allocations durant toute la durée de leurs études : 1^{re} année : 450 francs par mois ; 2^e année : 600 francs par mois ; 3^e année : 700 francs par mois.

En contre-partie, les élèves s'engagent à accomplir, après l'obtention de leur diplôme une année de travail dans les hôpitaux du Valais, aux conditions d'infirmières et infirmiers diplômés et rétribués comme tels.

REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan
Gérald Rudaz
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl, 1950 Sion

La collecte pour les sinistrés du Frioul

MARTIGNY. - Ci scusiam con i Soci ed amici, se non abbiamo pubblicato prima d'ora l'elenco dei donatori per i «sinistrati del Friuli».

E' stata aperta la sottoscrizione dalla :
Famiglia di Martigny, 500 ; famille Curti, 180 ; Canossa Italo, 30 ; Trachsler-Cadore, 100 ; famille Germin, 50 ; Gentilin Delfino, 100 ; Faganello Gino, 100 ; Casanova Mario, 200 ; Clienti Nain-Bleu, 81,45 ; Canal Giovanni, 50 ; Turro Adriano, 100 ; De Bona Luigi, 100 ; De Pellegrin Tullio, 150 ; Salamcard, 20 ; Bortot Carla, 20 ; Bridy Maria, 30 ; Bee Giuseppe, 50 ; Mad. Gorin, 50 ; Giuliana Gianni, 20 ; Monné Honoré, 50 ; Rombaldi Pierre, 20 ; Anonimo Saxon, 30 ; Tormen Olindo, 50 ; Clienti Nain-Bleu, 36,80 ; Poletti Bruno, 20 ; Da Pian Enrico, 100 ; Franzin Pasquale, 50 ;

D'Agostini Vincenzo, 20 ; Maccagnan Tarcisio, 10 ; De Menech Silvano, 15 ; Cecchin Antonio, 40 ; Colloiti Rocco, 20 ; De Bortoli Roger, 25 ; Andolfatt Gino, 40 ; Bortot-Dell'Essa, 50 ; Marcier-Mondini, 10 ; Brandalise Mario, 50 ; Mondini Rina, 10 ; De Donà Giuseppe, 50 ; Reduce Arturo, 50 ; Cadorin Giovanni, 20 ; Giotto Danielle, 50 ; Garlet Umberto, 10 ; Corso Gino, 20 ; Facchin Ettore, 100 ; Anonimo Monthey, 20 ; Bruchez Carmela, 50 ; Garlet Antonio, 50 franchi. Totale 2998,25 franchi.

La sottoscrizione rimane aperta e potete servirvi del c.c.p. alla Famiglia intestato n. 119.5749 Sion.

Il Comitato ringrazia tutti indistintamente del buon gesto ed a suo tempo pubblicherà a chi verranno devolte queste sottoscrizioni.

Sabato 10 p.v. alle ore 20, presso la Colonia Libera Italiana di Monthey il ns. Comitato terrà una riunione.

I soci ed amici ché lo crederanno opportuno, possono partecipare. Ci sarà un buon bicchiere di vino per tutti.

In attesa salutiamo.

Il Comitato

Au-dessus de Vercorin

M. Morard, fromager depuis 40 ans



M. Célestin Morard soigne ses fromages.

Dans les mayens de Tsablobz, au-dessus de la station de Vercorin, là où hommes et bêtes vivent encore au rythme de la nature, loin des bruits et de l'agitation de la plaine qu'au loin on entrevoit, nous avons rencontré M. Célestin Morard, fromager.

QUARANTE ANS DE MÉTIER

Né à Grône en 1907, M. Morard s'occupe à Tsablobz de la fabrication des fromages. Les propriétaires de l'alpage, de Saint-Léonard, Chalais, ou Grimsuat, lui apportent chaque matin, vers 5 h. 30, le lait de la journée.

450 litres de lait vont être transformés par la science de M. Morard en savoureux fromage.

« Aujourd'hui c'est bien payé mais je me souviens, qu'en 1936, lorsque j'ai commencé comme fruitier, on gagnait 2 fr. 50 par jour et 8 litres de lait. »

Il y a donc 40 ans que M. Célestin Morard fonctionne comme fruitier. Durant 26 ans, il travailla dans la même laiterie en plaine.

Mais, avec la concentration de la distribution laitière, cette fonction, comme tant d'autres typiques à notre Valais disparaît. M. Morard « émigre » donc vers les hauteurs. Il s'engage dans la région de Chandolin et à la montagne de Grône.

A la laiterie de Tsablobz depuis 7 ans déjà, il façonne avec respect ces lourdes pièces de fromage qui iront, en passant par la cave des propriétaires, ravir le palais des connaisseurs.

« Ce travail me plaît beaucoup », mais M. Morard ajoute encore, avec humour « on est souvent critiqué car si les pièces ne sont pas au goût de l'acquéreur, c'est le fromager qui est mis en cause... »

Attaché à sa profession, le responsable de la laiterie de Tsablobz ne se montre pas très optimiste quant à l'avenir : « Les jeunes ne veulent pas reprendre le flambeau, ils ne désirent plus passer aux mayens les 4 ou 5 semaines nécessaires à la fabrication. Mais il faudrait pourtant continuer... »

Après qu'il nous eut fait les honneurs de sa cave, soupesés les pièces achevées de « son » fromage, nous l'avons quitté dans cette odeur un peu fade du lait, riche d'une rencontre avec un homme qui sait encore appréhender les choses simples et vraies de la vie quotidienne.

Photo NF

Vollèges Fête au col du Tronc

Chaque dimanche, par cette chaleur caniculaire dont nous sommes gratifiés, tout le monde cherche à s'évader vers des coins plus propices pour jouir d'une fraîcheur bienfaisante.

La société de chant Sainte-Cécile, de Vollèges nous convie à ce lieu de prédilection en organisant sa fête champêtre au col du Tronc, ce dimanche 11 juillet. On y dégustera d'excellentes raclettes et grillades et la cave sera bien garnie.

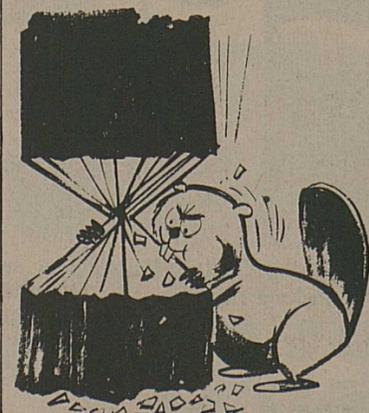
Les amateurs de chant et de musique seront comblés puisque le Chœur mixte de Finhaut y chantera la messe à 10 heures et la fanfare La Persévérante de Conthey agrémentera la journée par l'exécution des plus beaux morceaux de son répertoire.

N'est-ce pas suffisant pour passer un agréable dimanche ?

La fête du bœuf à Anzère

ANZERE. - Le dimanche 11 juillet, pour respecter la tradition, aura lieu sur « la place du village d'Anzère » la fête du bœuf. Un bœuf entier est grillé sur place, et chaque participant pourra apprécier une tranche de viande.

Votre chiffre d'affaires baisse ?



Ne rongez pas votre budget : attirez de nouveaux clients en insérant une annonce dans Le Nouvelliste.

Haleine sympathique avec Odol.



Odol fait plus qu'une pâte dentifrice. Quelques gouttes dans un verre d'eau, vous vous gargarisez... et votre haleine est sympathique.

Odol, tous les jours.

Vente spéciale

En plus des soldes dans tous nos rayons, vous profiterez de nos 2 GRANDES ACTIONS:

TOUT A MOITIE PRIX

sur tables spéciales au centre du magasin.

Un grand choix d'articles de qualité
QUE VOUS EMPORTEZ A 1/2 PRIX!

VAISSELLE AU KG. 5.-

porcelaine, faïence, verrerie, céramique...
vous choisissez, vous pesez, vous emportez

Des offres sensationnelles dont vous devez profiter pour réaliser de belles économies

Gonset

Vente autorisée du 1.7 au 17.7

Vente autorisée du 1.7 au 17.7

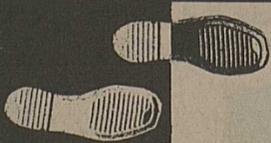
Yverdon - Neuchâtel - Delémont - Laufen - Fleurier - Ste-Croix - Orbe - Vallorbe - Le Sentier - Estavayer - Château-d'Oex - Nyon - Monthey - Martigny
Sion - Viège



Jour et nuit à votre service...

grâce à la technique d'impression la plus moderne

PIÈGES
A
REBOURS



Desmond
BAGLEY
150

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève

Elle dansa encore un instant, puis un long frémissement la secoua.

— Oh ! mon Dieu ! dit-elle. Revenons à l'hôtel, Owen !

Je réglai la note et rejoignis Alison à la porte du restaurant. Nous parcourûmes en silence les deux cents mètres qui nous séparaient de l'hôtel. Ni dans l'ascenseur, ni dans le couloir qui menait à nos chambres nous ne prononçâmes un mot, mais les

doigts d'Alison étreignaient les miens. Elle tremblait légèrement en tournant la clef dans la serrure.

Elle fit l'amour comme une enragée, comme une sauvage, et les longues égratignures de mon dos étaient là pour le prouver le lendemain matin. On eût dit qu'elle se libérait d'un seul coup, sur ce lit, de toutes les frustrations éprouvées au cours de ces dernières années d'une vie dure, anormale. Mais quand ce fut terminé, apaisée, détendue, elle resta allongée contre moi, et pendant près de deux heures nous bavardâmes de choses insignifiantes — elle avait eu peu de temps pour les banalités dans sa rude existence !

La seconde fois, ce fut meilleur ; elle fut toute féminité et tendresse et, aussitôt après, elle s'endormit. J'eus le bon sens de regagner ma propre chambre avant qu'elle ne se réveille ; au grand jour, elle ne serait peut-être pas très satisfaite d'elle-même.

II

Wheeler était attendu dans la matinée et il fallait dresser notre plan. Quand elle descendit pour le petit déjeuner, j'en étais à ma première tasse de café et je me levai de table pour l'accueillir. Elle semblait

un peu embarrassée et elle évita mon regard. Je m'assis et demandai :

— Alors, par quoi allons-nous remplacer la torpille ?

En m'appuyant contre le dossier de ma chaise, je ressentis une douleur, provoquée par les égratignures que je devais à Alison. Je me repençai aussitôt en avant et pris un toast.

Je levai les yeux et vis que ma remarque lui avait rendu son assurance. Les relations personnelles sont une chose et les questions de travail une autre, bien à part.

— Je vais aller me renseigner auprès du capitaine de port sur l'heure prévue pour l'arrivée de l'Artina.

— Il ne faudrait pas que l'histoire de Gibraltar se reproduise, dis-je. Sinon, Wheeler et Slade seront en Albanie en un rien de temps. Que faisons-nous si l'Artina arrive et repart en plein jour ?

— Je ne sais pas.

Vente aux enchères

Hôtel Victoria
Rue de la Gare
Aigle

Vendredi
9 juillet 1976
dès 14 h. 30

il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un

IMPORTANT LOT DE tapis d'Orient

authentiques d'origine, noués à la main et dédouanés, comprenant notamment des pièces de toutes dimensions de Kirman, Kachan, Tébriz, Ghoum, Afghan, Belouch, tapis de prière nomade, Chiraz Afchar, Hamadan, Meched, Bakhtiar, Serabend, Kehlim, Boukhara russe, Pakistan, Chine, Inde ainsi que quelques pièces rares et anciennes de l'Iran du Caucase russe et de la Turquie

Dû à la récession, les vendeurs sont chargés d'adjuger une partie des tapis, à tout prix, sans égard au coût.

Exposition : dès 13 h. 30
Adjudication à tout prix et minima

Vente avec garantie sans échute.
Des catalogues seront distribués pendant l'exposition et la vente

La vente est volontaire et indépendante de l'hôtel.
Commissaire-priseur : Charles GRISONI

Artisans Commerçants Cafetiers-restaurateurs

Confiez en toute confiance

la remise de votre commerce

à une organisation patentée, spécialisée dans les remises de commerces, établie depuis plusieurs années en Valais. Discretion absolue.

Offres sous chiffre P 36-901203 à Publicitas, 1951 Sion.

Ed. BRUCHEZ Antiquités, Vétroz

Tél. 027/36 10 63

Liquidation partielle

(autorisée du 1.7 au 31.8.76)

20 à 30% de rabais

sur tous les meubles et bibelots portant une étiquette rouge, soit : canapés, fauteuils, bahuts, tables miroirs, guéridons (formes diverses), meubles d'angle, morbier, etc.

coop valais

Rayon de MARTIGNY à BRIG

RÔTI DE VEAU ROULÉ

500 g

6.90

COQUELET «FRANCE»

prêt
à rôtir

kg

8.90

SAUCISSON JURASSIEN

250 g

2.90

SAUCISSE À L'AIL

110 g

1.50

HENNIEZ SANTÉ

LIMONADE GRAPEFRUIT

2 bout.

1.-

HENNIEZ SANTÉ

coop
-01

SUPER SOLDES

Vente spéciale autorisée du 1er au 17 juillet 1976

76329

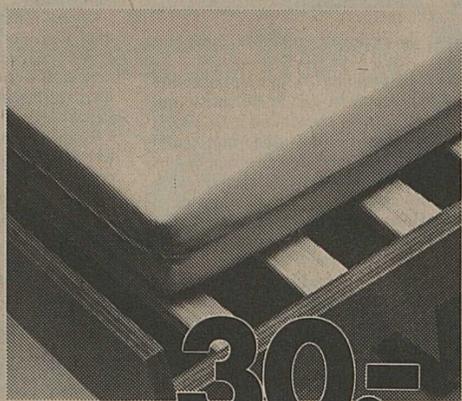


70.-

Table avec
2 rallonges, 1 tiroir,
40x60 cm,
prix à l'emporter 70.-
prix livré 80.-

Buffet de cuisine,
4 portes, 2 tiroirs,
100 cm de large,
prix à l'emporter 240.-
prix livré 270.-

240.-

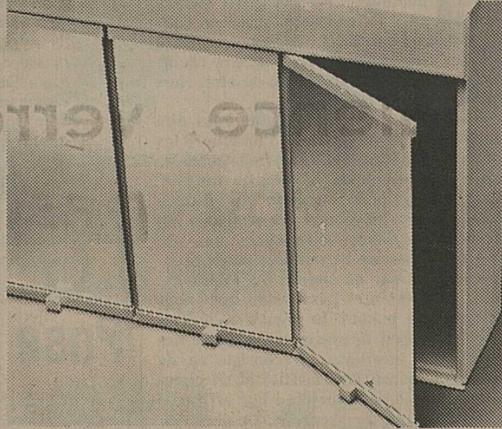


30.-

Matelas mousse,
90x190 cm,
épaisseur 10 cm,
prix à l'emporter 30.-
prix livré 34.-

Chaise, pieds
cylindriques,
prix à l'emporter 18.-
prix livré 20.-

18.-



Pharmacie
(ROSSIGNOL),
3 portes, miroir,
éclairage et
prise-rasoir

50.-

Tabouret,
prix à l'emporter 8.-
prix livré 9.-

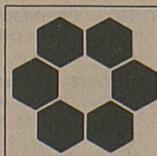
8.-

Studio 4 éléments,
plaqué chêne,
face blanche,
prix à l'emporter 270.- prix livré 310.-

270.-



Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

PX PX PX PX PX PX
A la Placette Sierre et Monthey, essence Manor Super -.94

Soldes, récession et canicule

SION. - Les soldes sont légalement autorisés depuis le lundi 5 juillet pour se terminer le 17 juillet prochain.

Les vitrines des magasins, des centres de distribution, aménagées avec goût et originalité, regorgent d'articles les plus divers ; des bancs et des stands, jusque sur les trottoirs, offrent des articles et des produits chocs ; des affiches et des panneaux attirent le regard du passant ; et le personnel sourit aux lèvres, attend la clientèle habituelle et les touristes de passage.

Ce n'est plus comme autrefois !
Cette constatation est faite aussi bien par

les commerçants que par les clients. Actuellement, les clients ne se ruent plus dans les magasins les premiers jours des soldes, ou lors des actions et ventes spéciales pour découvrir l'article de valeur à un prix imbattable.

Depuis quelques années, Sion est fournie en magasins et centres de distribution qui, régulièrement, multiplient les ventes spéciales.

Après avoir contacté les directeurs et responsables de magasins de la ville, il est possible de relever quelques considérations : les soldes d'été 76 marchent dans l'ensemble normalement ; mais, pour cer-

tains commerçants, celles-ci ont commencé une semaine trop tôt. La clientèle touristique n'est pas encore arrivée dans notre canton. Par ailleurs, les grandes chaleurs ont certainement retenu nombre de personnes à leur chalet.

Il ne faut pas oublier non plus que la récession économique touche pas mal de gens.

Un banc installé devant un magasin. Le choix ne manque pas.

« Fonds de prévention routière »...

SAINTE POSITION DES AUTORITÉS VALAISANNES

« L'activité du BPA est loin de nous donner satisfaction » !

SION. - Le Conseil fédéral, par son Département de justice et police, a prévu de créer un « Fonds de prévention routière » qui encouragerait par le versement de prestations, les institutions qui se consacrent exclusivement à la prévention des accidents, comme le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), et la Conférence suisse de sécurité dans le trafic routier.

Jusqu'à ce jour, des contributions ont été prélevées, pendant des années, sans base légale (6,5 millions de francs en 1973) et le projet actuel a pour but de régulariser la situation. Pour assurer ces contributions, il est prévu le versement, par tout détenteur d'un véhicule automobile, d'une contribution annuelle de 1% au maximum de la prime nette de l'assurance-responsabilité civile de son véhicule. Le canton du Valais, par le Département de

justice et police a fait connaître son point de vue :

« Partant du principe de la responsabilité causale, il est conclu que le détenteur qui met son véhicule en circulation crée, par là même, des risques et doit donc non seulement garantir la réparation des dommages éventuels, mais encore payer sa part pour atténuer ces risques. En d'autres termes, il doit contribuer financièrement à la prévention des accidents de la circulation routière. La base juridique d'une contribution de ce genre (art. 37 bis de la Constitution fédérale) est loin d'être aussi ferme que vous le prétendez et devrait être débattue.

Certes, le but recherché est digne d'intérêt, et nous serions prêt à donner notre accord à ce projet si ce dernier, outre le fait qu'il entraîne une augmentation des primes d'assurance déjà élevées, ne pénalisait indiscutablement le bon comme le mauvais conducteur. Il serait injuste que le bon conducteur doive payer de sa poche des campagnes de sécurité routière alors que par son souci de prudence et son comportement digne d'éloges, il a déjà contribué à la diminution des accidents. Ne devrait-on pas, au contraire, prélever cette contribution sur les bénéficiaires enregistrés par les assurances auprès de leurs clients qui n'ont pas eu d'accidents, ou alors, lors des sinistres uniquement.

Nous nous permettons ici, de vous dire que, d'une façon générale, l'optique dans laquelle travaillent les institutions actuelles dans le domaine de la sécurité routière, plus spécialement l'activité du Bureau suisse pour la prévention des accidents, est loin de nous donner satisfaction.

A notre avis, on ne renforce pas la sécurité routière par de simples recommandations, l'expérience journalière que nous avons en la matière le prouve abondamment. Dès lors, la prévention routière des institutions précitées, qui consiste en de multiples rédactions d'articles et de circulaires d'un contenu limité, a une efficacité très discutée sinon discutée. De plus, leur périodicité fait qu'en définitive l'attention des lecteurs à qui ils sont destinés n'est plus retenue.

Cette prévention ne doit pas non plus consister en des prises de position (ne serait-ce que le 50 km/h à l'intérieur des localités prôné et soutenu à grand renfort de publicité coûteuse par le BPA) qui peuvent laisser croire qu'il n'y a en Suisse que de mauvais conducteurs, et qu'il convient dès lors d'intervenir systématiquement et continuellement, pour un oui ou pour un non. Les conducteurs indisciplinés sont une minorité et c'est à eux, et à eux seuls, qu'il faut s'en prendre. Une attitude contraire ne fait que discréditer, aux yeux de l'automobiliste normal et conscient des dangers qu'il court et fait courir aux autres usagers, le travail des institutions de prévention routière. D'autres mesures, les contrôles policiers et le retrait du permis de conduire notamment existent, assortis aussi d'un effet préventif. Quant à l'utilité de la pose d'écrêteaux en bordure des routes, nous n'en sommes pas convaincu du tout. Notre canton, cette année, s'en est abstenu sans que, pour autant, le nombre d'accidents de la circulation augmente. Au contraire, il a diminué d'une façon sensible. » - gé -

(Réd.) - Ce n'est pas sans satisfaction que nous prenons note de l'attitude positive de nos autorités, de notre police en particulier,

Collecte en faveur des réfugiés

SION. - A l'heure actuelle près de 30 000 réfugiés vivent en Suisse. Ces réfugiés sont comme les handicapés et autres groupes vulnérables, les premiers à subir des diminutions de salaire ou même à perdre tout simplement leur emploi. A Caritas incombe la charge d'à peu près de la moitié de cet effectif de 30 000 réfugiés.

A l'heure de la récession économique, la participation de tous, autorités, œuvres d'entraide, employeurs et collaborateurs à tous les échelons s'impose absolument. Dans la conjoncture actuelle, Caritas a besoin de moyens considérables pour remplir sa mission face à l'infortune de tant de réfugiés. L'œuvre compte beaucoup sur le résultat généreux de cette collecte fixée au 18 juillet dans le diocèse de Sion.

Irrigation de Champsec

Nous informons les intéressés que la prochaine distribution des bulletins d'eau pour l'irrigation de Champsec aura lieu samedi 10 juillet 1976 à 9 heures, au café Industriel, rue de Conthey, Sion. L'administration

GASTRONOMIE

« Chez Tony » Restaurant de l'Industrie Bramois

- Cuisses de grenouilles
- Scampis
- Beefsteak tartare
- Charbonnade
- Spécialités du pays
- Menu à Fr. 7.50

Tél. 027/31 11 03
Famille T. Spano-Bonvin

BOUCHERIE TRAITEUR

Que faire pour votre sortie ?

- Merghèse
- ★ Saucisse à l'ail
- ★ Grillade
- Broche avec l'assaisonnement «Maison»
- ★ Terrine
- « Gourmet »

Médaille d'or de la MEFA 76 à Zurich

Grand-Pont des Vergers
027/22 15 71 SION 027/22 41 10

BOUCHERIE TRAITEUR
Gourmet
PLACIDE PANNATIER

gratuitement



Fournisseur de l'Assurance-invalidité fédérale

MAICO, appareils auditifs, rue du Simplon 12, 3900 Brigue
Tél. 028/3 36 56

Durs d'oreille

Contre présentation de cette annonce à nos services d'information pour appareils auditifs, il vous sera remis un modèle factice en plastique par lequel il vous sera donné de constater la maniabilité et la parfaite adaptation de l'appareil-mère original. Ce modèle restera votre propriété.

MARTIGNY - Pharmacie Boissard
Avenue de la Gare - Mardi 13 juillet
10.15 - 12.00 et 13.45 - 16.00 heures

SIERRE - Maison pharmacie Burgener
Avenue du Général-Guisan 12, 1er étage
Vendredis 9 et 30 juillet
13.30 - 17.00 heures

En bref

Miégeois à travers le monde

Jean-Maurice Cibrario va quitter son village natal de Miège pour se rendre, dans un premier temps, au Népal, dans le massif de l'Himalaya.

Alain Derivaz, un autre musicien de la région siéroise, le rejoindra dans ce périple que les conduira encore en Thaïlande et en Australie.

Deux pour un livre

Béatrice et Joël Zufferey, de Chippis, viennent de partir pour accomplir un tour du monde.

Durant plusieurs mois, ils visiteront les pays de notre globe. Au retour, ils ont l'intention de rédiger un ouvrage sur les religions orientales. Bon voyage...

Une tournée de Léo Devantéry

Comme il nous l'avait annoncé lors de la parution de son dernier 33 tours, le chanteur Léo Devantéry va prochainement entreprendre une tournée dans le val d'Anniviers, et dans le reste de notre canton.

Rappelons que c'est dans cette charmante vallée d'Anniviers que l'artiste a trouvé l'inspiration pour les textes de son dernier album.

Jean Daetwyler à Lucerne

Le compositeur bien connu Jean Daetwyler s'est rendu deux jours à Lucerne. Mardi soir, le maître siérois dirigea le grand orchestre de Lucerne avec le brio qu'on lui connaît.

Excursion à Montana

Les hôtes de la station de Crans-Montana pourront prendre part, vendredi, à une excursion en montagne organisée par l'office du tourisme de l'endroit.

Quatre heures de marche permettront aux participants d'atteindre le Grand-Mont-Bonvin. Le rendez-vous est fixé à la gare inférieure des Violettes à 8 h. 30.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Pose de tuyaux pour la STEP de Granges

Nous avons eu à maintes reprises l'occasion de présenter la station d'épuration de Granges.

Cette réalisation, due à la collaboration

entre les communes de Sierre, Chalais, Lens et Grône, fonctionne maintenant pour rendre une eau « nettoyée » à la nature.

A Granges, on procède ces jours, à la pose des derniers mètres du raccordement

qui reliera Chalais à la STEP.

Les moyens techniques les plus modernes ont été mis en œuvre afin d'assurer un achèvement rapide de ces travaux.

- ag -

Quatre condamnations au tribunal de Sierre

Nous relations dans notre édition de mardi, les débats du tribunal de Sierre de lundi.

Le jugement a été communiqué aux personnes incriminées.

La sentence est maintenant connue. Les magistrats n'ont pas suivi les avocats de la défense qui réclamaient l'acquiescement de leurs clients.

Reconnus coupables d'obtention frauduleuse d'une constatation fautive, B. P. et A. B. sont respectivement condamnés à 8 et 2 mois de prison avec sursis.

Reconnus coupables de complicité d'obtention frauduleuse d'une constatation fautive, R., responsable d'une fiduciaire et E., agent immobilier, se sont vu infliger une peine de 4 et 6 mois de privation de liberté avec sursis.

- ag -

Emouvantes obsèques de Roger Zufferey à Sierre

A la fin de la semaine dernière, lors de la course motocycliste d'Oberhallau, le side-car piloté par Roger Zufferey, figure bien connue du sport siérois, a été accidenté sur la piste.

Mireille Zufferey, souffrant d'une fracture du col du fémur et de complications internes, fut transportée immédiatement à l'hôpital ainsi que son mari. Celui-ci devait hélas succomber à ses blessures lors de son transfert.

Hier, à l'église Sainte-Croix, à Sierre, une nombreuse foule, composée de parents

et d'amis, vint accompagner le disparu.

De nombreux camarades sportifs avaient également tenu à rendre un dernier hommage à cet espoir du monde de la compétition motocycliste.

L'assistance, recueillie, ne put cacher toute l'émotion et la douleur causée par la mort de Roger Zufferey, âgé de 29 ans seulement. Le défunt laisse une petite fille de 8 ans.

A sa femme, à son enfant, à ses parents et amis, le NF réitère ses plus sincères condoléances.

- ag -

Yoga Cours d'été intensifs

- Méthodes efficaces de relaxation
- Pratique des nettoyages internes yogiques
- Postures adaptées à chaque cas
- Rééducation respiratoire et cardio-pulmonaire
- Enseignement d'auto-massages
- Cours en plein air

Ch. Pont, prof. diplômée des Indes

Renseignements et inscriptions :
Etablissement Pont-Muller
Tél. 027/22 28 10 - 22 91 04

89-171

Publicitas



21 21 11

Offres et demandes d'emplois

Migros Valais
 cherche pour l'un de ses camions-magasins libre service du Bas-Valais, en stationnement à Martigny

1 vendeuse-caissière
 Débutante acceptée, formation interne.
 Conditions de travail intéressantes. Semaine de 5 jours. Sécurité de l'emploi et prestations sociales propres à Migros.
 Les candidates peuvent téléphoner ou se présenter directement auprès du service du personnel à la route du Simplon à Martigny.
Société Coopérative Migros Valais
 1920 Martigny
 Tél. 026/2 35 21 36-4630

FEMINA
 Centre commercial
 Placette

cherche pour entrée à convenir

vendeuse
 qualifiée

Les offres sont à adresser à Fémina SA, Centre commercial Placette 3960 Sierre - Tél. 027/55 12 81 36-012335

Cabinet dentaire à Sion cherche apprentie comme

aide en médecine dentaire
 apprentissage 2 ans
 Entrée tout de suite ou à convenir
 Faire offre avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 36-26506 à Publicitas, 1951 Sion

tavelli-bruno
 Produits métallurgiques
 Appareils sanitaires

cherche un(e)

jeune aide-comptable
 pouvant assumer seul la responsabilité de notre comptabilité clients. Entrée immédiate.
 Veuillez adresser votre offre manuscrite

tavelli-bruno
 SA
 Service du personnel
 24 rue Juste-Olivier, 1260 Nyon

Bureau d'ingénieur à Sion
 cherche, pour début août

apprenti dessinateur
 du génie civil B

Les candidats doivent avoir accompli un cycle de deux ans d'école secondaire avec promotion réussie et feront leurs offres en s'adressant par téléphone au 027/22 82 37 ou 22 99 96
 Au bureau technique André Couturier, Ing. EPFZ-SIA, avenue de Tourbillon 25, 1950 Sion. 36-26639

Auberge de la Forêt, Champex
 Tél. 026/4 12 78
 cherche

2 sommellères
 Bon gain. Entrée tout de suite. 36-26610

Garage Olympic à Sion
 Tél. 027/23 35 82
 cherche un

apprenti
 pour son magasin de pièces détachées.
 Apprentissage : deux ans. 36-2832

Café-restaurant des Cheminots à Monthey cherche

sommelière
 connaissant les deux services
 Bon salaire. Horaire intéressant.
 Tél. 025/4 22 08 36-100423

A temps partiel ou à plein temps, nous cherchons pour le Valais

dames
 jeunes ou moins jeunes, bonne présentation, ambitieuses, aimant le contact et la vente. Commission élevée.
 Tél. 025/4 52 43 36-100422

Gravières du Rhône Genetti SA
 cherche

jeune homme
 pour menus travaux.
 Tél. 027/86 39 20 86 13 61 143.266.691

Comptable
 libre rapidement, cherche emploi dans industrie, banque, administration ou fiduciaire (région de Martigny à Lausanne).
 Bonnes connaissances dans tous les domaines comptables et commerciaux. Permis de conduire.
 Faire offres sous chiffre OFA 1778 à Orell Fussli Publicité SA, case postale, 1870 Monthey.

On cherche

apprenti appareilleur
 Faire offres sous chiffre OFA 1777 à Orell Fussli Publicité SA, case postale, 1870 Monthey.

Pour la réouverture du restaurant de la Grange à Sion le 15 juillet, je cherche

sommelier (ère)
 Congé le dimanche.
 Tél. 027/23 48 81 026/ 2 66 40 36-1369

Le dancing Golden Kie à Laufen (Jura Bernois) cherche

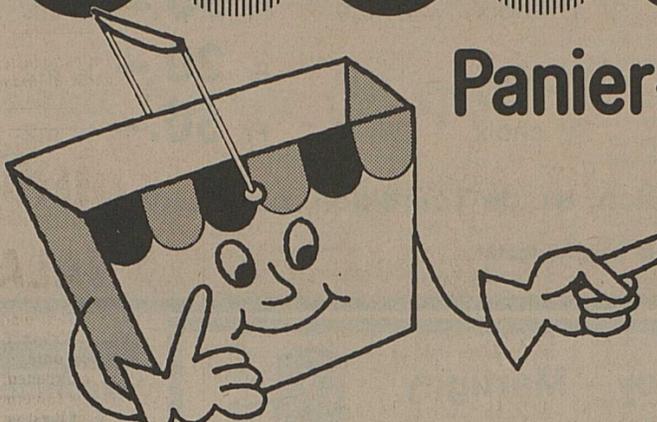
une fille de buffet
 Entrée tout de suite ou date à convenir.
 Tél. 061/89 61 19 061/89 59 84 privé 36-301848

Café-restaurant Le Market
 1870 Monthey
 cherche pour le 1er septembre

1 garçon de salle
 sachant travailler seul

1 sommelière pour le café travail en équipe
 Fermeture hendom. : dimanche.
 Tél. 025/4 23 22 143.266.294

Panier-actions Usego de juillet



Moutarde Thomy «bleu»
 tube de 200 g au lieu de 1.50
1.10 net



Sugus emballage géant
 400 g au lieu de 4.60
3.20 net



Thon "Rosé Milar"
 200 g, égoutté 155 g au lieu de 2.05
1.65 net



Sacs à ordures en plastic
 10 pièces à 35 litres
1.- net



Saucisson sec Falkenstein
 Très savoureux!
 la pièce (180g) au lieu de 3.10
2.40 net



De notre publicité télévisée



«buffy» Cola
 Nouveau
 le litre **-0.65** net + dépôt

Huile de tournesol Dorina
 le litre **4.35** net

Elmex
 Dentifrice au fluor d'amine tube de 94 g **2.45** net

Le vin du mois
 Utiel Rosé "San Marcos" **1.95** net + dépôt
 le litre



Usego tout près de chez vous

Votre détaillant Usego vous sert bien!

dans tous les magasins pourvus de ce signe!



Carrelages - Faïences San Giuseppe

Particuliers, il n'est plus nécessaire d'aller si loin pour acheter au prix de gros. Le fabricant vient à vous.

Il s'agit vraiment de prix de gros ; voici la preuve :

Carrelage	1 ^{er} choix	20x20	Fr. 30.- le m2
Faïence	1 ^{er} choix	15x15	Fr. 20.- le m2
Faïence	1 ^{er} choix	20x20	Fr. 30.- le m2

Exposition : Sion, av. de Tourbillon, bât. FLAV

Tél. 027/31 13 26

Ouvert également le samedi matin

Armand Goy - Martigny

Meubles d'art - Haute décoration

46, av. de la Gare - Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

Dans nos grandes expositions permanentes

Le choix le plus varié en Suisse romande de mobiliers et meubles d'art de qualité, nombreuses exclusivités suisses et étrangères, meubles anciens et ensembles restaurés.

Dans nos propres ateliers

40 spécialistes à votre disposition, pour installations complètes ou partielles, meubles sur mesure, parois, lambris, bibliothèques, rideaux, tentures murales, restauration d'ancien.
Service ensemblier conseil.
Architecte d'intérieur et décorateur à disposition.
Devis et projets sur demande.
Livraison gratuite dans toute la Suisse.
Service après-vente assuré.

Meubles et mobilier de reprise vendus à vil prix

ARMAND GOY

le spécialiste incontesté des beaux intérieurs, crée, réalise, décore, mieux et moins cher.

C'est surtout bien meilleur marché que vous ne le croyez.



Machines à laver

le linge et la vaisselle neuves, aut. sacrifiées. Et grand choix de marques réputées. Légers défauts d'émail, avec rabais

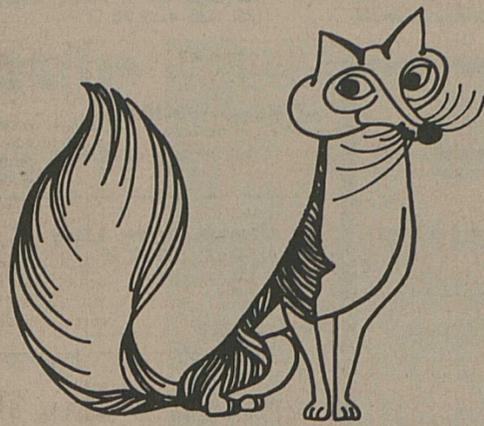
Jusqu'à 50 %

Livraison de nos stocks, pause et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement, pas d'acompte à la livraison, réparation toutes marques



Succursales :
Sion 027/86 48 40
Martigny 026/ 5 38 63
Muraz 025/ 4 64 50

Bureau central
Lausanne
Rue du Tunnel 3
Bureau-expo :
021/23 52 28
le soir :
021/91 64 92



Délicieuse

Bière Gold

valaisanne
Triopack

2.95

ACHETER

A PRIX

DISCOUNT COMBI

Lusso

Bac

C'EST ALLER

Glace vanille

2 litres

6.90

Sorbet citron

À la Source

DES PRIX...

Flûtes au sel

150 g

1.20

Pour toutes vos annonces : 21 21 11



Grand marché de pantalons

Vente spéciale
officiellement autorisée du
1er au 17 juillet 76

10% de réduction
sur tous les articles
non rabaisés

à des prix réduits

pour l'été



100% coton

Térylène/Viscose

25.-
19.90

35.-
29.90

Pantalon d'été de coupe classique. Poches devant arrondies, 2 poches revolver. 100 % coton. T. 40 à 52. Avant 25.-
Maintenant 19.90

Pantalon d'été Fresco. Avec poches côté et 1 poche revolver. Térylène/Viscose. Tons de beige, brun, bleu, gris clair. T. 40 à 54. Avant 35.-
Maintenant 29.90

toutes saisons



térylène/laine

49.50
29.90

tweed
chevron

35.-
29.90

Pantalon toutes saisons, avec poches côté et 1 poche revolver. Térylène/laine. Brun et gris. T. 40 à 54, entrejambes 78/81/84. Avant 35.-
Maintenant 29.90

Pantalons mode en tweed ou chevrons. Divers assortiments de couleurs et différentes tailles sur porte-vêtements spéciaux. Avant 49.90
Maintenant 29.90

vacances et loisirs



coton

bicolore

100% coton

28.-
19.90

28.-
19.90

38.-
29.90

Jeans en velours côtelé. 4 poches plaquées. Divers coloris. 100 % coton. T. 36 à 48. Avant 29.-
Maintenant 19.90

Jeans Denim avec 4 poches plaquées. Modèles supplémentaires sur porte-vêtements spéciaux. Tous en pur coton. Avant 29.90
Maintenant 19.90

Jeans bicolores avec petite poche à monnaie devant et poches revolver plaquées. Bleu/bleu et vert/vert. Avant 39.-
Maintenant 29.90



Sion,
rue de la Porte-Neuve 4

Brigue,
rue de la gare 14

Sierre,
Centre Commercial de Noës

Martigny,
Route de Fully (Denner)



Merci, professeur Andereggen

BRIGUE. - Il y a 20 ans cette année que M. Paul-L. Andereggen, professeur au collège de Brigue, organise chaque saison à pareille époque, des séjours en Angleterre pour jeunes filles et jeunes gens désireux de se familiariser avec la langue des sujets de la reine Elisabeth. Les stagiaires séjournent dans les familles qui leur donnent la possibilité de suivre les cours de langue de 3 à 6 heures par jour. Jusqu'à ce jour, 450 élèves ont bénéficié des avantages offerts par l'organisation placée sous la responsa-

bilité de M. Andereggen. Il y a également 10 ans cette année que ce dernier fait partie d'une institution américaine s'occupant de l'échange d'élèves entre l'Amérique et le Valais. 20 jeunes Valaisans en ont profité jusqu'à ce jour. Nous félicitons chaleureusement M. Andereggen qui vient de partir pour l'Angleterre avec une vingtaine de jeunes gens et qui consacre beaucoup de son temps libre, dans un esprit absolument désintéressé, en faveur de la jeunesse.

Randonnée pédestre accompagnée

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres que la prochaine course aura lieu le dimanche 11 juillet 1976.

Parcours pédestre : Riederalp - Riedfurka - Blatten - Naters. **Départ :** de Naters en train pour Môrel à 8 h. 38. **Retour :** à Naters vers 17 heures environ. **Temps de marche :** 5 h. 30 environ - en cours de route, visite du centre écologique d'Aletsch. **Chef de course :** Mme Paula Christen, Sion. **Inscriptions :** auprès du chef de course, tél. 027/23 14 50 (dès 18 h. 30) ou de l'Union valaisanne du tourisme, Sion, tél. 027/22 21 02, pendant les heures de bureau jusqu'au vendredi 9 juillet 1976 à midi.

En cas de temps incertain, la course a lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le N° 11 renseignera le dimanche matin dès 6 heures.

A propos de l'incinération des ordures

Nous recevons du Service cantonal de la protection de l'environnement :

Dans votre numéro des 26-26 juin 1976 vous avez relaté, sous le titre « Haut-Valais, incinération des ordures, sensible augmentation », les délibérations de l'assemblée générale de l'Association pour le traitement des ordures du haut-Valais, assemblée au cours de laquelle il fut entre autres discuté de l'adhésion des quatre communes de la vallée de Saas.

A ce sujet, nous aimerions apporter quelques précisions à l'intention de vos lecteurs.

La commune de Saas-Fee a construit son usine d'incinération de sa propre volonté parce qu'elle entendait résoudre une fois pour toutes - c'était en 1966 - le traitement hygiénique de ses ordures qu'elle ne pouvait sans cela entreposer qu'à des endroits peu adéquats. L'ouvrage fut mis en service en 1967.

Les trois communes de la vallée de Saas, qui ne voulurent pas constituer avec Saas-Fee une association de droit public pour construire cette usine, ne furent pas obligées de transporter leurs ordures à Saas-Fee. Elles se trouvèrent cependant dans l'impossibilité de s'en défaire de façon hygiénique et c'est la raison pour laquelle les déchets furent transportés et brûlés à Saas-Fee.

Votre correspondant haut-valaisan, dans votre journal en date du mercredi 14 janvier 1970, faisait alors état de « désolant tableau » que constituaient les décharges des trois communes de Saas-Almagell, Saas-Balen et Saas-Grund.

Ces trois communes ne payèrent à la commune de Saas-Fee pour le transport et l'incinération des ordures, que 120 francs la tonne, soit le même prix que demande l'Association pour le traitement des ordures du Haut-Valais. Ces trois communes n'ont donc jusqu'à maintenant procédé à aucun investissement et couru aucun risque. Elles n'ont donc nullement été désavantagées. S'il leur est actuellement demandé une cotisation d'entrée dans l'Association de l'usine de Gamsen-Glis, ceci est la conséquence de la teneur des statuts de la dite association qui prévoient le paiement d'une cotisation lors de l'entrée de nouveaux membres.

Service cantonal de la protection de l'environnement
G. Huber, chef de service

Un nouveau terrain de sports



LOÈCHE-LA SOUSTE. - Du 23 au 25 juillet se dérouleront les fêtes d'inauguration de la nouvelle place de sport. Cette manifestation sera soulignée par un très intéressant programme sportif, et diverses festivités récréatives.

Le FC Loèche-La Souste prend ainsi un vrai départ, pour le bien de toute la jeunesse de la région.

L'Académie des beaux-arts de Sion a très aimablement créé un signet pour marquer cet événement, qui réunira encore mieux les divers villages de la commune.

Le chef vous propose...
Un moyen simple, efficace :
notre rubrique

«GASTRONOMIE»
027/21 21 11

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Action

Lard du Valais séché à l'air
1/2 kg

470
au lieu de 5.60

Action

Filets de plie frais, 1/2 kg

4.-
au lieu de 5.50

Dans nos poissonneries de Sion et Sierre:

Action

Pastèques d'Italie
1kg

-90

Nouveau!

Jus de tomates du Valais, 1litre

160
+ dépôt

Le prêt personnel loyal

...à double garantie

De l'argent liquide avec rapidité et discrétion jusqu'à plusieurs milliers de francs. Et, en plus, une double garantie pour votre sécurité. C'est le prêt personnel de la Banque Aufina. Désirez-vous en savoir davantage?

- Je vous prie de m'orienter sur la signification de la «double garantie».
- Je vous prie de m'accorder un prêt personnel de Fr. _____ Je désire rembourser env. Fr. _____ par mois

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA _____ Lieu _____
Date de naissance _____
Signature _____ 44

banque aufina

Un institut spécialisé de l'UBS
1951 Sion, 2, rue du Scex
tél. 027 22 95 01

Derniers jours de soldes

Dès aujourd'hui
jeudi 8 juillet 1976

30 %

sur les

nouveaux vestons
nouveaux blazers



Vêtements Frey Sion
Place du Midi 24

de rabais

Vente spéciale 1^{er}-17 juillet 1976

SOLIDES

Une chute de prix fantastique dans tous nos rayons !

A saisir au rayon confection enfants
Pyjama pour enfants
 en coton stretch dès Fr. **12.-**

Un lot de pulls pour enfants
 100% acryl, manches courtes
 la pièce Fr. **5.-**
 Fr. 17.-

Pantalons jeans pour fillettes
 en velours côtelé fleuri
 la pièce Fr. **15.-**
 Fr. 20.-

Un lot... tout à
 Fr. **10.-**
Vestes, blousons pour garçons Fr. 35.-
Robes pour fillettes Fr. 20.-

Les grands magasins **coop city** P
 Sion

Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et le crédit Rohner

Nous sommes meilleur marché - comparez!
Nouveau! Appelez - commandez le crédit par téléphone - le paiement suit dans le plus bref délai. Encore plus rapide à nos guichets.
Télécrédit 022 28 07 55

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.
 Nom _____ Prénom _____
 NP/Lieu _____ Adresse _____

Banque Rohner SA
 1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55

A vendre
VW camionnette
 double cabine modèle 1971 expertisée Fr. 5500.-
Ami 8
 année 1972 60 000 km Fr. 4500.-

Yamaha 250
 route année 1974 2300 km Fr. 2900.-
 Tél. 027/55 75 01
 36-26642

On achèterait
voiture d'occasion
 en bon état petite à moyenne cylindrée.
 Faire offre sous chiffre P 36-301850, Publicitas, 1951 Sion, en précisant: marque, année de construction, nombre de kilomètres, prix.

A vendre
Opel GT 1900
 2 modèles, état de neuf, expertisées, garantie, facilités de paiement.
 Garage de l'Ouest
 Tél. 027/22 81 41
 36-2833

A vendre
Chevrolet Blazer K 5
 Cheyenne, mod. sept. 1975, 13 000 km, état de neuf, garantie, facilités de paiement.
 Garage de l'Ouest
 Tél. 027/22 81 41
 36-2833

A vendre
Peugeot 304
 modèle 1974, couleur blanche, état de neuf garantie, facilités de paiement.
 Garage de l'Ouest
 Tél. 027/22 81 41
 36-2833

Energie solaire
 Conseils - Devis
B. Jermann
 ing. chauffage
Choëx/Monthey
 Tél. 025/4 27 72
 36-4004

NE JETEZ PAS LES PAPIERS N'IMPORTE OÙ RESPECTEZ LA NATURE

A vendre
Alfa Romeo 1750 B
 Jantes larges, carrosserie à refaire.
 Bas prix.
 Tél. 027/55 67 85
 dès 19 heures
 36-301833

A vendre
un caniche nain
 noir, mâle, pure race 2½ mois et
un chat persan bleu
 avec pedigree
 Tél. 027/55 31 87
 le matin
 36-301844

Vos annonces :

027/21 21 11

A vendre
Peugeot 504 TI
 modèle 1974, couleur bleu métal., état de neuf, garantie, facilités de paiement.
 Garage de l'Ouest
 Tél. 027/22 81 41
 36-2833

A vendre
Volvo 164
 modèle 1971, couleur bleue, expertisée, facilités de paiement.
 Fr. 5500.-
 Garage de l'Ouest
 Tél. 027/22 81 41
 36-2833

A vendre
Porsche 911 S
 Fr. 7800.-
Peugeot 504 injection
 Parfait état Fr. 3000.-
 Tél. 027/88 23 42
 36-3483

A vendre
fûts en plastique pour fruits
 65 l Fr. 38.-
 120 l Fr. 57.-
 100 l Fr. 75.-
 (2 poignées)
 190 l Fr. 90.-

Envoi contre remboursement plus port
Distillerie A. Erni
 1350 Orbe
 Tél. 024/41 31 76
 36-26638

A vendre
cocker 1½ an
 Tél. 027/36 29 12
 heures des repas
 36-301846


MACHINES À LAVER
 linge et vaisselle, automatiques, neuves avec légers défauts émail.

GROS RABAIS
 pose et service garantis gratuits, grandes facilités de paiement, dès
Fr. 30.- par mois
 Réparations toutes marques

CHEZ SAM
 Sion : 027/23 28 83
 Martigny : 026/2 45 19

L'affaire du mois !
 buffet-paroi de style en noyer patiné antique
 Aménagement complet avec bibliothèque, bar, compartiment TV, vitrine, etc.



larg. 330 cm
 haut. 208 cm
1980.-

ameublements **Vionnet** sa
CHARRAT
 Tél. 026/5 33 42

LES VIOLONS ACCORDÉS

Suite de la première page

Un accord ne peut être valable et considéré comme satisfaisant par chacun des signataires que si tout le monde y met du sien. Les discussions d'intérêt finissent toujours par tourner au marchandage. On lâche un peu ici, mais on tire un peu là et l'on s'arrange, finalement, pour que tout le monde puisse se féliciter de l'heureuse issue des discussions. C'est ce à quoi nous ont fait assister et la majorité et l'opposition.

En échange du vote de la loi sur les plus-values à laquelle tenait tant le président de la République, le gouvernement a abandonné son projet de réforme du Code électoral. Il faut savoir que jusqu'ici tout candidat au suffrage universel qui n'obtenait pas 10 % des inscrits ne pouvait faire acte de candidature au second tour. Le premier ministre souhaitait que ce pourcentage fût relevé à 15 %. Aussitôt, la gauche protesta, également le centre et plus fort que tous les autres partis, l'UDR. Pourquoi, puisque cette mesure favorisait les partis les plus puissants, devant avantager l'UDR ? Tout simplement parce que M. Lecanuet avait, entre-temps, offert aux républicains indépendants un appel (qui reçut un accueil favorable) pour la constitution de listes électorales communes et privilégiées. L'astuce est là : on préférera un centriste à un UDR, le cas échéant et les centristes tout comme les réformateurs auraient vite compris qu'il fallait marcher dans la « combination » sous peine de rester sur le carreau.

Depuis l'adoption du programme commun, les communistes s'entêtaient à exiger des socialistes et des radicaux de gauche qu'ils constituent des listes d'union au premier tour sur le plan national et que cet accord soit imposé à toutes les communes de France. Que fut-il admis au dernier sommet de la gauche ? Les organisations dé-

partementales sont engagées à ouvrir des négociations en vue d'aboutir au meilleur accord possible. En bref, à son habitude, M. Mitterrand s'est réfugié dans le maquis de la syntaxe et a, finalement, gagné la partie. Est-ce à dire, pour autant, que les communistes ont été dupes ? Certainement pas. Alors pour quelles raisons ont-ils cédé ?

M. Marchais savait que F. Mitterrand ne céderait pas et qu'il avait déjà fait - et depuis longtemps - un gros effort en déclarant que les candidats socialistes ne pourraient figurer que sur des listes où les postulants auraient accepté le programme commun. Il n'ignorait pas davantage qu'en province et notamment dans les communes de moins de 30 000 habitants, le PC est fort mal vu parce que souvent

représenté par les éléments les plus mauvais de la population. Dans les petites villes, chacun peut mettre un nom sur chaque visage et, le plus souvent, la politique devient affaire de sympathie ou d'hostilité traditionnelle. Cela, il n'est au pouvoir de personne de le supprimer. Nous verrons, sans doute, aux municipales d'étranges tractations et de fameux reniements.

Et puis l'on chuchote que, contrairement aux affirmations données à la TV par le président de la République, M. Marchais est persuadé que les élections législatives auront lieu à la place des élections municipales elles-mêmes reportées d'un an. Dans ce cas, le PC est persuadé de tenir solidement le PS qui, à son tour, serait tombé dans le piège du temps. On verra.

Charles Exbrayat



Les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Hedwige BETTEX-LEROY

née MORISOD

survenu à Limeil-Brévannes, dans sa 98^e année.

L'ensevelissement a eu lieu à Paris.

Une messe de requiem sera célébrée à Lavey-Village, le samedi 10 juillet 1976, à 19 h. 30.

P. P. E.



La direction et le personnel
du bureau technique A. et P. Bonvin

ont le regret de faire part du décès de

Madame Flavie FOURNIER

belle-mère de leur employé et collègue Paul Bourban.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Delphin JORIS

prie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence aux obsèques, leurs messages de sympathie, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes ou de fleurs, de trouver ici la marque de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout spécial s'adresse à la direction de Migros-Valais, à la classe 1926 de Saillon, Saxon et Val-de-Ruz, à la Société de chant de Saillon.

Martigny et Sierre, juillet 1976.



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Marthe FOURNIER

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier :
au révérend curé G. Evéquo, à l'abbé Simon Fournier, au père Gabriel Fournier
au docteur G. Karkayannis
aux personnes qui ont porté secours
à la classe 1914
à la direction et au personnel EOS
au Département de l'instruction publique
à la direction et au personnel de Gétaz Romang Ecoffey S.A.
à la Davidica et au chœur Saint-Michel.
Basse-Nendaz, juillet 1976.



Le Seigneur a rappelé à lui son fidèle serviteur

Monsieur Etienne REY

tertiaire de Saint-François

décédé après une courte maladie, à l'âge de 83 ans, muni des sacrements de l'Eglise, leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, cousin et ami.

Vous font part de leur deuil :

Monsieur et Madame Pierre-Louis REY-BONVIN, leurs enfants et petits-enfants, à Chermignon ;
Monsieur et Madame Léonce REY-BARRAS et leurs enfants, à Ollon ;
Madame et Monsieur Marcel BARRAS-REY, leurs enfants et petits-enfants, à Chermignon ;
Madame et Monsieur Vincent CLAVIEN-REY et leurs enfants, à Miège ;
Monsieur Ernest REY, à Chermignon ;
Madame veuve Hélène ZUBER, à Sierre ;
Madame veuve Louis DUC-BONVIN et ses enfants ;
Madame veuve Henri DUC-BONVIN et ses enfants ;
Monsieur et Madame Léonce DUC-CLIVAZ et leurs enfants ;
Famille de feu Jérémie REY-DUC, à Crans et Chermignon ;
Famille de feu Maximilien DUC, à Crans et Vaisan ;
Les enfants de feu Henri MABILLARD-BAGNOUD, à Sierre ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

L'ensevelissement a lieu à Chermignon, aujourd'hui jeudi 8 juillet 1976, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Chermignon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Claude DONNET-DESCARTES

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos messages de condoléances, vos dons de messes, vos envois de fleurs et de couronnes.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci tout particulier au conseil communal et à l'administration communale de la ville de Monthey, au personnel communal de Monthey et aux employés des Services industriels, au parti radical, au syndicat d'élevage, au Ski-Club Choëx et au Ski-Compétition Les Giettes, à l'Auto-Moto-Club Monthey, à la classe 1930, au clergé de la paroisse catholique de Monthey, au docteur Nicoud et à M^{lle} Carraux, sa dévouée infirmière.

Monthey, juillet 1976.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de

Monsieur Georges SAUDAN

sa famille exprime sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes et leurs messages réconfortants, l'ont assistée dans sa pénible épreuve.

Un merci particulier aux révérendes sœurs du Castel Notre-Dame, à la direction et au personnel de l'hôpital, au docteur Zen Ruffinen, aux contemporains de 1898, à la section de Martigny de la Diana du district, aux collègues des PTT, à la classe 1923 et au personnel et à la direction de l'arrondissement des téléphones de Sion.
Martigny, juillet 1976.



Réconfortée dans sa douleur par tant de sympathie et d'affection, la famille de

Monsieur Denis GAY

exprime ses sentiments de gratitude à tous ceux qui, par leur présence, leurs prières, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à son profond chagrin.

Un merci tout spécial s'adresse :
aux employés de l'arsenal et des casernes ;
à l'institut Saint-Raphaël ;
à la classe 1947.

Bramois, juillet 1976.

La direction et le personnel
de la Fabrique d'horlogerie
de Fontainemelon S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Madame Victorine WERLEN

mère de M^{me} Marie-Rose Gusatto-Werlen, leur fidèle employée et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Alfred LÉGER



14 juillet 1975 - 14 juillet 1976

Déjà un an que tu nous as quittés sans pouvoir nous dire adieu.

Dans le grand silence de la séparation si douloureuse, il n'y a pas d'oubli pour ceux qu'on aime.

Ta famille

La messe d'anniversaire sera dite à Saint-Germain-Savièse, le vendredi 9 juillet 1976, à 19 h. 30.

Terrible embardée au-dessus de Monthey : un mort

Hier soir, vers 20 h. 50, M. Jean-Joseph Praz, né en 1927, domicilié à Monthey, circulait de Troistorrens en direction de Monthey, au volant de sa voiture. Au virage en épingle à cheveux de « La Tormaz », sis en dessous de l'hôpital de Monthey, il perdit la maîtrise de sa machine. Celle-ci quitta la chaussée à gauche,

dévala un talus sur une distance de 20 mètres environ et termina sa course contre une villa. Grièvement blessé, le conducteur fut transporté à l'hôpital où malheureusement il décéda dès son arrivée.

A sa famille si douloureusement éprouvée, le NF présente ses sincères condoléances.

Nax

Fromagerie d'alpage détruite par le feu

NAX. - Dans la nuit de mardi à mercredi, aux environs de 2 heures, le feu s'est subitement déclaré dans l'ancienne fromagerie d'alpage de Gauthier, au lieu dit « Poye ». M. Hervé Pannatier, commandant du feu de Nax, a été avisé du feu par une connaissance de Savièse qui, depuis ses fenêtres, voyait de grandes flammes. Les pompiers de Nax sont montés sur les lieux, ils ont réussi à préserver du feu un second chalet et les étables. La cause de ce sinistre n'a pas pu être déterminée.

Dans la journée de mardi, le personnel et le bétail avaient déménagé à l'alpage supérieur. Les dégâts sont estimés à 30 000 francs. L'alpage en question appartient à la bourgeoisie de Nax.

Ge

Fully

Motocycliste blessée

Hier, à 18 h. 15, M^{me} Jeanne Dorsaz, née en 1925, domiciliée à Branson/Fully, circulait de Vers-l'Eglise en direction de Martigny au guidon de sa moto. Pour une raison indéterminée, la conductrice chuta sur la chaussée. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital de Martigny.

Sion

Fresque en restauration

SION. - Nous avons déjà eu l'occasion de parler de la restauration, entreprise par Sedunum Nostrum, de la fresque de l'officine Uffem Bort, au 3 de la rue de la Lombardie.

Rappelons que jusqu'à la fin du mois, M. Théo Hermanes, à qui a été confiée cette délicate restauration, se tient chaque jeudi, de 17 h. 30 à 19 heures, à disposition du public sur les lieux du chantier. C'est l'occasion pour chacun de découvrir et suivre un travail passionnant.

Un évadé repris à Brigue

BRIGUE. - La police valaisanne a réussi à mettre la main sur un repris de justice, âgé de 22 ans, qui s'était échappé le 30 mai dernier des établissements pénitentiaires de Lenzbourg dans le canton d'Argovie. L'homme subissait une peine de trois ans de réclusion pour vols divers et cambriolages.

Il est l'auteur de nouveaux cambriolages commis ces derniers temps en Valais, notamment dans la vallée de Conches.

Session du tribunal de division A à Sion

La première se tenant à la salle du Tribunal cantonal avait la composition suivante : grand juge : le lt-col Henri Magnenat ; juges : le lt-col Richard Bonvin, le major Amédée Duc, le cap Bernard Cosandey ; les sgtm Olivier Crottaz et Aldo Udry, le cpl Jean-Jacques Stoudmann. L'auditeur était le major Patrick Foetisch, le greffier, le cap Jean-Pierre Gross et l'audicier le cpl Gilbert Delisle. A une exception près, tous es prévenus ont été défendus par le plt Pascal Couchepin.

Il ne voulait plus toucher d'armes

Il vaut la peine de s'arrêter sur le cas de J.-P. L. défendu, lui, par M^e Dominique Dreyer, car l'affaire sort un peu de l'ordinaire des cours militaires.

Ayant normalement effectué son école de recrue ainsi que cinq de ses cours de répétition, le fusilier J.-P. L. refusa, le 2 février dernier, à l'entrée de son 6^e cours, de toucher son fusil. Persistant dans son attitude, il fut alors licencié et renvoyé devant le tribunal accusé de refus de servir. Or, les débats ont montré que dès 1971, J.-P. L. s'était laissé glisser vers la non-violence et que, petit à petit, sa conscience lui avait interdit de toucher une arme. C'est pourquoi il avait fait une demande, appuyée d'ailleurs par ses officiers directs, afin d'être muté chez les sanitaires. Malheureusement, il reçut une fin de non-recevoir et décida alors de se présenter tout de même à son cours de répétition mais de n'y point toucher de fusil.

Pour l'auditeur, le tribunal se trouve ici devant le cas typique du refus de servir. Etant en conflit administratif avec les services qui n'ont pas agréé sa demande de mutation, le prévenu a choisi le tribunal afin que ce dernier fasse pression pour que sa demande soit exaucée. L'auditeur voit là une astuce de la part de ce soldat qui cherche à se singulariser. Il propose aux juges de ne pas trancher la question du conflit de conscience, tout en mettant cependant l'accusé au bénéfice du doute et de le condamner pour refus de servir à 3

mois d'emprisonnement sans sursis.

Pour la défense, il n'y a là aucune astuce. Si J.-P. L. a refusé de se servir de son fusil,

c'est pour être logique avec sa conscience. Il ne demande qu'une chose, c'est être envoyé chez les sanitaires et ses réponses durant l'audience ont été très honnêtes. Le tribunal doit reconnaître le grave conflit de conscience qui a été prouvé notamment par divers témoins lors des débats. Les juges doivent donc se limiter à une peine avec sursis en recommandant par ailleurs le transfert de l'accusé chez les sanitaires.

Le tribunal a suivi la défense en infligeant à J.-P. L. une peine de 1 mois d'emprisonnement transformé en arrêts répressifs avec sursis pendant deux ans pour refus de servir.

Il préfère le vin au chant !

Le jour d'entrée de son école de sous-officier, le 5 janvier 1976, E. G. se présentait en retard, dans une tenue négligée. Le soir même, après avoir montré beaucoup de mauvaise volonté à l'exercice, au lieu de se rendre à un examen de chant - il arrive à l'armée de cultiver les sens artistiques ! - il se rendit avec un copain à la cantine et s'y enivra. Après quoi il alla se coucher avec son compère au corps de garde et le lendemain matin réintégra son lit mais ne se présenta pas au travail. Il ne se sentait évidemment pas en forme. Alors que son copain, pour les mêmes faits, était puni de 10 jours de rigueur, E. G., lui, était renvoyé devant le tribunal. Bien que l'auditeur, trouvant l'attitude de l'accusé inadmissible, réclame 4 mois d'emprisonnement pour refus de servir, les juges ont suivi l'opinion du plt Couchepin qui protestait contre la

différence de traitement appliquée aux deux foireurs. Ils ont donc infligé au prévenu une peine légère de 20 jours d'arrêts de rigueur.

★

Pour ne s'être pas présenté à un cours de répétition dans une tenue réglementaire - il avait revêtu pour l'occasion un pullover rouge, avait perdu son ceinturon et oublié de se faire couper les cheveux - C. M., récidiviste du fait, a été condamné à 45 jours d'emprisonnement avec sursis.

★

Pour avoir quitté la caserne après un mois d'école de recrue et cela sans motifs valables ou permission, le cpl Y.B. s'est vu infliger une peine de 1 mois avec sursis pendant 2 ans.

A la salle Supersaxo

A la salle Supersaxo siégeait une cour dont voici la composition : grand juge : le col. Félix-Clément Vaney ; juges : le lt-col. Jacques Reichenbach, le major André Genoud, le plt Jean-Paul Godel, le sgt Gaston Zurbuchen, les sdt rens Charles-Antoine Hartmann et Bernard Udry. L'auditeur était le major Gilbert Schwaar, le greffier le plt Philippe Ramelet, l'audicier le cap. Bernard Cosandey. Le défenseur d'office pour toutes les causes était le pl Maurice Sartoretti.

Trop défaillant pour toucher son équipement

Au recrutement A.-M. S. fut affecté dans les complémentaires. Toutefois, étant donné un état de santé psychique et physique défaillant, il refusa d'aller toucher son équipement, ne se sentant pas suffisamment en forme pour affronter la vie militaire, fût-elle de soldat complémentaire. Mais cependant par la suite, il fut reconnu inapte au service. Le tribunal l'a tout de même condamné pour insoumission intentionnelle à 1 mois d'arrêts répressifs avec sursis pendant deux ans.

Ce qui explique la clémence du tribunal qui ne lui a infligé que 10 jours d'arrêts de rigueur pour insoumission intentionnelle.

Témoin de Jéhova...

Témoin de Jéhova, L. H. qui avait pourtant déjà fait son école de recrue ainsi que trois cours de répétition, refusa selon l'enseignement de sa secte d'effectuer tout service.

Le conflit de conscience étant en l'occurrence reconnu, le tribunal lui a infligé une peine de 3 mois d'emprisonnement à purger en arrêts répressifs et a prononcé son expulsion de l'armée.

A la salle d'Hérens-Conthey

A la salle du tribunal d'Hérens-Conthey, la troisième cour, présidée par le major Gilbert Seppéy, grand juge. Les juges étaient le major Benoit Duc, le cap. Pierre Ferrari, le lt Freddy Reichen, l'app. Pierre Kaeser, l'app. Pierre Virchaux et le sdt sans Pierre Crittin. L'auditeur était le cap Henri Sandoz, le greffier le plt Yves Tabin et l'audicier, M. Armand Jauslin. Pour toutes les causes, le défenseur collectif était le lt-col. Jean Koelliker.

Encore des témoins de Jéhova...

Morne menu pour ces juges qui eurent à examiner les 3 cas successifs de témoins de Jéhova dont les réponses aux questions sont, à quelques mots près, identiques. Refusant toute idée de violence, les membres de cette secte repoussent avec la même énergie le concept d'armée. Il leur est également impossible de servir dans des troupes sanitaires non armées, car l'idée qu'ils pourraient aider à remettre sur pied des soldats prêts à se battre contre un agresseur leur est insupportable...

Etant reconnus comme objecteurs de conscience, ils ont donc été condamnés à des peines d'emprisonnement transformées en arrêts répressifs et à l'exclusion de l'armée. D. L. et B. N. à 6 mois ; P. G. à 3 mois.

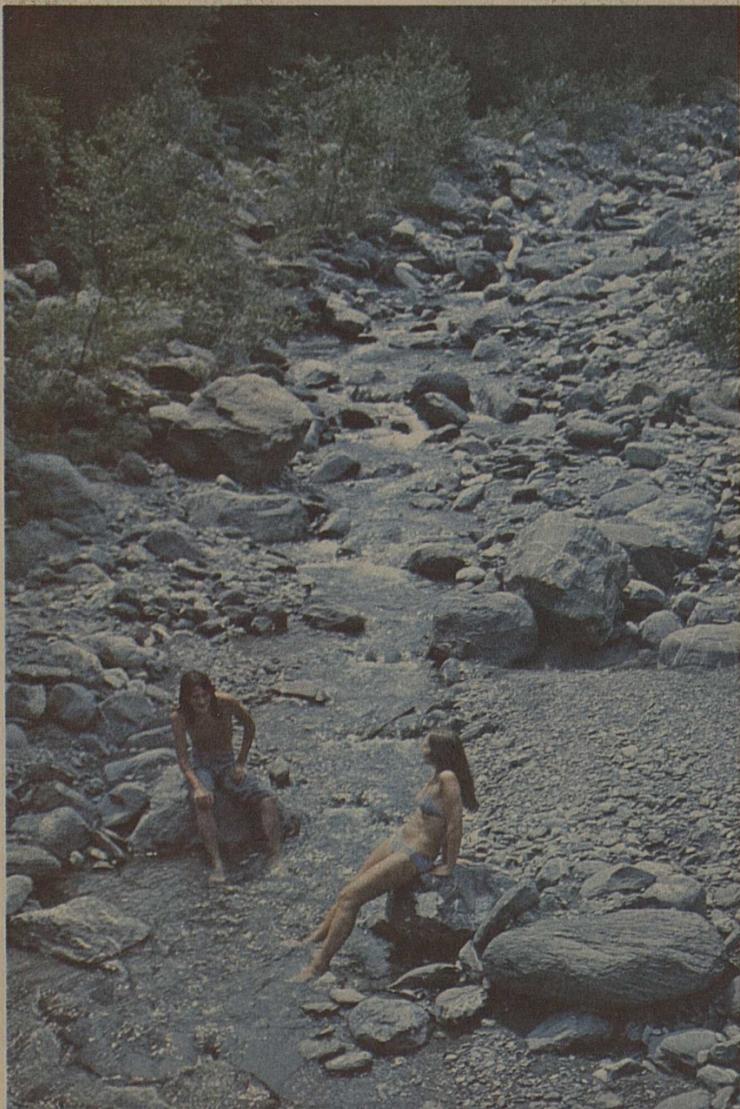
C. N., quant à lui, a été condamné pour refus de servir à 2 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, les juges ne lui ayant pas reconnu un grave conflit de conscience.

(R)

Le Valais des vacances

SAINT-MAURICE. - (Set). Les uns s'en vont chercher à des milliers de kilomètres la fraîcheur du grand large. D'autres se contentent de l'une ou l'autre des magnifiques piscines communales de notre canton. D'autres encore s'en vont sur les bords du bleu Léman. Mais tous... rencontrent en cette canicule le « même handicap » : la grande foule. Plus un seul petit coin tranquille. Pas le moindre mètre carré de gazon. Alors que faire pour trouver non seulement la fraîcheur mais encore de calme. Ce couple, sans le vouloir, m'a donné la recette ! Entre Martigny et Saint-Maurice, ce grand « canyon » dévoré ces jours par le feu de Râ, il existe un havre de fraîcheur et de verdure, le tout bercé du clapotis d'un torrent coulant encore : le lit du Saint-Barthélémy. C'est aussi un cadre de vacances, de repos. Allez donc un peu voir du côté du camping du TCS et sur tous les abords directs du torrent !

(Photo NF)



France: Sanguinetti radié des cadres de l'armée

PARIS (ATS/Reuter). - Le vice-amiral Sanguinetti est radié des cadres de l'armée par mesure disciplinaire, a annoncé M. Rossi, porte-parole du Gouvernement français à la sortie du Conseil des ministres.

La décision a été commentée en ces termes par le président de la République lors du conseil des ministres : « Chacun est libre de juger ou de critiquer la politique de défense et même, s'il la désavoue, de démissionner. Mais lorsque cette politique a été définie par le gouvernement, approuvée par le Parlement, auquel il appartient seul de la faire, il n'est pas possible à un officier général de mener campagne contre cette politique, tout en prétendant conserver sa qualité d'officier général. Ceci est contraire à la primauté que la République confère au pouvoir politique sur l'autorité militaire et ne sera donc pas admis ».

Publicitas
Sion 21 21 11



Hier après-midi, M. Sanguinetti dédicait dans une librairie de Genève le livre qui l'a fait radier.

Lundi, le grand jour pour 17 000 jeunes gens

BERNE. - Pour 17 000 jeunes gens, lundi prochain sera un jour inoubliable dans leur vie : répartis dans 48 écoles sur 38 places d'armes, ils commenceront leur service militaire, avec une solde quotidienne de 3 francs.

A noter que pour la première fois, ces nouvelles recrues 1976 toucheront personnellement un masque de protection ABC.

41 % de ces conscrits sont enrôlés dans l'infanterie, 10 % dans

les troupes mécanisées et légères, 12 % dans l'artillerie, 8 % dans les troupes d'aviation et de défense contre avions, 6 % dans les troupes sanitaires, 5 % dans les troupes du génie, 5 % dans les troupes de protection aérienne, 4,5 % dans les troupes de transmissions et 2 % dans les troupes de ravitaillement.

Pour encadrer ces recrues et les former, 800 officiers et 3000 sous-officiers prendront ce même jour le chemin de la caserne.

Bally : confrontation et vote

SCHOENENWERD. - L'assemblée générale des actionnaires du groupe CF Bally SA, qui s'est tenue hier à Schoenenwerd (SO), en présence de 455 actionnaires représentant 77 660 actions, a donné lieu à la confrontation prévue. La révision des statuts proposée par un groupe d'actionnaires constitué en « communauté d'intérêts » et demandant que seuls les étrangers et les sociétés à prédominance étrangères soient dorénavant exclus de l'inscription au registre des actions, n'a pas passé la rampe. L'assemblée a rejeté cette modification dans une proposition de trois contre un.

Par ailleurs, l'assemblée a déchargé le conseil d'administration, lui accordant un satisfecit, dans une proportion de deux contre un. Il a également été renoncé au versement d'un dividende sur proposition du conseil d'administration.

M. E. Gayler, représentant de la communauté d'intérêts qui détient officiellement 55 000 des 108 000 actions du holding, a reproché à la direction de la société une « pratique arbitraire des enregistrements ayant pour but de favoriser des intérêts égoïstes ». Esquissant quelques cas dans lesquels l'enregistrement n'a pas été effectué, M. Gayler a annoncé que le groupe porterait plainte au cas où la modification des statuts serait rejetée. La motion a été déposée, a-t-il ajouté afin de permettre la négociation des actions Bally et l'amélioration de leur cours.

M. W. Heiniger, président du conseil d'administration de la société Bally, a pour sa part demandé le rejet de la motion. Il faut éviter que, par une concentration d'actions, les biens de l'entreprise deviennent l'enjeu d'un combat pour le pouvoir personnel, a-t-il affirmé.

1^{er} août : pas de feux d'artifice ?

BERNE. - Y aura-t-il ou n'y aura-t-il pas de feux d'artifice le 1^{er} Août prochain ? La question reste posée. Tout dépend du temps : la pluie a encore un peu plus de vingt jours pour tomber. Sinon, les interdictions de faire du feu s'appliqueront aussi à ces démonstrations traditionnelles qui marquent chaque année la Fête nationale suisse. Dans certaines communes, des interdictions à ce propos ont déjà été édictées.

L'Association des grossistes en jouets - qui groupe les fabricants d'artifices - affirme en effet, par la voie de son président, M. P.-R. Epp, qu'aucun feu d'artifice ne pourra être tiré le soir du 1^{er} Août, si la sécheresse actuelle se maintient. Pour des raisons de sécurité.

M. Epp a ensuite confié s'être renseigné à « droite et à gauche » sur les prévisions météorologiques. Sans toutefois lui donner de fermes garanties, on lui aurait « inofficiellement murmuré » que la pluie ne saurait tarder.

L'activité redémarre

BERNE. - L'industrie suisse est sortie de l'ornière récessionniste au 2^e trimestre 1976. Ainsi qu'il ressort d'une enquête faite par l'Union de Banques Suisses, pour son « panorama conjoncturel », auprès de 250 chefs d'entreprise, le 3^e trimestre laisse prévoir une reprise notable des affaires, et cela pour la première fois depuis 1974. En effet, des indicateurs conjoncturels, comme l'entrée des commandes et la production, sont en hausse. Par conséquent, l'utilisation des capacités s'annonce meilleure. 67 % des entreprises interrogées annoncent une réduction ou la suppression de l'horaire réduit.

Dans sa 103^e année

ADELBODEN. - M^{me} Rosina Hari, habitant Adelboden, est entrée le 6 juin dans sa 103^e année. L'aïeule se porte bien.

Tessin : incendie d'une fabrique de meubles

LOCARNO. - Hier soir, une fabrique de meubles de Locarno, a été complètement détruite par un incendie. Le feu s'est déclaré vers 20 heures, pendant un violent orage. Il est possible que la foudre soit à l'origine du sinistre.

Les PTT amélioreront leurs prestations

La direction dénonce une opposition organisée d'une partie du personnel

BERNE. - L'entreprise des PTT réalisera dans le secteur postal les améliorations de prestations annoncées en mai dernier, bien qu'une partie du personnel distributeur considère que ces améliorations ne répondent pas à un besoin général des clients.

La direction des PTT est fermement décidée d'introduire après les vacances d'été dans les villes de Zurich, Berne et Bâle ainsi que dans leur agglomération et à Schaffhouse une distribution le samedi comprenant non seulement les journaux, mais aussi les lettres et les cartes, comme c'est déjà le cas dans le reste du pays. La direction des PTT désapprouve la campagne que mène une partie du personnel postal, campagne tendant à démontrer que la distribution des lettres et des journaux le samedi ne répond pas à un besoin. Elle entend offrir au public aussi le samedi un

service postal qualifié ; elle ne se laissera donc pas influencer par le résultat d'un « sondage d'opinion » non représentatif et

Méthode syndicale déplorable

Malgré l'écho favorable rencontré auprès du public à l'annonce de l'amélioration des prestations, une partie du personnel distributeur conteste l'utilité de cette mesure. Par le biais d'un sondage d'opinion, ce personnel tente de justifier sa manière de voir. Pour les PTT, ce sondage n'a aucune valeur. De plus, il n'est ni représentatif ni objectif. A Berne et dans les environs, la section Berne-Poste de l'Union PTT (syndicat du personnel PTT en uniforme) a fait distribuer des questionnaires. Ces derniers, dûment remplis par les clients, doivent être

Sous la Coupole fédérale

9^e révision de l'AVS soumise au Parlement

Adaptation automatique des rentes

BERNE. - Au cours de sa dernière séance avant les vacances d'été, le Conseil fédéral a décidé, hier, à Berne, de soumettre aux Chambres le projet de la 9^e révision de l'AVS qui prévoit, dès 1978, une adaptation automatique des rentes à un indice équivalent à la moyenne arithmétique de l'indice suisse des prix à la consommation et de l'indice des salaires de l'OFIAMI.

La 9^e révision de l'AVS, qui devrait entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1978, instaure donc une adaptation automatique des rentes selon un indice pondéré sur deux indices traditionnels (coût de la vie et salaires). Le réajustement pourrait avoir lieu tous les deux ans si l'indice des

prix ne marque pas plus de 8 % par année.

D'autre part, pour consolider financièrement l'AVS, la contribution des pouvoirs publics devra passer progressivement de 14 % (situation actuelle) à 20 % (Confédération 15 %, cantons 5 %) dès 1982. On retrouverait ainsi la situation d'avant 1975,

alors que le taux prévu par la loi devrait être, dès 1978, de 25 % des dépenses de l'assurance. La situation économique ne permettrait pas, pour l'instant, de revenir à 25 %. Les nouvelles mesures devraient susciter une amélioration des comptes de l'AVS de 445 millions par année.

En outre, le gouvernement a approuvé un rapport sur les comptes 1975 de l'AVS/AI et APG qui présentent un déficit global de 123 millions, déficit couvert, il est vrai, par les fonds de compensation.

Renforcer les moyens d'action de la BNS

De même, la révision de la loi sur la Banque Nationale, qui vise à doter notre institut d'émission de moyens d'action suffisants pour régulariser la masse monétaire, a été approuvée.

Il s'agit de conférer ces moyens d'action à la Banque Nationale, non plus sur la base d'arrêtés urgents comme c'est le cas présentement, mais en se fondant sur une législation ordinaire disposant d'une base constitutionnelle. Le Conseil fédéral a autorisé une procédure de consultation. La nouvelle loi autorisera, de façon permanente, le Conseil fédéral et la Banque Nationale à obliger les banques à déposer auprès de notre institut d'émission des avoirs minimaux sur les dépôts bancaires

(passifs) et sur les avances bancaires (actifs). Un contrôle des émissions, destiné à éviter une sollicitation excessive du marché de l'argent et des capitaux, et un train de mesures contre un afflux excessif de fonds étrangers seront également « pérennisés ». On évitera ainsi le recours constant au droit d'urgence qui hypothèque tout de

même passablement les opérations de notre banque centrale. Toutefois, pour contrebalancer les larges compétences de la Banque Nationale, une disposition générale prévoit expressément la collaboration entre la Banque Nationale et le Conseil fédéral pour toutes les décisions importantes en matière de politique conjoncturelle.

Acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger

L'arrêté prorogé de cinq ans ?

Le Conseil fédéral a autorisé le Département fédéral de justice et police, conformément aux objectifs de sa politique pendant la législature 1975-1979, à ouvrir la procédure de consultation avec les gouvernements cantonaux relative à un avant-projet concernant la prorogation et la révision de l'arrêté fédéral sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. La durée de validité de cet arrêté expire le 31 décembre 1977 et il est prévu de le proroger jusqu'au 31 décembre 1982. La révision envisagée vise avant tout à renforcer les dispositions sur la poursuite pénale des actes délictueux. La poursuite pénale serait, comme jusqu'ici, de la compétence des cantons, mais le Ministère public de la Confédération aurait qualité

de partie dans la procédure pénale cantonale, afin d'intensifier la poursuite pénale contre cette forme de criminalité économique.

Nouveaux districts francs fédéraux

Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance concernant les districts francs fédéraux pour la période 1976-1981. Cette ordonnance prévoit 38 réserves fédérales où la chasse est prohibée, tandis que la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux en prescrit au moins 17. La surface totale des districts francs fédéraux est d'environ 1750 km².

« La Suisse en quatre feuilles »

BERNE. - La carte nationale au 1 : 200 000, reconnaissable à sa teinte orange, est désormais terminée et elle remplace la « carte générale provisoire de la Suisse au 1 : 200 000 » dont la livraison est suspendue. Vendues depuis quelque temps déjà dans le commerce, les feuilles 1, 2 et 3 sont suivies, depuis quelques jours, par la publication de la 4^e et dernière feuille de cette nouvelle carte au 1 : 200 000 établie avec un soin particulier. Elle fournit au lecteur des informations relatives à la topographie et à la géographie de la partie sud-est de la Suisse et des régions avoisinantes. Cette feuille est utilisée, comme moyen auxiliaire, à tous ceux qui se rendent dans les lieux touristiques des cantons du Tessin et des Grisons, annonce le Département militaire fédéral.

Dernier « Hunter » remis à la troupe

C'est aujourd'hui que le dernier des 60 Hunters, dont le montage final a été effectué dans les hangars de la Fabrique fédérale d'avions à Emmen, sera remis à la troupe. La remise du « Hunter » numéro 60 à la troupe aura lieu dans le cadre d'une petite fête commémorative, à laquelle participera aussi la « patrouille suisse », qui évoluera dans le ciel d'Emmen. (ee)

Prévisions et résultats touristiques

BERNE. - L'été à venir promet d'être une nouvelle fois une saison touristique difficile avec un franc suisse lourd, estime la Fédération suisse du tourisme dans un communiqué. Toutefois, cette dernière espère pouvoir maintenir les résultats de l'année précédente, estimation qu'elle considère comme justifiée par l'annonce d'un rétablissement de la conjoncture.

Considérant les résultats touristiques de l'hiver dernier et du début de cette année, la fédération relève que le résultat très faible enregistré dans l'hôtellerie au mois de mars dernier (régression de 21 % des nuitées de provenance étrangère) est en partie dû au décalage des fêtes de Pâques. En revanche, les mois d'hiver, de novembre à février, ont apporté au tourisme suisse des résultats à peu près semblables à ceux de l'année précédente. Une enquête téléphonique effectuée auprès de quelques entreprises de transports spécialement consacrées au tourisme fait valoir que d'une manière générale les fréquentations des moyens spéciaux ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Une intensification du trafic de tourisme d'excursion et de week-end pourrait d'ailleurs en être à l'origine.

Après le détournement de l'Airbus

Les membres de l'équipage précisent

PARIS (ATS/AFP). - L'Airbus de la compagnie Air France détourné sur l'aéroport d'Entebbe n'a pas été piégé à la dynamite par les pirates de l'air, ont affirmé hier les membres de l'équipage de l'appareil, au cours d'une conférence de presse.

Le commandant de l'Airbus, M. Michel Bacos, a précisé qu'après l'es-

cale de Benghazi, les pirates, qui se désignaient entre eux par des chiffres, ont demandé aux pilotes de prévoir un vol de 3600 km, sans indication de destination. Ce n'est qu'une heure et demie avant l'arrivée à Entebbe que les pilotes ont su quelle était leur destination. Après s'être posé à 4 h. 40 locales, l'appareil, par suite de confusion et d'ordres contradictoires donnés à la tour de contrôle, dut rouler pendant une heure, avant de s'arrêter en bout de piste. A 13 heures locales, a poursuivi le commandant Bacos, les moteurs furent remis en route pour se diriger à 500 m de là, vers l'ancienne aérogare, devant laquelle se trouvait le président Idi Amin Dada, entouré de soldats ougandais.

D'après l'équipage, aux quatre pirates qui avaient détourné l'avion, vinrent s'adjoindre trois autres Palestiniens qui participèrent avec eux à la garde des otages débarqués de l'avion dans l'entre-tent.

A aucun moment, ont précisé les membres de l'équipage, les troupes

ougandaises n'ont pénétré dans la salle de l'aérogare, d'où elles se trouvaient d'ailleurs à une certaine distance, formant une sorte de cordon de sécurité. Le président Amin Dada a rendu à plusieurs reprises visite aux otages, leur déclarant qu'il s'occupait d'eux et avait pris contact avec différents gouvernements pour les libérer.

Enfin, les membres de l'équipage d'Air France ont indiqué que l'intervention israélienne eut lieu dans la nuit de samedi à dimanche à 0 h. 20 locales. L'échange de coups de feu dura une quinzaine de minutes.

Cinq minutes après la fusillade, ont-ils précisé, les soldats israéliens pénétrèrent dans la salle de l'aérogare où se trouvaient les otages, prenant sous leur feu les Palestiniens qui montaient la garde à la porte. Les Israéliens ont alors demandé aux otages de s'habiller et de monter dans l'un des trois « Hercules » pour les transporter vers Nairobi, où cinq otages blessés furent descendus de l'avion.

On va en faire un film

Les studios Universal ont annoncé mardi qu'ils allaient faire un film intitulé *Sauvetage à Entebbe*, basé sur le raid israélien du week-end dernier et mis en scène par George Roy Hill, auteur de *L'Amaque*.

Dans un communiqué, Universal a précisé que « le projet en a été lancé dès la nouvelle de l'incroyable opération de secours lancée par des commandos israéliens audacieux et brillants ».

La Grande-Bretagne prête à affréter des pétroliers pour chercher de l'eau en Norvège

LONDRES (ATS/AFP). - Les autorités du sud de l'Angleterre envisagent de remédier à la pénurie d'eau consécutive à la sécheresse persistante, en affréant des pétroliers de 70 000 tonnes pour aller s'approvisionner en eau en Norvège.

« Nous étudions actuellement les coûts d'affrètement de pétroliers de 70 000 tonnes qui pourraient aller s'approvisionner en Norvège », a déclaré hier M. Tony Young, responsable du « Wessex Water Authority », qui couvre le Wiltshire, le Somerset, le Dorset et le Devon.

« Il y a six mois, ce plan aurait semblé invraisemblable : aujourd'hui nous étudions sérieusement tous les moyens de combattre la sécheresse », a ajouté M. Young.

EN BELGIQUE

BRUXELLES (ATS/AFP). - La situation tourne à la catastrophe en Belgique en raison de la sécheresse persistante, estimait hier le ministre belge de l'agriculture, M. Alfred Lavens, dans une interview à *La Libre Belgique*.

En effet, les terres ont perdu, en un mois, 90 % de leur humidité. De plus,

depuis le 27 juin, deux mille hectares de forêts ont été la proie des flammes. La pêche est interdite dans certaines rivières, en raison du manque d'eau, et le danger de pollution a considérablement augmenté.

Dans la province du Luxembourg, la plus touchée par la sécheresse, il est désormais interdit de se promener en dehors des routes et de faire du camping sauvage. Quarante-six communes qui manquent d'eau doivent être ravitaillées par camions-citernes.

D'autre part, les agriculteurs abattent de nombreuses têtes de bétail, faute d'un approvisionnement suffisant en fourrage.

MESURES DE LA C.E.E.

BRUXELLES (C.E.E.) (ATS/AFP). - La commission du Marché commun a adopté un plan européen pour aider les agriculteurs victimes de la sécheresse ainsi que des mesures destinées à résorber les excé-

dents laitiers, a annoncé hier à Bruxelles le porte-parole de la commission.

M. Pierre Lardinois, membre de la commission, devait exposer hier à Luxembourg devant le Parlement européen les détails de ces deux ensembles de proposition.

Sécheresse : la Belgique et l'Allemagne fédérale seront autorisées à racheter sur les marchés certaines catégories de vaches laitières, comme c'est déjà le cas pour plusieurs régions de France depuis le 28 juin. Cette mesure vise à enrayer un effondrement des cours de la viande bovine dû aux ventes précipitées des éleveurs qui ne trouvent plus de fourrages.

D'autre part, la commission prévoit des dispositions pour améliorer l'approvisionnement en fourrages (facilités d'importation, taxes à l'exportation).

Excédents laitiers : la Commission européenne prévoit un programme complexe pour mettre un terme à l'accumulation des stocks de poudre de lait (1,3 million de tonnes actuellement). Elle n'en précisera cependant le détail que lorsque sera connu le bilan de l'opération sécheresse.

Liban : embrasement général

BEYROUTH (ATS/AFP). - Un embrasement général des fronts s'est produit mardi au Liban alors que le premier ministre de Libye, le commandant Abdel Sallam Jaloud entreprenait une nouvelle médiation en vue de rétablir les ponts entre la Syrie et le camp palestino-progressiste.

Sur le terrain, de violents combats se sont produits dans le nord, le sud et le

centre du Liban, portant à 500 tués et 650 blessés graves le bilan des affrontements pour lundi et mardi. Les combats qui se déroulent depuis le 22 juin ont porté à au moins trente mille le nombre de personnes tuées depuis le début de la guerre au Liban, estime-t-on généralement.

Les affrontements les plus violents se déroulent depuis lundi sur le front de

Chekka, ville côtière à environ soixante kilomètres au nord de Beyrouth. L'attaque que les forces palestino-progressistes avaient lancée lundi dans ce secteur pour soulager la pression militaire sur le camp palestinien de Tall El Zaatar (banlieue est de Beyrouth) a été enrayée et les forces conservatrices ont récupéré mardi au moins une partie du terrain perdu lundi, selon les communiqués publiés par les deux parties.

Chekka, qui se trouve à une quinzaine de kilomètres d'Amchitt, siège de la Radio-diffusion loyaliste, aurait même, selon une source phalangiste, été reconquise dans l'après-midi et reçu la visite de M. Pierre Gemayel, chef suprême du parti phalangiste.

Espace : « Soyouz 21 » arrimé à « Salyout 5 » Battre le record américain

MOSCOU (ATS/Reuter). - Les deux cosmonautes de « Soyouz 21 », lancé mardi, ont réussi hier à arrimer leur vaisseau au laboratoire spatial Salyout 5 en orbite depuis le 22 juin.

Le colonel Boris Volynov et l'ingénieur Vitali Jolobov sont passés à bord du laboratoire, annonce l'agence Tass.

La Télévision soviétique, qui a interrompu son programme de nouvelles pour diffuser le communiqué du contrôle au sol de Yevpatoria (Crimée) a précisé que les deux cosmonautes sont montés à bord de Salyout à 19 h. 07 HEC (21 h. 07 heure de Moscou).

Ils avaient amarré leur Soyouz cinq heures plus tôt à la station orbitale. « La phase la plus difficile de leur travail est maintenant terminée », ajoute le communiqué.

Les deux cosmonautes se sont livrés à une première inspection de Salyout 5 et confirmé au sol que tous les appareils à bord du laboratoire fonctionnaient normalement. « Maintenant, l'essentiel du travail de l'équipage s'effectuera à bord de la station, a déclaré à la télévision le cosmonaute Alexei Yeliseyev, collègue des deux hommes. Il ne retourneront à bord de « Soyout 21 » que pour transborder de l'équipement et du matériel et pour leur voyage de retour sur terre.

Pas plus l'agence Tass que la Télévision soviétique n'ont indiqué combien de temps les deux cosmonautes resteraient à bord du laboratoire. Mais les observateurs pensent qu'il est possible qu'ils cherchent à battre le record américain de durée dans l'espace, qui est de quatre-vingt-quatre jours.

La « gauche » menace...

BEYROUTH (ATS/AFP). - Le chef de la gauche libanaise, M. Kamal Joublatta, a menacé hier de déclencher une « guerre populaire de libération » au Liban qui marquera, selon lui, la fin du « régime capitaliste » dans ce pays et dont la responsabilité retombera sur les forces conservatrices.

Nous avons accepté l'idée d'une table ronde réunissant toutes les parties en conflit « pour mettre un terme aux massacres et rassurer les isolationnistes » (conservateurs), a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. « Mais s'ils veulent une guerre permanente et totale, nous sommes prêts, même si les combats doivent durer pendant des années », a-t-il ajouté.

Le chef de la gauche a estimé que le comportement des forces conservatrices à Tall El Zaatar (camp palestinien de la banlieue de Beyrouth assiégé depuis deux semaines) et à Nabaa (quartier musulman chiite isolé par les forces conservatrices)

« nous oblige à envisager de transformer le plus tôt possible les milices progressistes en une véritable armée régulière, à ériger une véritable administration civile à Beyrouth, et à lancer le mot d'ordre de guerre populaire de libération. Nous pouvons combattre seuls comme nous l'avons montré au cours des quinze derniers mois »,

« Les isolationnistes ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes si nous nous lançons dans une guerre de libération, si nous venons à bout du régime capitaliste et si nous supprimons cette forme de sionisme que représente l'isolationnisme maronite » (catholique), a-t-il conclu.

Espagne : un gouvernement malgré tout...

MADRID (ATS/AFP). - Le nouveau Gouvernement espagnol de M. Adolfo Suarez a été officiellement constitué hier soir.

Le poste de ministre des affaires étrangères a été confié à Marcelino Oreja, un homme connu pour ses tendances libérales.

Agé de quarante ans, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le précédent gouvernement, M. Oreja est un proche collaborateur de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. José Maria de Areilza. C'est un ferme partisan de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne.

Démocrate chrétien, M. Oreja est considéré comme le plus libéral des dix nouvelles personnalités qui entrent dans le gouvernement.

M. Suarez a conservé neuf membres du précédent gouvernement que présidait M. Carlos Arias Navarro, dont quatre militaires.

Le nouveau cabinet ne comprend aucun membre de l'Opus Dei, mais trois ministres au moins sont considérés comme des sympathisants.

Trois des nouveaux venus appartiennent à un groupe démocrate chrétien, du centre droit, appelé Union démocratique espagnole (UDE), que dirige le banquier Federico Silva Munoz, ancien ministre des travaux publics : ce sont MM. Andres Reguera Guarjardo (Information et tourisme) Enrique de la Mata Gorostizaga (affaires syndicales) et Eduardo Carrillas Galarraga (finances).

M. Rodolfo Martín Villa, ancien détenteur du portefeuille des affaires syndicales, s'est vu confier par M. Suarez le poste délicat de ministre de l'intérieur. Il y succède à M. Manuel Fraga qui, comme le comte de Motrico et deux autres libéraux du précédent gouvernement, ont refusé d'entrer dans la formation présidée par M. Suarez.

Quatre terroristes s'évadent en RFA

Une opération impossible sans complicité extérieure

BERLIN (ATS/AFP/Reuter). - Quatre détenues anarchistes de la prison de Moabit à Berlin-Ouest se sont évadées dans la nuit de mardi à mercredi, annonce la police de la ville, qui a déclenché une vaste opération de recherches d'ores et déjà étendue à toute la République fédérale.

Les quatre jeunes femmes évadées sont Inge Vielt (32 ans), Gabriele Rollnick (26 ans), Juliane Plambeck (24 ans) et Monika Berberich (36 ans). Les trois premières sont soupçonnées d'appartenir au « Mouvement du 2 juin » et d'avoir participé en février 1975 à l'enlèvement de M. Peter Lorenz, chef de la CDU ouest-berlinoise et actuel président de la Chambre des députés.

M. Lorenz avait été séquestré pendant plusieurs jours dans une cave puis libéré en échange de l'élargissement de cinq détenus anarchistes.

Le « Mouvement du 2 juin » est également accusé de l'assassinat de M. Guenter von Drenckmann, président de la Cour d'appel de Berlin-Ouest.

Monika Berberich, quant à elle, est accusée de vol à main armée contre des établissements bancaires.

LE JOLI MONDE

Inge Vielt figurait sur la liste des détenus dont la libération avait été demandée par les pirates de l'air qui avaient détourné un « Airbus » d'Air France vers l'aérodrome d'Entebbe, en Ouganda.

Les terroristes avaient réclamé, outre la libération d'Inge Vielt, celle de deux autres membres du « Mouvement du 2 juin », Ralf Reinders, considéré comme le chef du groupe, et Fritz Teufel, détenus eux aussi à Berlin-Ouest. Trois autres anarchistes qui se trouvent dans des prisons de la RFA devaient également être libérés selon les exigences des terroristes.

LE SCÉNARIO

L'évasion des quatre anarchistes de la prison berlinoise de Moabit a été, selon les premiers résultats de l'enquête, minutieusement préparée.

Inge Vielt, en possession d'une arme à feu, et ses trois compagnes ont réussi à maîtriser deux gardiennes qu'elles ont enfermées dans la bibliothèque de la prison. Elles ont ensuite très vraisemblablement escaladé le mur de l'établissement pénitentiaire et ont couru vers une voiture automobile qui stationnait dans les environs immédiats de la prison et à bord de laquelle un ou plusieurs complices les attendaient. Il est donc établi que les quatre anarchistes ont pu mettre au point leur plan grâce à des contacts avec l'extérieur. Dès que les deux gardiennes eurent réussi à se libérer et à donner l'alerte, une vaste opération de police a été lancée.

QUI EST RESPONSABLE...

M. Hans Jochen Vogel, ministre ouest-allemand de la justice, a alimenté hier la thèse de la complicité extérieure.

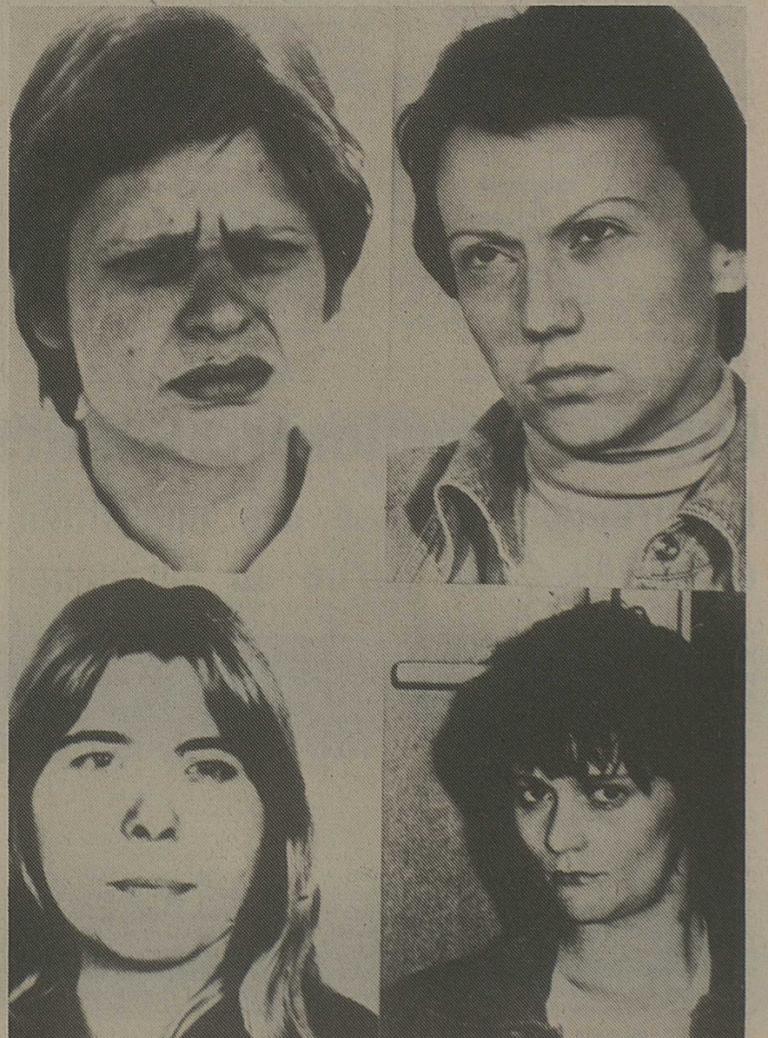
Les portes des cellules des quatre femmes ne pouvaient être ouvertes que de l'extérieur, a-t-il dit aux journalistes.

conditions de sécurité à la prison aient été inadéquates.

Il a écarté tout lien direct entre l'évasion et le détournement de l'Airbus d'Air France sur Entebbe.

Inge Vielt, dont le commando palestinien d'Entebbe demandait la libération aux côtés d'autres guérilleros, était armée d'un revolver, a-t-il dit. Les autres évadées étaient munies de morceaux de fer sans doute arrachés à la tuyauterie d'une toilette.

En haut, de gauche à droite : Monika Berberich et Gabriele Rollnick. En bas, de gauche à droite : Inge Vielt et Juliane Plambeck.



Ancien président de la RFA

M. GUSTAV HEINEMANN EST MORT HIER

Une figure marquante

ESSEN (ATS/AFP/Reuter). - M. Gustav Heinemann, ancien président de la RFA, a succombé à une syncope hier soir à Essen. Il était en traitement depuis le 2 juillet dernier dans un hôpital de cette ville et à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, il avait été hospitalisé pour des troubles circulatoires affectant l'irrigation des reins et du cerveau.

Selon les bulletins de santé publiés mardi et mercredi, l'état de l'ancien chef de l'Etat semblait nettement amélioré.

lioré. Le cabinet ouest-allemand lui avait fait parvenir hier après-midi ses vœux de rétablissement. Pourtant, en début de soirée, les médecins annoncèrent que son état s'était subitement aggravé. Il se pourrait que l'organisme de l'ancien président n'ait pas résisté à la canicule qui sévit en Allemagne fédérale depuis une dizaine de jours.

Son état de santé avait amené M. Gustav Heinemann, ancien ministre de la justice, à ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de chef de l'Etat en 1974.

Il avait été président de la RFA pendant cinq ans, de 1969 à 1974.

UNE CARRIÈRE AGITÉE

Figure marquante de l'Allemagne d'après-guerre, ancien avocat, il avait été l'un des fondateurs de l'Union chrétienne démocrate (CDU) avant d'adhérer au parti social démocrate (SPD).

Ministre de l'intérieur en 1949 dans le gouvernement du chancelier Conrad Adenauer, il démissionna en 1950 pour une question de principe. Les six années suivantes, il resta dans l'ombre, s'efforçant de former un nouveau parti politique pouvant offrir une alternative aux deux grandes formations ouest-allemandes. Mais ses efforts échouèrent.

Il rejoignit le SPD en 1956. Entré au gouvernement avec son parti dans la grande coalition présidée par le chancelier chrétien démocrate Kurt Kiesinger, en décembre 1966, il prit le portefeuille de la justice. Il conserva son poste jusqu'à son élection en 1969 à la présidence de la République fédérale allemande.

